MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

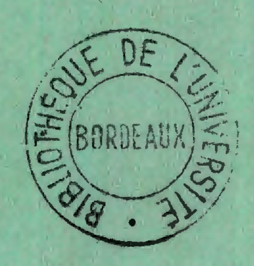
FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE SOUS LA DIRECTION DE M. CH. KUENTZ (TOME XXI)

RAPPORT
SUR
LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH
(ANNÉES 1945-1946 ET 1946-1947)

CONSTRUCTIONS ET TROUVAILLES

PAR

BERNARD BRUYÈRE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
1952



FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉES 1945-1946 ET 1946-1947)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE SOUS LA DIRECTION DE M. CH. KUENTZ (TOME XXI)

RAPPORT

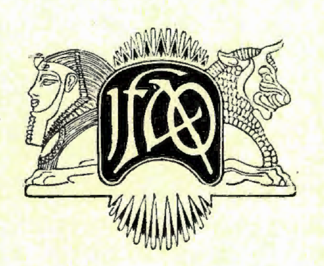
SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(ANNÉES 1945-1946 ET 1946-1947)

PAR

BERNARD BRUYÈRE

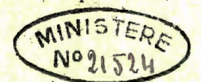




LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1952



RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(ANNÉES 1945-1946 ET 1946-1947)

SOMMAIRE

CONSTRUCTIONS ET TROUVAILLES

CAMPAGNE DE 1945 (10 DÉCEMBRE)
À 1946 (21 MARS)

Notre absence de cinq ans sur le chantier de Deir el Médineh avec les perturbations de la guerre et de l'épidémie de malaria qui dévasta la population des villages de la rive gauche, n'ont pas été sans un relâchement de la surveillance des antiquités. Certains de nos gardiens ont fait tout leur devoir malgré ces circonstances exceptionnelles. Cela n'empêcha pas que nos magasins de chantier furent pillés et que des ravages furent commis dans quelques tombes et dans les maisons du village antique. Dans ces dernières, on savait que les murs ramessides, construits en pierres brutes, contiennent très souvent, pour combler les vides des gros blocs de roche, des éclats de calcaire et des tessons de céramique qui sont généralement des ostraca. Leur recherche causa la ruine de nombreuses constructions qu'il nous fallut relever à grands frais.

Les démolitions s'étendirent naturellement à des édifices religieux et funéraires. Si nous n'avons heureusement à signaler aucun dégât dans les chapelles et les caveaux des tombes décorées, nous avons cependant constaté que les deux tombes coptes n°s 1437 et 1438 déblayées en 1940 ont été complètement détruites. Elles étaient intéressantes à plusieurs points de vue; d'abord comme exemples bien conservés d'une époque déterminée, ensuite parce que leur dispositif très soigné en briques blanchies et orné de croix fleuries constituait un bel ensemble assez rare, enfin l'une d'elles (n° 1438) était une ancienne chapelle tombale dont la voûte gardait sous un badigeon de mortier jaunâtre des restes de décoration attribuables au Nouvel Empire que nous nous proposions de nettoyer pour tâcher d'identifier la première affectation du tombeau.

En 1940, nous avions recueilli un lot de fragments de papyrus hiératiques entre la voûte de briques du n° 1437 et son enveloppe rocheuse. Les pillards ont sans doute pensé que la tombe recélait une cachette plus importante de ces écrits et ce serait peut-être la cause d'une destruction aussi complète.

A l'intérieur même de l'enceinte ptolémaïque du temple de Deir el Médineh, les petites chapelles votives du Nouvel Empire englobées par les Lagides dans les dépendances du sanctuaire d'Hathor ont été saccagées sans qu'on puisse en voir d'autre motif que la folie de détruire ou l'esprit de vengeance de quelque ouvrier renvoyé.

On s'est attaqué également aux chapelles de Sethi Ier, d'Aménophis Ier, et de Ramsès II situées au nord et à l'est du temple dans l'unique intention, semble-t-il, d'anéantir le travail accompli par les fouilleurs étrangers afin de procurer un gagne-pain éventuel à ceux qu'il leur faudra engager pour reconstruire les murs écroulés.

La restauration des moments abîmés, bien qu'en bonne justice elle ne nous incombât pas entièrement puisque leur fouille était terminée, a donc employé une partie de notre temps et de nos crédits. Nous avions laissé au nord-est de l'enceinte du temple un énorme tell de déblais de 650 mètres carrés de superficie et de 5 à 6 mètres de hauteur, restes d'un cavalier de déversement provenant de nos propres fouilles dans le village antique et de fouilles antérieures aux nôtres. Ce monticule bouchait la vue vers Gournah en sortant du vallon de Deir el Médineh. Il importait d'abord de l'enlever et ensuite de descendre à son emplacement jusqu'au roc vierge pour retrouver, si possible, dans le tell comme au-dessous de lui, des fragments oubliés par les diverses missions archéologiques et d'autres, rejetés par les Ptolémée lors de l'édification du mur d'enceinte. Au pied de celui-ci, en effet, nous avions recueilli en 1940 de nombreuses pièces : statues, stèles, ostraca et objets variés provenant des sanctuaires du Nouvel Empire, que les Lagides et les Coptes avaient brisés et envoyés au rebut dans les terres de remblai qui, de ce côté, compensaient la trop grande déclivité du sol dur et asseyaient la base du mur. Nous espérions trouver en profondeur une suite et des compléments de nos découvertes d'avant-guerre. Il s'est avéré que les rejets ptolémaïques s'étaient arrêtés à courte distance de l'enceinte et ne dépassaient pas les limites de notre précédente fouille.

Sous le tell de déblais, le roc franc a été atteint à 5 mètres au-dessous du seuil de la porte de Dionysos dont la cote donnée par le plan de Baraize est 108 m. 475. Le cubage de terre enlevée est au total de 6250 mètres cubes (fig. 1). Cette terre a servi à prolonger la route déjà commencée en 1940 qui va de plain-pied du temple de Deir el Médineh au Ramesseum et qui supprime les dangereuses montagnes russes de l'ancienne voie de communication entre ces deux sanctuaires.

L'espace dégagé ne contenait aucune construction au-dessus du niveau du sol mais un silo à deux compartiments qui pourrait dater d'une époque plus ancienne que le Nouvel Empire. Au-dessus de ce silo comblé avait été tracé en grosses pierres assemblées sans ordre et sans mortier une sorte de caniveau (fig. 2) au cours sinueux faisant suite vers le nord-est à un établissement analogue découvert en 1940 près duquel se trouvaient trois cuves rectangulaires en calcaire, trois cuvettes de broyage en pierre noire et des emplacements d'amphores. Des cavités circulaires profondes de quelque 0 m. 50 et d'un diamètre variant de 0 m. 30 à 0 m. 60 étaient creusées en divers endroits soit proches du caniveau soit très éloignées de lui et sans relation avec lui. Leurs dimensions réduites interdisent de les prendre pour des fosses destinées à des arbustes; leurs emplacements ne les désignent pas non plus comme des puits pour dépôts de fondation; elles ne paraissent donc pas avoir eu d'autre emploi que de contenir des amphores.

L'escalier monumental (fig. 3) à deux volées de marches encadrant une glissière centrale qui descend du parvis du temple construit sous le règne de Sethi Ier vers la plaine de Gournah en direction de l'Est aboutit inférieurement au niveau atteint

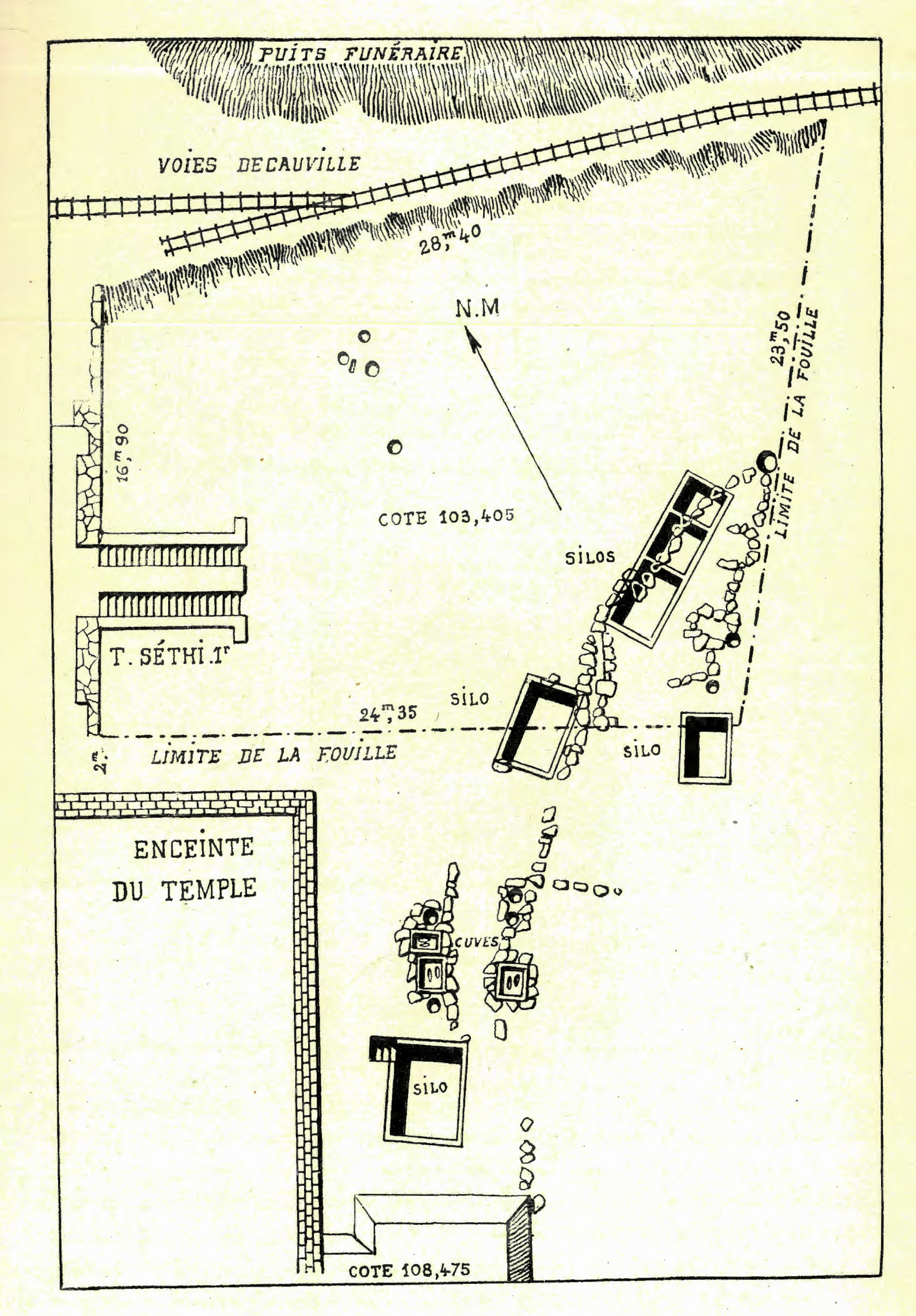


Fig. 1. Plan du chantier des fouilles de 1945-1946.



Fig. 2. Chantier de 1945-1946 après l'enlèvement du tell de déblais.



Fig. 2. Canalisations antérieures au Nouvel Empire.

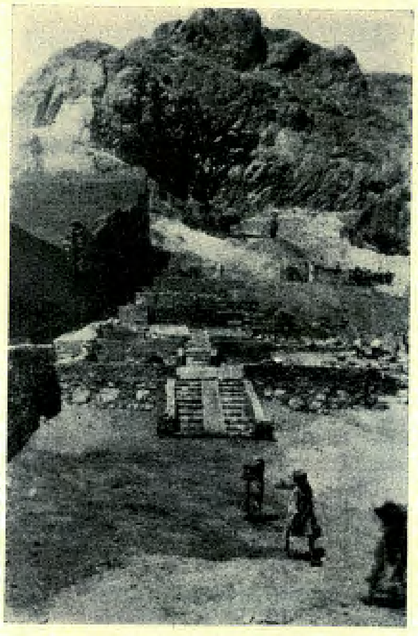


Fig. 3. Escalier du temple d'Hathor de Sethi Ier.

cette année, c'est-à-dire à la cote 103 mètres qui fut par conséquent celui de l'époque Nouvel Empire en cet endroit.

En réalité, au-dessus du sol vrai, des apports de terre tassée par piétinement avaient à la longue créé un sol artificiel surélevé d'une vingtaine de centimètres qu'il fallut défoncer pour voir s'il ne recouvrait aucune trace d'un âge plus ancien ni aucun orifice de tombe antérieure à Sethi Ier. Seules ont été ainsi mises au jour les cavités circulaires dont nous venons de parler.

CAMPAGNE DE 1946 (15 NOVEMBRE) À 1947 (25 JANVIER)

Après les fouilles de l'année précédente, qui avaient consisté à enlever le tell de déblais obstruant le passage futur du Decauville vers les secteurs à dégager au pied de la falaise du Nord, une vaste cuvette de 40 mètres de côté et de 3 mètres de profondeur se creusait entre le temple de Deir el Médineh et l'immense entonnoir baptisé du nom problématique de «grand puits funéraire». Un talus avait été réservé sur le bord septentrional de cette cuvette pour l'établissement de la voie ferrée qui devait relier les chantiers à venir et le point de déversement des déblais en direction du Ramesseum. Ceux-ci devaient être employés, comme l'année passée, à terminer la nouvelle route en palier que l'Institut français a pris bénévolement le soin de tracer pour mettre en valeur le temple d'Hathor, caché jusqu'ici aux vues des visiteurs venant du Ramesseum, et pour remplacer l'ancien chemin soi-disant carrossable mais propice aux accidents de voitures qui serpentait en montagnes russes dans la plaine de Gournah.

Commandé par la servitude toujours angoissante de l'évacuation et de l'utilisation des déblais, l'ordre logique de succession des travaux voulait que l'effort fût porté maintenant sur l'espace compris, au nord de l'enceinte ptolémaïque du temple et du chantier exploré en 1940, entre la falaise libyque et les lèvres occidentales du grand puits funéraire.

La masse considérable des *koms* entassés par les missions archéologiques qui ont précédé la nôtre ne pouvait être enlevée en une seule campagne. On prit donc pour limite une ligne partant de la tombe n° 2003 de la grande adoratrice d'Amon Ankhnesneferabra (fouillée en 1928 par G. Nagel) et descendant jusqu'à l'entonnoir. Le terrain à explorer n'étant pas plat, mais au contraire, en pente de plus en plus accentuée à mesure qu'il montait vers la montagne, on ne devait pas songer à pousser le Decauville jusqu'au pied de la falaise.

La solution rationnelle était d'établir deux voies en prolongement l'une de l'autre mais à deux niveaux différents. La voie supérieure prenait la terre des *koms* les plus élevés au point de fouille et, par des wagonnets à bascule avant, la déversait verticalement dans les wagonnets à bascule latérale de la voie inférieure qui la portaient à 360 mètres de là au point terminus de déversement. Pour l'exécution de cette manœuvre à la fois rapide et économique, il avait fallu construire un pylône provisoire de 5 mètres de hauteur en gros blocs de roche liés au mortier et solidement étayé par des rails engagés dans la maçonnerie. L'avantage de ce dispositif en deux temps fut de sauvegarder les vestiges de constructions de la partie basse du chantier,

exhumés en dernier lieu, lorsque le pylône fut démoli après avoir rempli son office de déblayer d'abord les ruines étagées sur le versant de la montagne (fig. 4, pl. II).

Il est certain que le procédé employé cette année devra l'être encore pour la portion restant à dégager entre la tombe n° 2003 et celle de la grande adoratrice d'Amon Nitokris située plus au Nord.

Le chantier de fouilles de 1946-1947 s'étend en plan sur 25 mètres nord-sud

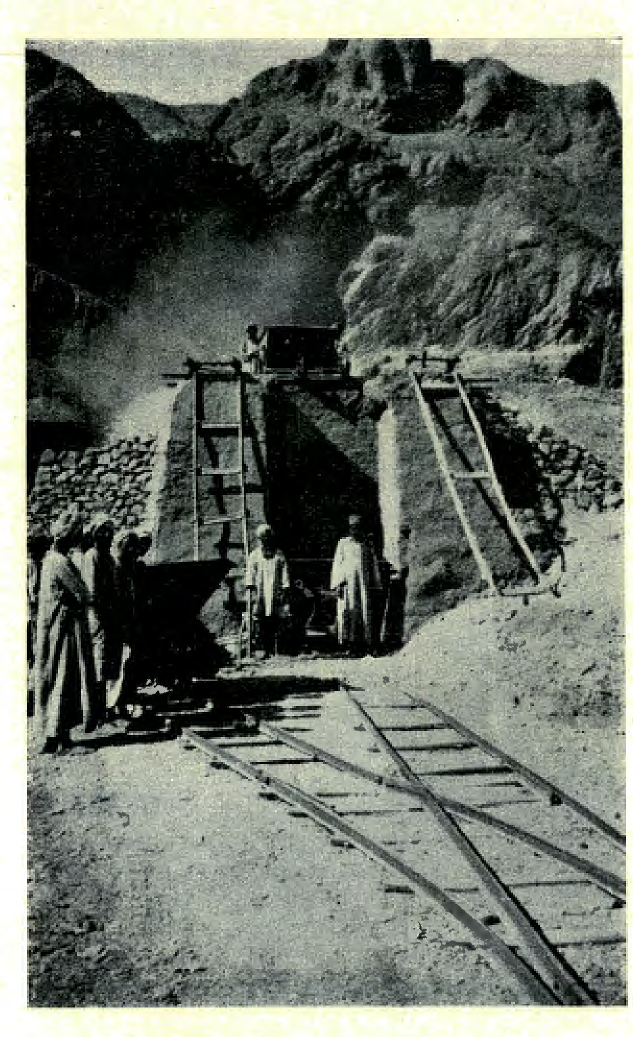


Fig. 4. Déversoir des déblais évacués par deux voies étagées.

et sur 60 mètres est-ouest (pl. I). En hauteur et profondeur, il oscille entre les cotes 107 mètres et 120 mètres. Cette dernière cote est celle du point de départ occidental des travaux devant les ruines de briques du Deir copte édifié contre le gebel sur l'emplacement de l'entrée monumentale de la tombe saïte n° 2003.

A l'époque chrétienne, une large terrasse devait s'étendre assez loin en avant du bâtiment de briques et cette esplanade, faite en remblai, avait pour limites une enceinte de mêmes briques dont un grand tronçon subsiste au Nord du Deir et un

plus petit entre le temple ptolémaïque et la tombe n° 2001. Comme une porte avait été ouverte par les coptes dans l'enceinte lagide, du côté du Nord, elle ne pouvait avoir d'autre raison d'être que d'établir une relation constante entre le couvent du temple et le Deir du gebel. Cela implique l'existence d'un chemin d'accès ou d'un escalier montant de cette porte jusqu'à une autre porte de l'enceinte chrétienne.

Les investigations antérieures aux nôtres, cherchant, comme nous, si sous le remblai ancien, le flanc de la falaise ne recelait pas quelque orifice de tombe encore

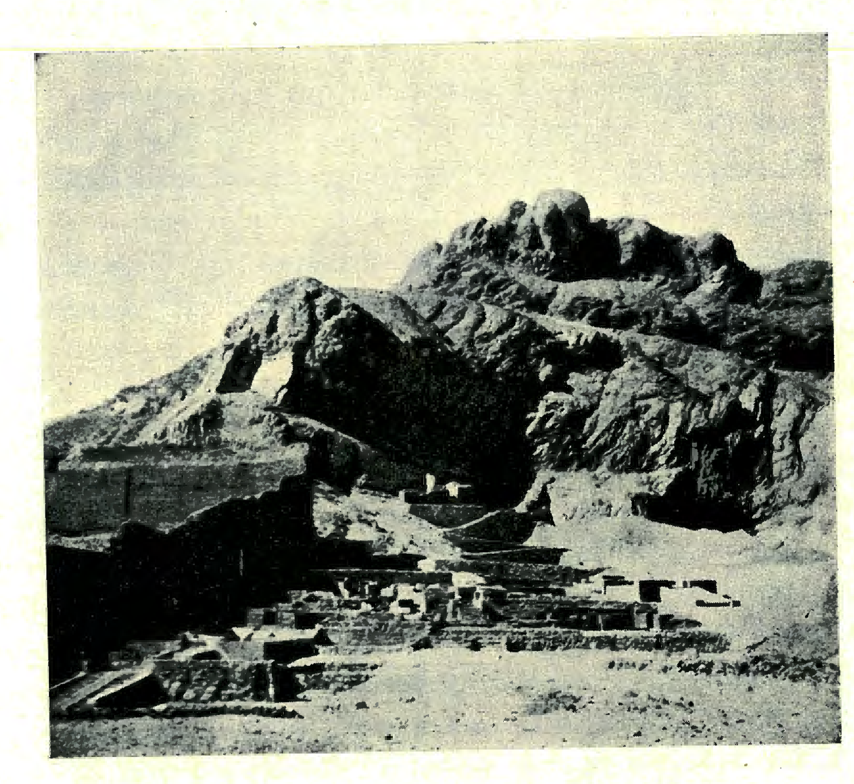


Fig. 5. Le chantier de 1946-1947 après les fouilles. Rampes d'accès de la tombe n° 2003.

plus ancien, ont forcément aboli toute trace de la montée, de la porte et de la terrasse, ne laissant de ces agencements que l'indice fourni par les deux tronçons de murailles allant à la rencontre l'un de l'autre.

Notre premier soin a été de décaper de nouveau toute la surface rocheuse au-dessous du Deir en enlevant les déblais remplis de momies coptes et de linges funéraires rejetés par les fouilleurs précédents hors des tombes n°s 2002, 2003. Ayant constaté que rien n'avait jamais été creusé dans toute la hauteur du front de montagne et que celui-ci formait une sorte de golfe entre les deux promontoires sur lesquels subsistent les départs de l'enceinte copte, nous avons ramené de la terre et constitué à l'aide de pierres sèches, c'est-à-dire sans mortier, une série de rampes grimpant jusqu'au tombeau n° 2003. Le tracé de ces chemins d'accès n'a pas la

prétention d'une reconstitution même approximative de l'état antique; il est purement arbitraire et répond seulement à la nécessité de parvenir au Deir sans avoir eu à toucher au flanc calcaire de la chaîne libyque (fig. 5).

Attaquant ensuite les *koms* entassés sur le reste du secteur, nous avons pu nous rendre compte de leur composition et de la date de leur formation. Ils étaient en majorité constitués par des blocs parfois volumineux de cette mauvaise marne que les Arabes appellent *tafl* dont le remblai de la terrasse chrétienne avait sans doute été fait et qui provenait presque sûrement du forage saïte de l'hypogée et du puits de 30 mètres de la tombe n° 2003. Les fouilleurs qui en étaient responsables avaient dû terminer leurs recherches par celles que nous faisions actuellement en débutant. Ils avaient rejeté tout ce *tafl* sur la partie basse de leur chantier dont l'exploration était achevée. Nous avons eu confirmation de cette constatation par le témoignage de nos plus vieux ouvriers et, de plus, nous avons appris que l'auteur principal de la présente situation des *koms* était Schiaparelli. Chaque génération est encline à qualifier d'archaïques les méthodes de ses devancières surtout lorsque la différence des buts poursuivis ne semble pas justifier toujours l'emploi de ces méthodes. Pour ne point échapper à la règle, nous avons eu malheureusement maintes occasions de déplorer à Deir el Médineh que la mission archéologique de Turin n'ait laissé aucune relation précise des grands travaux qu'elle y avait accomplis, car les moindres indications sur l'origine des nombreux objets rapportés dans son musée nous eussent été bien souvent de la plus grande utilité. Cette fois nos regrets, devant la nullité de nos trouvailles, se doublent de ceux que chacun peut éprouver en constatant l'état dans lequel est abandonné un site archéologique dont on a extrait tout élément d'identification des monuments architecturaux.

Effectivement, les exigences de la science égyptologique sont de date récente et leurs heureux résultats sont là pour démontrer que les plus modestes ruines des civilisations disparues ont parfois plus de valeur documentaire que les meilleurs objets de collection quand ceux-ci sont dépourvus de certificats d'origine. Il serait injuste d'attribuer la responsabilité totale de la dévastation signalée à une mission qui, par ailleurs, a rendu de grands services à l'égyptologie, car une part importante en revient aux indigènes de la contrée.

Cette digression veut seulement justifier le manque de certitude aux points de vue de la datation et de la destination qu'il a été possible d'obtenir pour les constructions religieuses, funéraires et civiles, en raison de l'enlèvement assez brutal des huisseries de portes et autres éléments inscrits qui s'y trouvaient.

En dehors des blocs de *tafl* dont nous avons parlé et qui écrasaient sous leur accumulation les arasements de murs respectés pour leur absence de valeur commerciale ou autre, les *koms* de déblais contenaient presque en surface, des tessons de poteries gréco-romaines et chrétiennes décorées de feuillages uniformément colorés en brun rouge vineux, des ostraca démotiques et coptes sur fragments d'amphores cotelées

et des bouchons de vases chrétiens en limon grossier avec estampilles en relief peintes en rouge vif ou en blanc composées soit d'un seul signe *Ankh*, soit de plusieurs lettres coptes ou grecques. De nombreuses briques de toutes époques et de tailles différentes, mais principalement saïtes et coptes provenant en majorité du Deir du gebel et de la tombe n° 2003 étaient mêlées à la terre.

L'intérieur et la partie inférieure des *koms* renfermaient, en plus des débris de momies embaumées au bitume et de leurs lingeries funéraires, des fragments de cercueils en bois peint, soit du Nouvel Empire, soit des basses époques; une grande quantité d'oushebtis de petite taille (0 m. 06) presque tous de même fabrication et tous anépigraphes, les uns en faïence bleue, les autres en terre cuite peinte en bleu, généralement attribuables aux dynasties ramessides, éthiopiennes et saïtes; des ostraca hiératiques, démotiques et coptes, les premiers sur éclats de calcaire autant que sur tessons; quelques morceaux de céramique du Nouvel Empire et enfin un certain nombre de fragments de pierres gravées et inscrites dont le détail sera donné ci-dessous dans la nomenclature des trouvailles.

LES CONSTRUCTIONS

Au total, les ruines dégagées, dont la hauteur subsistante des murs ne dépasse guère 0 m. 50, comprennent : deux grandes chapelles non funéraires, une ruelle montante, cinq tombes réduites à leur puits funéraire et à un caveau sans décoration, trois maisons civiles d'époques différentes et des perrés de soutènement de terrasses en ascensions successives de l'Est à l'Ouest vers le pied de la falaise libyque (pl. III).

I. CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES

1. Chapelle marquée F sur le plan du chantier (pl. I et V). Cette chapelle, située à la limite sud du chantier de cette année, à une cote moyenne de 108 à 109 mètres, est construite sur remblais, d'une épaisseur variant de un à deux mètres. Son entrée était à l'Est et ses naos à l'Ouest. La portion inférieure conservée de ses murs est faite de pierres brutes comme toutes les basses assises des constructions tant civiles que religieuses et funéraires des siècles ramessides à Deir el Médineh et ces murs étaient peints en blanc au moins jusqu'au sommet de la plinthe, c'est-à-dire, environ jusqu'à un mètre de hauteur au-dessus du sol. La grande quantité de briques recueillie sur ses ruines prouve que la portion supérieure des murs était faite de ces matériaux qui, après crépissage, se prêtent mieux à recevoir une décoration que les soubassements moins réguliers de pierres. Le sol était de terre damée et les

deux salles dont se compose la chapelle étaient couvertes par une toiture plate de o m. 25 d'épaisseur avec poutrage et lacis de branchages et d'alfa engobés dans une couche de mortier de limon. Des fragments de cette couverture contenant les débris végétaux et les traces des poutres parsemaient les décombres. Cependant aucun reste de fresque des parois ne fut trouvé *in situ*. L'éclairage des salles devait être zénithal. Le grand axe longitudinal n'est pas le même dans toute la longueur de l'édifice; il est déporté de quelques degrés au Sud quand on passe de la première



Fig. 6. Escalier d'arrivée de la chapelle F.

à la seconde salle, ce qui tient à ce que celle-ci, moins indépendante que l'autre des constructions voisines, emprunte sur son côté méridional le mur mitoyen qui la sépare d'une chapelle plus basse, fouillée en 1940. Cette servitude a aussi pour résultat une irrégularité de formes faisant varier la largeur de la seconde salle entre ses extrémités Est et Ouest.

Par un escalier de dix marches, on accède de la plaine orientale à un palier dallé de calcaire qui précède la porte d'entrée percée dans un mur de o m. 85 d'épaisseur formant pylône, mais sans fruit (fig. 6).

La première salle ainsi surélevée de 1 m. 10 au-dessus du sol environnant mesure 4 m. 60 de longueur et autant de largeur. Un pilier de brique engagé dans le centre de la paroi sud soutenait une poutre maîtresse du plafond.

Face à la porte d'entrée, qui s'ouvrait comme presque partout en pivotant sur l'aile droite, un escalier de six marches dont les degrés et la rampe sont construits en calcaire, monte de o m. 90 vers la porte de la seconde salle percée dans un mur

de o m. 65 d'épaisseur (tous les murs latéraux de la chapelle ont de o m. 35 à o m. 40 d'épaisseur).

La première salle était une sorte de narthex ou de parvis couvert et dans ce vestibule du véritable sanctuaire, les fidèles se livraient aux ablutions purificatrices avant de pénétrer dans le saint lieu car, dans le sol, sont enfoncées, comme dans les cours de temples et les antichambres de chapelles votives que nous avons déjà signalées à Deir el Médineh, des amphores destinées aux eaux lustrales. L'une d'elles



Fig. 7. Salle de réunion de la chapelle F.

est placée devant l'escalier, l'autre un peu à sa droite (fig. 7). De part et d'autre de l'escalier, le mur oriental forme une plinthe débordante de o m. 20 sur o m. 80 de hauteur qui servit probablement à asseoir de chaque côté une stèle dont la trace d'applique se voit encore dans le crépi de la muraille. Près de l'escalier ont été trouvés quatre ostraca hiératiques ramessides (pl. XII), un grand fragment de stèle calcaire en relief champlevé avec cartouche et *serekh* de Ramsès II (pl. IX), deux autres fragments calcaires d'une stèle [1] et d'un linteau sculpté et peint en ocre jaune représentant Ramsès II [2]. (Voir nomenclature des trouvailles). Sur ces indices et sur le mode architectural de l'édifice se base pour nous l'hypothèse de la datation qui peut vraisemblablement être fixée au règne de Ramsès II. Quant à l'affectation à une divinité quelconque de ce petit sanctuaire, elle présente une plus grande incertitude. Il faut pourtant remarquer que dans l'épaisseur des déblais italiens qui recouvraient la chapelle ont été retrouvées deux stèles dédiées à la déesse-serpent Mert Seger qu'un ouvrier malhonnête avait dissimulées et n'avait pu récupérer ensuite, les progrès de la fouille lui ayant fait perdre le souvenir de l'endroit exact

[1] Avec cortège d'hommes portant une sédia royale ou un naos divin (n° 18).

[2] Une pierre de fondation sculptée en haut-relief sur ses deux faces, figurant un taureau couché aux pattes liées (n° 17), enfin deux hauts supports de coupe à encens ou de lampe, en terre cuite blanchie (n° 37).

où il avait caché son larcin. A elle seule cette trouvaille ne suffit pas à identifier la dédicace de l'oratoire; mais elle pose néanmoins un point d'interrogation non rejetable a priori.

La seconde salle, qui est la véritable salle de réunion de la confrérie, a les mêmes dimensions que la précédente, bien que son axe longitudinal, déporté de 6 degrés vers la gauche (Sud), provoque une irrégularité de forme qui n'affecte que la moitié

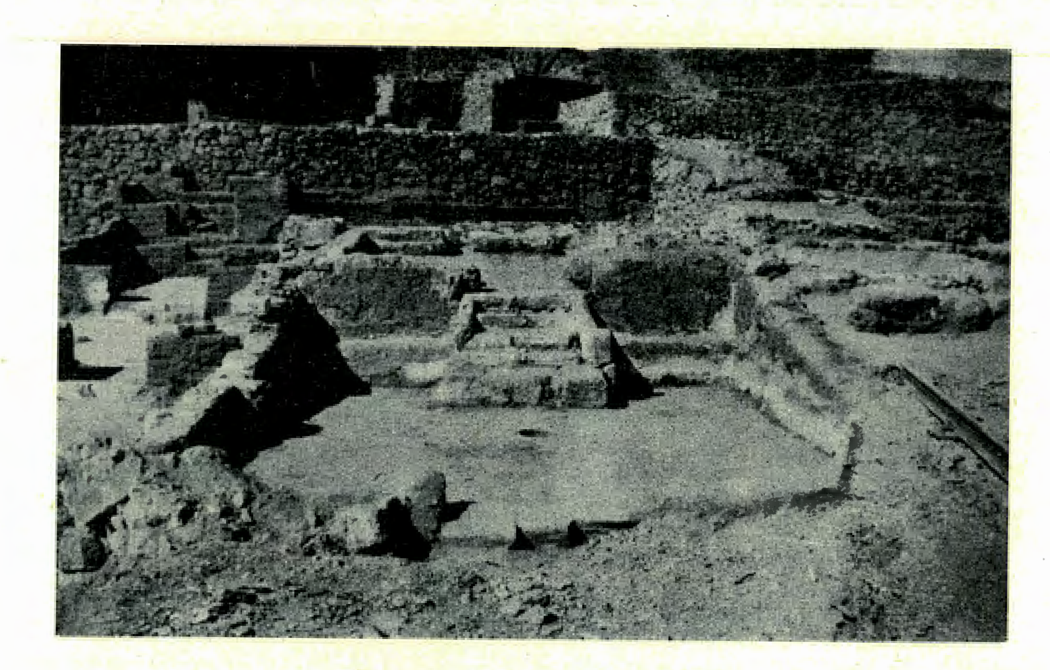


Fig. 8. Vue d'ensemble de la chapelle F. Pronaos et naos.

méridionale à cause de la mitoyenneté de son mur commun avec la chapelle voisine (B). Sous le sol damé subsiste, jusqu'à un mètre de profondeur, un mur de pierres d'une construction plus ancienne, perpendiculaire à l'axe de la salle capitulaire et presque au-dessous de l'escalier du pronaos (fig. 8).

Un morceau d'une base calcaire de colonne trouvé sur le sol peut laisser penser que le plafond avait pour soutiens une paire de colonnes. Tout le long de la paroi sud court une banquette blanchie de o m. 35 de largeur et de hauteur sur laquelle prenaient place, lors des cérémonies, les membres du chapitre. Elle se termine à l'Est par une sorte d'estrade de même hauteur et de o m. 90 de largeur, aussi longue (1 m. 40) que la paroi Est contre laquelle elle s'appuie. Cette sorte de tribune basse, toujours dallée de calcaire, se rencontre et toujours près de l'entrée, dans plusieurs chapelles votives de Deir el Médineh (voir le *Rapport* de 1929). L'extrémité occidentale de la banquette butte contre le mur du pronaos qui est perforé par deux portes précédées d'escaliers. La porte centrale ou plutôt celle qui est la plus proche du centre, car elle n'est pas dans l'axe de la salle, n'est précédée

que d'une seule marche; la porte du sud s'ouvre au-dessus de deux marches, presque dans l'angle sud-ouest.

Malheureusement, le pronaos, s'il en exista, est détruit ainsi que le ou les naos. En arrière des deux portes un court tronçon de mur de pierres se dirige vers l'ouest où, au pied d'un long et haut perré de soutènement des terrasses supérieures, existent les restes d'un silo plus ancien aux parois d'une seule épaisseur (o m. 20) de briques mesurant : o m. 33 × o m. 15 × o m. 10.

Il est possible qu'il n'y ait eu qu'un seul naos, celui qui est situé le plus près du centre et que les deux marches et la porte du sud aient conduit vers une sacristie ainsi qu'on le constate parfois dans d'autres chapelles (pl. V).

Si les deux stèles de Mert Seger (n°s 11 et 12), accidentellement enfouies dans les parages immédiats de ce petit sanctuaire en ont été extraites par un voleur, il y aurait des chances pour que cette divinité en ait été l'habitante sous le règne de Ramsès II; mais cela est bien problématique étant donné que les pillards de Gournah n'ont pas pour habitude de cacher les objets de leurs vols à l'endroit même de leur trouvaille. Le bloc de roche (25) marqué en hiératique « Thouty neb... », trouvé près du naos, ne suffit pas non plus à attribuer cette chapelle au dieu Thot. Les trois représentations de Ramsès II ou de son cartouche sur les autres fragments sculptés trouvés en place auraient plus de poids dans une argumentation en faveur d'un mémorial de ce pharaon. C'est hélas tout ce qu'on peut supposer pour l'attribution de la chapelle F en l'absence d'autre document probant.

2. Chapelle marquée G sur le plan du chantier (pl. I, V, VI). Cette chapelle est située à la limite nord du chantier de 1946-1947; sa cote la plus basse est de 108 m. 145 et la plus élevée de 3 m. 391. Son grand axe longitudinal fait un angle de 70° N-O, ce qui l'oriente presque face à l'Est et l'adosse rituellement au gébel à l'ouest. Elle est posée sur remblais dont la couche progresse en épaisseur de o m. 50 (Ouest) jusqu'à 1 m. 20 (Est).

Sa construction est remarquable de régularité et de précision, les angles sont rigoureusement droits, les murs, bien rectilignes et partout égaux en épaisseur, sont par suite égaux en longueur dans le parallélisme exact des parois latérales et des pylônes successifs. Cela tient en grande partie aux matériaux employés qui sont de belles et grandes briques (sauf un soubassement de pierres du mur nord de la salle hypostyle). A première vue, ce détail architectural offrirait une indication sur l'époque de l'érection du monument car un tel soin et un tel matériau sont le propre de certains moments de l'histoire : surtout la XVIIIe dynastie, le règne de Sethi Ier et l'époque saïte. La discrimination entre ces principales périodes résultera, en dépit du manque de tout élément de pierre inscrite, de l'examen des briques pour le monument lui-même et de l'étude des constructions voisines.

L'ordonnance parfaite de la chapelle G, prise en son ensemble, est d'autant

plus remarquable que son édification fut opérée en plusieurs temps et qu'elle garde, malgré ses remaniements successifs, une unité assez rare dans ce genre de sanctuaires populaires pour être notée.

Partant de l'Ouest en allant vers l'Est, le monument se bornait, à l'origine, à une salle probablement voûtée de 3 m. 10 de longueur et de 2 m. 50 de largeur adossée à la pente de la montagne et, pour ce fait, terminée de ce côté seulement par un mur de soutènement en pierres jusqu'à une certaine hauteur; les autres côtés étant entièrement construits en briques mesurant : o m. 30 à o m. 31 × o m. 16 à o m. 17 × o m. 09 à o m. 10 (fig. 9).

Le sol était dallé de pierres brutes plates irrégulières. Il se relevait de o m. 20, sur toute la largeur de la pièce, pour former contre le mur terminal une sorte d'estrade large de o m. 45. Les murs, de o m. 35 d'épaisseur étaient crépis intérieurement mais non blanchis. Cette absence de peinture, étant donné l'importance de tout l'édifice et le dallage du sol, induit à penser que les parois étaient recouvertes de bas-reliefs en calcaire ou en grès, appliqués d'un bout à l'autre (Soulignons en passant que M. G. Nagel sortit du tombeau n° 2003 un certain nombre de dalles de grès sculptées qui au total eussent composé une salle voûtée de petites dimensions avec au moins une porte dans un des murs de tête). Cette chapelle était dédiée à Osiris de Djemé ([hiéroglyphes]) par Taharqa; elle avait donc la même destination qu'un temple funéraire royal. Sa porte orientale devait être l'entrée tandis que l'autre, si elle existait, s'ouvrait peut-être sur un naos (voir à ce sujet le *Rapport* de M. G. Nagel [1928]. *Fouilles à Deir el Médineh, nord,* p. 14 et 15, pl. V et VI. Nous n'insistons pas sur cette hypothèse qu'expliqueraient le proche voisinage de la tombe n° 2003 et l'incertitude qui plane sur l'emplacement d'un petit temple de Taharqa dans ces parages).

Toujours est-il que notre primitive chapelle G devait, par la suite, devenir l'unique noas de la construction définitive et que ses proportions inusitées permettent toutes les suppositions.

La porte orientale débouche à l'est sur un palier, pavé d'une seule dalle en calcaire, d'où descendent quatre marches de calcaire. A droite et à gauche de cet escalier furent créés deux petits réduits qu'on ne peut raisonnablement assimiler à des naos, affectés aux deux composants divins d'une triade et qui semblent plutôt avoir été des sacristies, des dépendances sans ornementation. En bas des quatre degrés était une terrasse de 1 m. 20 de largeur, courant sur 5 m. 50 de longueur soutenue en avant par un perré de pierres descendant à 1 m. 10 de profondeur et au centre duquel deux arasements de murs parallèles marquent la présence d'une descente en plan incliné ou d'un escalier bordé d'un garde-fou (fig. 10)[1]. A cette profondeur de 1 m. 10, c'est déjà le roc franc, mais ravalé et aplani et l'on y trouve

[1] On a constaté dans la chapelle F la présence d'un mur semblable, de construction plus ancienne.

les traces d'une construction rectangulaire aux murs très légers, de petites pierres, obliquement orientée par rapport à la chapelle. Son sol damé, ses dimensions, peuvent la faire considérer comme une habitation d'un temps ancien plutôt que comme un silo antérieur en date à la chapelle G.

Le second état de celle-ci fut la construction d'un grand parvis de 6 m. 30 de longueur et de 5 m. 50 de largeur au niveau de la terrasse, c'est-à-dire à 1 m. 10



Fig. 9. Naos de la chapelle G.



Fig. 10. Premier état du pronaos de la chapelle G.

au-dessus du sol vierge. Il était limité au nord par un mur aux soubassements de pierres pour soutenir les terres plus élevées de l'extérieur; au sud par un mur de o m. 45 d'épaisseur en briques de o m. 40 × o m. 20 × o m. 12, et à l'est par un pylône débordant latéralement, de o m. 75 d'épaisseur, en briques de même calibre que celles du mur sud, extérieurement et intérieurement blanchies.

L'interruption du crépi blanc extérieur à la partie centrale, dans toute la largeur de la porte, et sur toute la hauteur comprise entre le seuil et la base du pylône, montre qu'un escalier descendait du parvis vers la plaine.

Un troisième état prolongea de 6 m. 60 vers l'est la grandeur de l'édifice. Cet agrandissement au niveau du sol antique avait pour but de transformer le parvis du second état en salle hypostyle (fig. 11), couverte d'un toit plat, soutenu par deux colonnes dont les bases rondes en *zalat,* sorte de pierre dure du gebel mesurent o m. 70 de diamètre et portent la marque circulaire du fût qui n'avait au point de jonction que o m. 20 de diamètre, et deux axes diamétraux en croix.

Ces bases de colonnes gisaient renversées, presque à leurs places, mais sur le fond primitif rocheux. Le sol de la salle hypostyle était de terre damée, les parois

reçurent une décoration peinte sur enduit de limon. Les rares fragments qu'on en a retrouvés montrent qu'une frise florale courait tout autour des murs et que des scènes polychromes ornaient la cimaise. On distingue, entre autres détails, le feuillage vert d'un persea sur fond jaune, la croupe d'un félin, des autels et des bou-

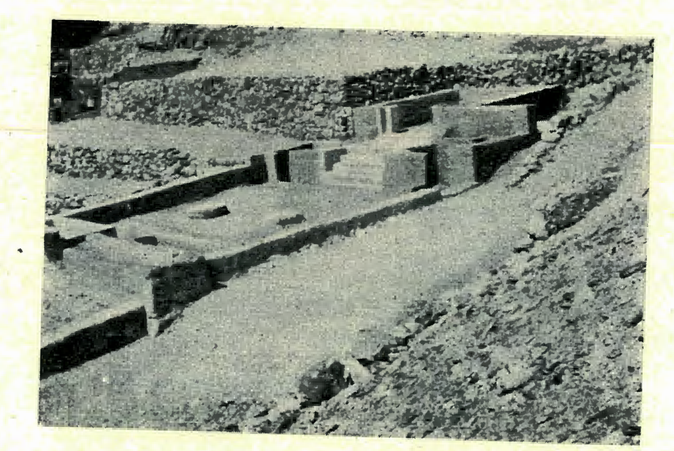


Fig. 11. Salle hypostyle de la chapelle G.

quets montés, le buste et les bras d'un homme faisant une offrande dans une coupe à pied; la main gauche d'un homme présentant une coupe à pied devant le trône

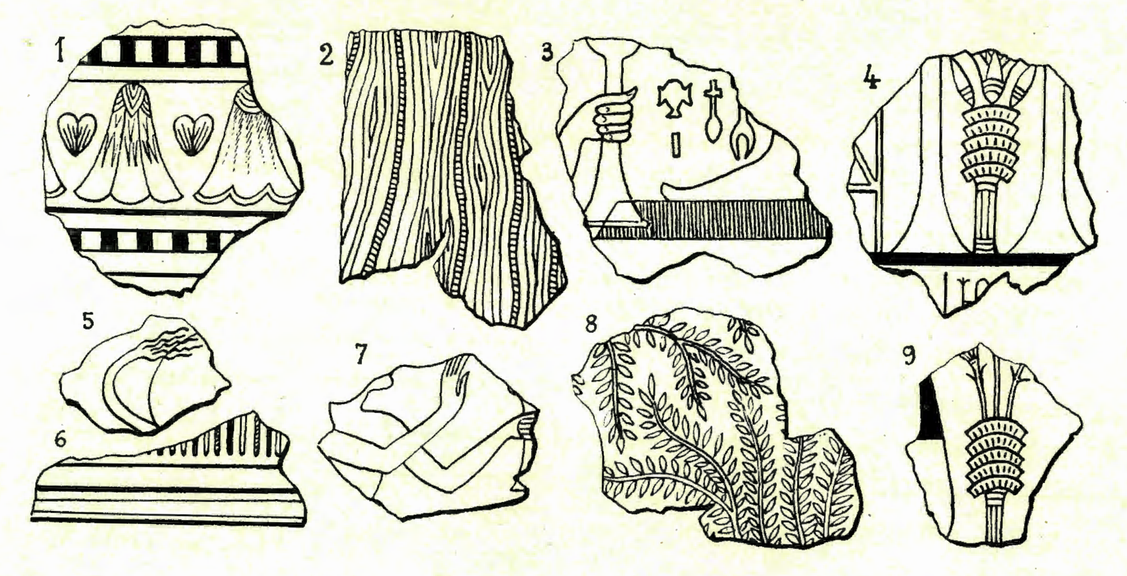


Fig. 12. Fragments de la décoration peinte de la chapelle G.

de Ptah aux chairs peintes en bleu. Tous ces derniers fragments sont peints sur fond blanc (fig. 12). Leur style est nettement ramesside, ce qui contribuerait à dater le monument et à exclure l'hypothèse émise ci-dessus, d'un mémorial éthiopien de Taharqa dont il faudra chercher ailleurs l'emplacement. De chaque côté de la porte

de l'hypostyle, contre le mur interne du pylône, deux petits enclos de 1 m. 85 de longueur nord-sud et de 0 m. 75 de largeur est-ouest, étaient limités par des muretins légers d'une épaisseur de brique (0 m. 20).

Cette minceur leur interdit de s'élever jusqu'à la hauteur probable du plafond de la salle et, comme ces petits réduits ont un sol de terre battue de même niveau que celui qui règne autour d'eux, ils furent sans doute des locaux adventifs ayant un rôle actif dans le genre de culte propre à ce sanctuaire plutôt que deux petites estrades ou tribunes, intérieurement bourrées de gravats, comme celles que nous remarquons ailleurs. Entre ces deux chambrettes existait donc un couloir de 1 m. 25 de largeur conduisant à l'entrée de la grande salle à colonnes.

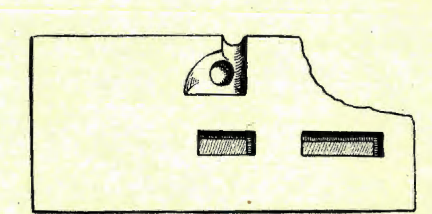


Fig. 13. Seuil de porte de la salle hypostyle dans la chapelle G.

Tout le sol de ce couloir de 1 m. 75 de longueur (y compris l'épaisseur du pylône et les chambranles de la porte) était couvert d'un entassement d'alfa, de menus branchages et de très nombreux fragments de limon peint imitant le bois, c'est-à-dire teintés uniformément d'ocre jaune et veinés d'ocre rouge. La forme arquée de la plupart de ces débris montre qu'ils constituaient la décoration de la voûte du couloir, lequel n'avait pas de raison d'être aussi haut que l'hypostyle. (Nous avons à Deir el Médineh d'autres exemples d'imitation de plafond de bois dans l'entrée de certaines chapelles funéraires, telles que celle de la tombe n° 267 de Haï).

Le seuil en calcaire de la porte conserve les godets de crapaudine et les mortaises des jambages de l'huisserie (fig. 13). Ces jambages étaient en bois et ceux de nos ouvriers qui ont travaillé sous Schiaparelli prétendent qu'on enleva de cet endroit un encadrement de porte magnifiquement décoré. Ce pourrait être celui qui, au Musée de Turin, porte les noms du Vizir Neferrenpet, du chef de travaux Neferhotep et de son père Nebnefer. (Ce vizir serait plutôt celui qu'Arthur Weill place sous le règne de Ramsès II que le Neferrenpet de la XXe dynastie).

Les mêmes ouvriers se souviennent qu'un très beau groupe statuaire en calcaire fut également découvert à cette place. Nous ne connaissons que les belles statues assises de Pendoua et de sa femme Nefertari qui répondent à ce témoignage car Schiaparelli nous a dit lui-même que ce couple avait été trouvé par lui au nord du temple de Deir el Médineh. On n'oserait baser sur ces souvenirs une datation et une affectation du monument bien qu'ils corroborent, pour l'époque, les données de la décoration, plus que celles de l'architecture. En tous cas, la présence de ces deux pièces importantes du Musée de Turin ne constitue pas une preuve que la chapelle était dédiée à Neferrenpet ou à Pendoua.

Passant maintenant dans la dernière adjonction du sanctuaire, nous voyons que l'escalier qui descendait jadis du premier pylône tombait au-dessus d'une grande

brèche provenant de l'effondrement d'un ancien caveau funéraire situé sous le sol de ce second parvis. Du même coup ce caveau, qui n'est qu'une simple caverne non décorée, trouve sa place chronologique dans une époque plus reculée car on avait remédié à l'écroulement de son plafond de mauvaise marne par un poutrage dont les attentes subsistent et par une réfection à l'aide de clayonnage pris dans une épaisse couche de mortier.

Les murs du nouveau parvis, directement posés sur le roc, sont faits en briques



Fig. 14. Second parvis de la chapelle G.

de o m. 30 × o m. 15 × o m. 08 et ils ont la même épaisseur que ceux de la salle hypostyle, construits sur blocs de «tafl», au sud, et sur pierres, au nord.

On retrouve ici encore, de chaque côté de l'entrée orientale, contre les joues internes du pylône, deux petites constructions de briques ménageant entre elles une sorte de couloir faisant suite à l'entrée.

Cette fois les murs sont plus épais (o m. 40) et ils reposent sur le sol vierge. Quand ce parvis fut remblayé à son tour, avec suppression de l'escalier descendant de la salle hypostyle, les deux petites annexes en question furent-elles conservées ou au contraire démolies et recouvertes de terre? On ne saurait le dire car leurs arasements ne gardent plus que deux assises de briques.

Le nouveau parvis devait être une cour à ciel ouvert et peut-être ses parois n'avaient-elles pas de décoration ou beaucoup moins que la grande salle de réunion. On n'a trouvé aucune trace de colonnes et si peu de fragments de peinture que ceux-ci pouvaient provenir de l'hypostyle (fig. 14).

Le pylône débordant qui termine la cour est construit en briques de calibres oscillant entre les mesures suivantes : o m. 30 à o m. 32 × o m. 14 à o m. 15 × o m. 08 à o m. 09. Aucune brique trouvée cette année ne porte un cartouche ou une marque d'atelier quelconque.

Les deux pylônes sont à faces verticales, sans fruit; ils sont crépis et blanchis et leur appareil est très régulièrement ordonné en lits horizontaux.

On accédait à la cour par une montée en plan incliné dallée de pierres brutes et encadrée de parapets de briques. Elle avait une longueur de 5 m. 50 et une largeur de 2 m. 75. La différence entre le départ inférieur et l'arrivée est de 1 m. 20 (fig. 15). Devant elle s'étend un terrain en pente vers la plaine.

La chapelle G avec sa cour, sa salle hypostyle (où ne manquent que les bancs des confrères) son naos unique, est de ceux dont les proportions, la construction et pour tout dire, l'aspect général offrent les caractères les meilleurs que nous



Fig. 15. Rampe pavée d'accès à la chapelle G.

connaissions à Deir el Médineh. C'est pourquoi il est regrettable que sa destination reste inconnue et que son âge puisse seulement être fixé d'une manière approximative par des souvenirs et par quelques indices d'architecture et de décoration.

D'après ceux-ci, il semble possible d'en attribuer la construction définitive à l'époque ramesside et peut-être son plan initial à un temps un peu plus ancien du Nouvel Empire.

II. CONSTRUCTIONS FUNÉRAIRES

Cinq tombeaux ont été découverts éparpillés sur l'étendue du chantier. Ils ne conservent aucune superstructure et se résument à leurs éléments souterrains, le puits ou la descente en escalier et une caverne grossièrement creusée dans une roche inconsistante ne comportant aucun revêtement interne de briques et, par conséquent aucune décoration. Ce sont des tombes individuelles pauvres, peu profondes, qui furent pillées longtemps avant que la mission italienne ne vînt y glaner peut-être quelque reste du mobilier funéraire. Leurs orientations sont variables; mais leur

genre de dispositif les situe à une époque unique facile à déterminer. Comme elles sont enjambées ou recouvertes parfois par les murs de monuments religieux ou civils qui ont aboli les superstructures, elles ne peuvent être contemporaines ou postérieures en date et sont forcément antérieures à ces édifices. Les fouilles précédentes ont rempli de déblais les descentes et les caveaux de sorte que les rares objets et ostraca recueillis par nous dans ces hypogées n'en proviennent pas obligatoirement et ne peuvent servir à les dater ou à en indiquer la propriété. Il est visible que

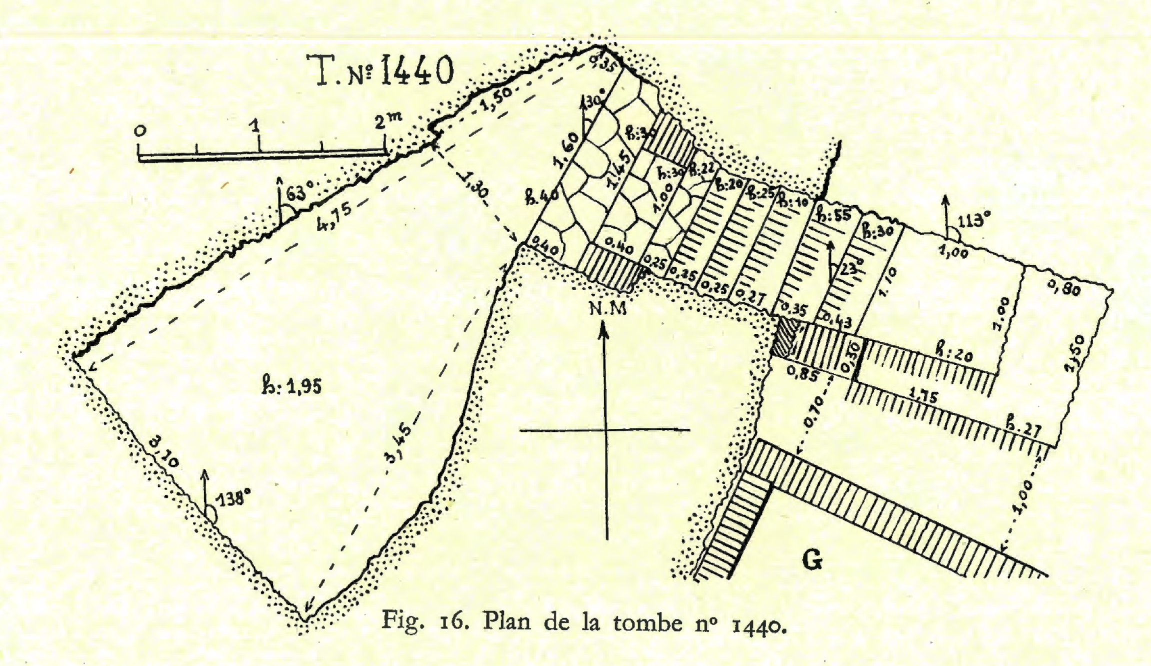


Fig. 16. Plan de la tombe n° 1440.

ces caveaux ont eu pour second emploi celui de servir de caves aux habitations civiles établies au-dessus d'eux par la suite.

1. *La tombe n° 1439*, située dans l'angle nord de la chapelle C fouillée en 1940, est un petit puits de 1 m. 50 de profondeur, taillé dans la marne, desservant au nord une étroite et basse caverne de la longueur et de la largeur d'un corps humain. Elle ne contenait que de la terre.

2. *La tombe n° 1440* (fig. 16), située à moins d'un mètre au nord du naos de la chapelle G, se compose d'un puits de 1 m. 30 de longueur et 1 mètre de largeur avec bordure de briques mesurant o m. 35 × o m. 15 × o m. 10 sur le côté sud seulement. Un escalier de neuf marches descend vers le nord-ouest. Les trois degrés inférieurs sont en pierres et mortier, les autres sont en briques mesurant o m. 40 × o m. 20 × o m. 12. Le caveau dont l'entrée porte les traces d'arrachement d'une huisserie de pierre est une caverne, très irrégulière de formes, dirigée vers le sud-ouest. La profondeur totale sous le sol extérieur est de 2 m. 75, la hauteur du plafond du caveau 1 m. 95, sa longueur 4 m. 75 et sa plus grande largeur 3 m. 10.

L'escalier et l'hypogée ne contenaient que de la terre et de gros blocs de *tafl*.

3. *La tombe n° 1441* (fig. 17), située sous la cour de la chapelle G, avait son puits funéraire en dehors et au sud de celle-ci. Il mesurait 1 m. 30 de longueur et o m. 70 de largeur. Ses deux grands côtés étaient faits sur 1 mètre de hauteur en briques sableuses et claires de o m. 30 à o m. 33 × o m. 15 à o m. 17 × o m. 10 reposant sur un soubassement de pierres. Le petit côté sud était en pierres et mortier et s'appuyait contre un mur de maison. Le petit côté nord est détruit. Un escalier de quatre larges marches descendait vers le nord à 2 m. 50 de profondeur et conduisait à une caverne de marne longue et étroite de 7 m. 25 de longueur totale et d'une largeur croissant de o m. 90 à 1 m. 75. Ce boyau, de 2 m. 10 de hauteur au maximum, se prolongeait sous la cour orientale de la chapelle G dont le sol le plus bas est à 3 m. 70 au-dessus de celui du caveau, ce qui donnait une épaisseur de 1 m. 60 à la croûte de gebel formant plafond. La nature friable de cette croûte avait provoqué un éboulement, favorisé peut-être par une recherche de pillage ancien. Avant de remblayer la cour, il avait donc fallu boucher la brèche et l'on avait soutenu ce remplissage par des boulins engagés à 2 m. 30 au-dessus du sol du caveau, dans les parois latérales où leurs traces sont encore visibles, au nombre de quatre de chaque côté. Ce remaniement démontre une seconde utilisation non funéraire du souterrain. L'hypogée se terminait par un coecum formant loculus de 1 m. 70 de longueur, o m. 95 de largeur, creusé dans la paroi nord à o m. 70 au-dessus du sol. Aucun objet n'a été trouvé dans cette tombe.

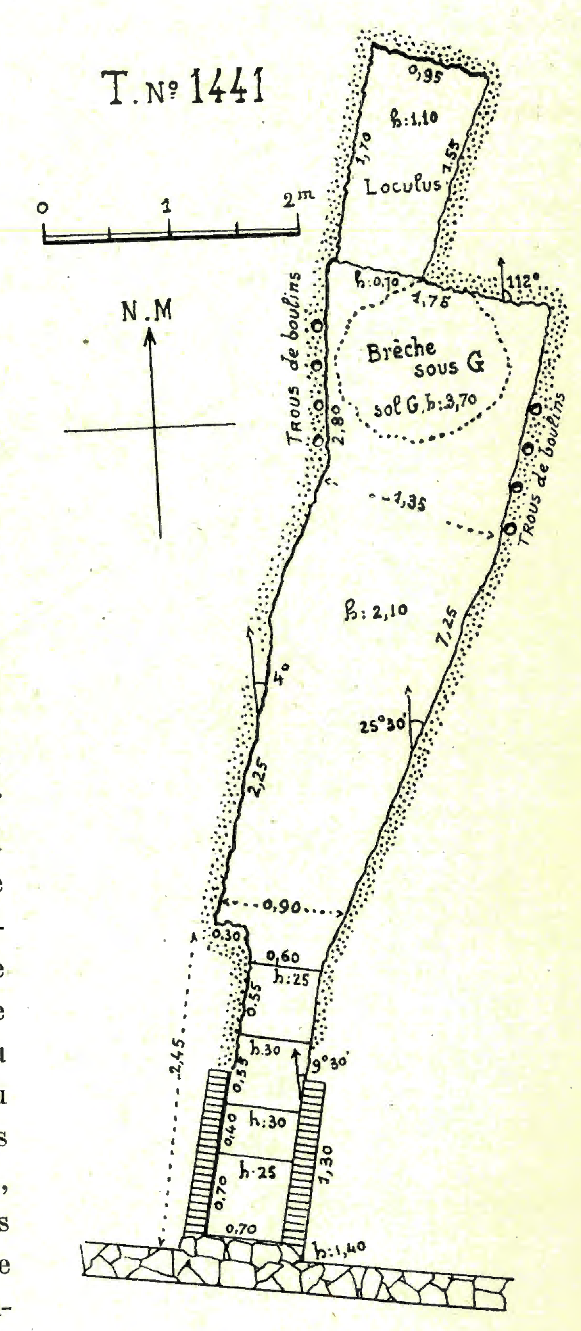


Fig. 17. Plan de la tombe n° 1441.

4. *La tombe n° 1442* (fig. 18), située à 3 m. 50 au sud de la précédente est orientée presque perpendiculairement à elle et son puits fut en partie recouvert par le gros mur d'une construction civile plus tardive. Il avait 1 m. 30 de longueur o m. 80 de largeur et était construit en briques grises et sableuses de o m. 32 × o m. 17 à o m. 18 × o m. 10. Un escalier de huit marches de mêmes briques descendait vers l'ouest à 3 m. 50 de profondeur sous le sol environnant pour aboutir

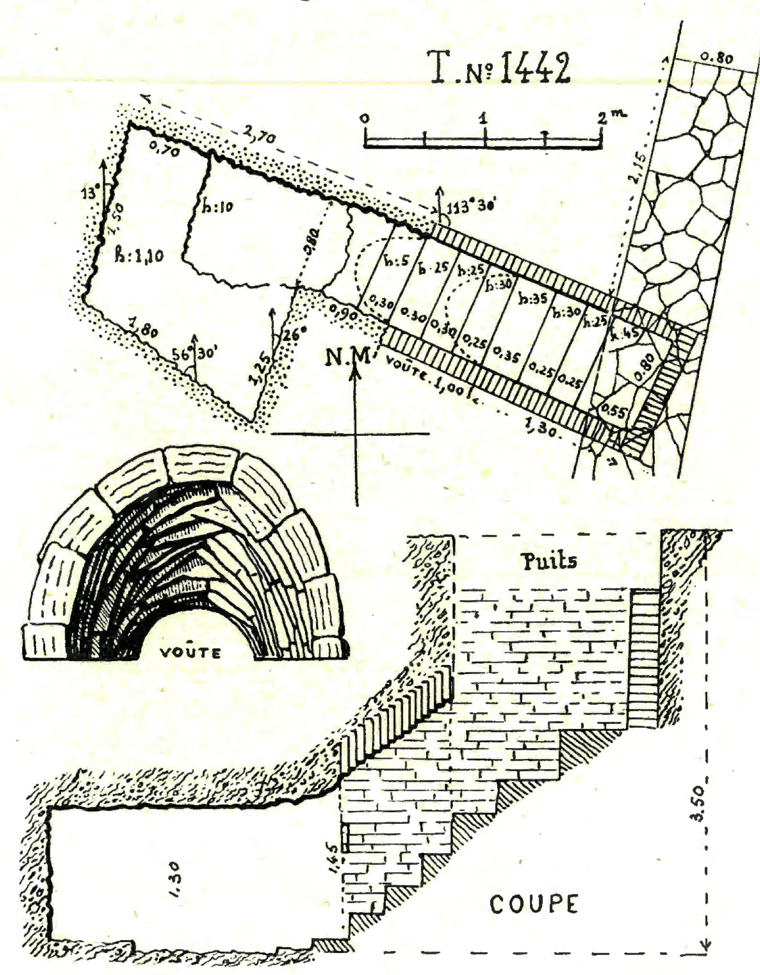


Fig. 18. Plan et coupe de la tombe n° 1442. Appareil de la voûte.

à une caverne presque carrée de 1 m. 50 à 1 m. 80 de côté et de 1 m. 10 de hauteur sous plafond.

Quatre marches se trouvaient à l'intérieur du puits, les quatre autres continuaient de descendre dans un couloir latéralement tapissé de briques semblables à celles du puits et plafonné par une voûte de briques spéciales, au gabarit circulaire, sillonnées de trois cannelures concentriques, mesurant o m. 37 (circonférence extérieure) o m. 30 (circonférence intérieure), o m. 15 de largeur et o m. 05 d'épaisseur. Ce genre de briques, légères et sableuses, se rencontre déjà à Deir el Médineh dans les voûtes de plusieurs chapelles funéraires de la XVIII[e] dynastie.

On peut citer par exemple les chapelles n[os] 338 et 1090 (*Rapport* 1928, pl. I). La voûte suit la pente de l'escalier et pour cela les quinze rangées de briques dont elle se compose en un seul rouleau, se succèdent par des ressauts qui n'observent pas une courbure unique mais passent de l'ogive au plein cintre en affectant des profils variés (fig. 18). La voûte a 1 mètre de longueur, o m. 80 de largeur et une hauteur allant de 1 m. 10 à 1 m. 30 au-dessus des marches. On ne remarque pas de traces de l'huisserie de la porte d'entrée au bas du puits ni de la rainure d'encastrement d'une dalle de fermeture en haut du puits. De même autour de son orifice, il ne reste aucun vestige de superstructure. L'hypogée rempli de terre ne contenait ni ossements ni objets d'aucune sorte. Son réemploi comme cave s'imposerait par sa situation sous une maison ramesside.

5. *La tombe n° 1443* (fig. 19), située sous une maison qui jouxte au nord l'escalier oriental de la chapelle F, s'oriente sensiblement Nord-Sud et comprend un puits de briques de 2 mètres de longueur et de o m. 85 de largeur dont les briques mesurent : o m. 39 à o m. 40 × o m. 18 à o m. 20 × o m. 10. Elle aussi fut probablement transformée en cave d'habitation. Quatorze marches en pierres et mortier descendent au sud, sous plafond vaguement voûté de gebel crépi au limon, dans un caveau creusé en voûte dans la marne. Les parois de l'escalier sont aussi construites en pierres et mortier jusqu'en haut de la quatorzième marche supérieure. A partir de ce point, elles sont faites en briques de o m. 40 × o m. 20 × o m. 10 non blanchies.

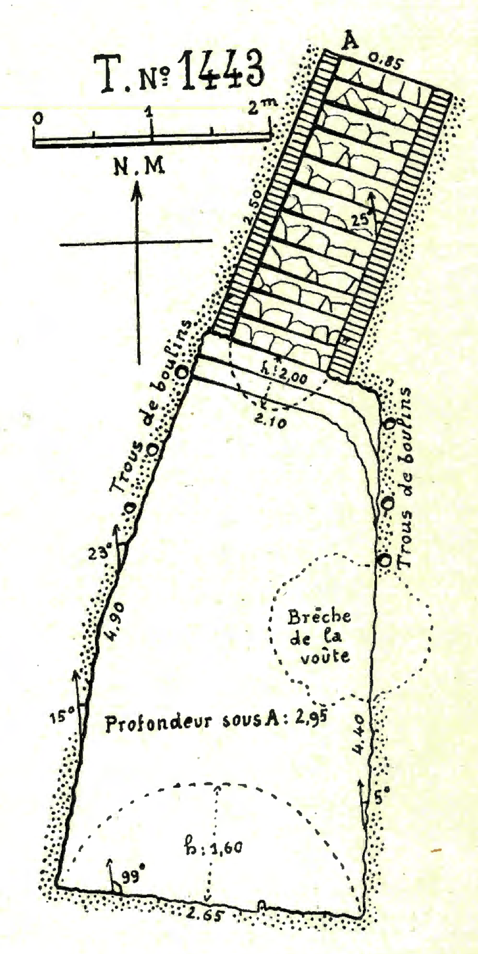


Fig. 19. Plan de la tombe n° 1443.

Le caveau, de forme rectangulaire, mesure 4 m. 90 de longueur, 2 m. 65 de largeur et 1 m. 60 de hauteur; son sol est à 2 m. 95 au-dessous de l'orifice du puits. A une époque ancienne, une brèche de pillage fut creusée dans la voûte et, pour y porter remède avant d'édifier la construction civile qui la surmonte, on fut obligé, comme dans la tombe n° 1442, de faire un plafonnage à l'aide de poutres ou de boulins enfoncés dans les parois latérales et supportant une épaisseur de

1 m. 20 de gravats reposant sur des planches de cercueils. Ceci prouve bien l'utilisation postérieure à des fins civiles. Le caveau et l'escalier contenaient peu de terre mais ces déblais ayant coulé de l'extérieur ont entraîné quelques objets qu'on ne peut logiquement attribuer au mobilier de la tombe, au moins en totalité. Ils comprennent des fragments de céramique, un crâne de chèvre, un crâne de chat, quatre ostraca hiératiques sur calcaire, un fil à plomb, plusieurs objets en bois parmi lesquels un socle de statuette de l'oie Smen au nom d'Amennakht (n° 21), (voir pour le détail, la nomenclature des trouvailles). La présence de ce seul objet marqué d'un nom n'est pas un indice suffisant pour attribuer à Amennakht la propriété de la maison et encore moins de la tombe.

En résumé toutes les tombes retrouvées cette année, étant placées sous des constructions ramessides et ayant été violées à une époque très ancienne, nous semblent appartenir au début du Nouvel Empire et faire partie de la nécropole qui, sous la XVIIIe dynastie, s'étendait au pied de la falaise libyque au Nord du village antique des ouvriers.

III. CONSTRUCTIONS CIVILES

Entre les deux chapelles F et G, sur un espace d'une dizaine de mètres, on ne trouve pas d'édifices religieux mais seulement trois des tombes déjà décrites et des restes de constructions civiles étagées sur le glacis qui précède l'abrupt de la montagne occidentale. Par leur niveau comme par les matériaux employés, il est possible de dater chacune d'elles.

1. *La Maison H,* située à la cote 110, est construite en terrasse, la base de ses murs est en pierres et il ne reste que deux pièces conservées. On entrait par une porte s'ouvrant au sud sur une ruelle montante. Le sol damé était en contre-bas de cette ruelle de la hauteur de trois marches d'un escalier de briques édifié dans l'angle sud-est. Un pilier engagé, sur la paroi de l'est, indique que la toiture était plate. En regard de l'entrée une porte baillante, sans huisserie, conduisait à la seconde chambre dans laquelle subsiste, contre le mur de l'ouest, le bâti d'un escalier de briques par lequel on devait accéder à un étage supérieur surélevé de 1 m. 20 dont il ne reste que la limite occidentale soutenant une autre terrasse haute de 0 m. 90.

A l'est de cette maison H se voient encore des vestiges d'autres habitations avec murs de pierres et portes ouvrant vers la plaine. C'est au-dessous de celles-ci que s'enfoncent les puits des tombes nos 1441 et 1442.

Contre le premier escalier de la chapelle F et au-dessus de la tombe n° 1443 fut construite une pièce au sol damé, aux murs crépis et blanchis construits, moitié en pierres, moitié en briques. Au sud, ces briques ont : 0 m. 40 × 0 m. 20 × 0 m. 10 et une épaisseur de 0 m. 40. Au nord, au-dessus du puits funéraire, c'est une mince cloison de 0 m. 20 en briques de 0 m. 30 × 0 m. 14 × 0 m. 09. Les murs et le plafond effondrés remplissaient cette chambre de briques, de branchages et d'alfa.

2. *La Maison J* (fig. 20), située à la cote 106, à 5 mètres environ au sud-est de la rampe d'accès de la chapelle G, fut arasée, comblée et complètement enterrée



Fig. 20. Vue de la maison J.

à l'époque ramesside pour constituer le glacis en pente douce qui précédait la grande chapelle.

C'est par conséquent à une profondeur moyenne de 2 mètres au-dessous de lui que se trouve le niveau du sol de cette demeure composée de trois chambres. La première, dont les murs épais sont faits extérieurement en pierres et doublés intérieurement en briques de 0 m. 32 × 0 m. 15 × 0 m. 10, comporte deux entrées à l'est avec escaliers de trois marches descendant du dehors. Les huisseries ont disparu.

Cette salle, indépendante des deux autres, n'a pas de communication avec elles. Les murs en sont simplement crépis. Ils sont conservés sur 2 m. 05 de hauteur à l'ouest mais s'abaissent jusqu'à 1 m. 35 à l'est en épousant la pente du terrain ramesside. Si la couverture eut été voûtée, on en verrait donc le départ occidental; elle devait alors être plate et soutenue par un poutrage trop haut placé pour qu'on en retrouve les traces. Un pilier large et saillant de 0 m. 50 au centre du mur sud supportait à 1 m. 30 de hauteur une étagère de bois occupant tout l'angle sud-ouest de la chambre.

Les deux autres pièces du nord, perpendiculaires en direction à la première, se font suite et ont une entrée commune au sud. De largeur égale, crépies et, par places noircies par la fumée d'un foyer, elles sont construites en pierres et la dernière, au moins, était voûtée. Un fait à signaler est que cette voûte n'était pas faite en briques. A des niveaux se succédant tous les 20 centimètres, des lits de rondins et

de petites branches droites étaient couchés horizontalement sur le sol environnant que l'on montait en même temps que la voûte et qui se trouvaient engagées sur une grande longueur dans les terres de comblement. Ces lits disposés perpendiculairement à l'axe, sur les deux murs de retombée de la voûte, affleuraient invisibles à l'intrados et enrobés d'une épaisse couche de mortier, s'entre-croisaient avec des lits en sens contraire faits de branches plus légères et de tiges d'alfa. Une telle construction ne se concevait que si le sol des alentours recouvrait entièrement la maison



Fig. 21. Maison J et silo K.

du côté de l'ouest ou que si un double toit en terrasse plate couronnait tout l'ensemble.

La première salle était remplie de *sebakh*, de cendres et de poteries brisées, parmi lesquelles dominent des débris de grosses amphores de la XVIIIe dynastie.

Le bois et l'alfa du toit effondré contenaient encore des fragments de céramique de la même époque et 18 ostraca hiératiques (15 en calcaire, 3 tessons). Plusieurs bouchons d'amphores, les uns en argile foncée, les autres en terre jaune, marqués de sceaux en relief indiquant les lieux de provenance ou les entrepôts des vins ou des huiles, voisinaient avec les débris de jarres ayant contenu ces liquides.

Les autres salles renfermaient aussi des morceaux de céramiques, du charbon de bois, des bouchons d'amphores, des branchages et de l'alfa de la couverture, deux essais de gravure sur calcaire faits par un apprenti et représentant des signes *neb* ⌣ enfin huit ostraca hiératiques (2 en calcaire, 6 tessons).

3. *La construction à demi souterraine marquée K* (fig. 21), située à l'est de la chapelle *G* et à la cote 104 m. 345, est creusée dans une marne assez compacte de 0 m. 90 de profondeur au-dessous d'une épaisseur de remblai ramesside de 1 m. 40. La taille bien verticale des parois de marne, la régularité des angles droits entraînant l'égalité de longueur des côtés parallèles, enfin la parfaite homogénéité du mortier

damé qui recouvre en couche très mince le sol rocheux bien aplani, s'ajoutent à la faible largeur (0 m. 20) des revêtements internes et des cloisonnements de briques qui partagent ce sous-sol en six compartiments, pour faire considérer la construction *K* comme un vaste silo à multiples cellules plutôt que comme la substructure d'une maison plus ancienne que le Nouvel Empire. Dans la région au nord du temple de Deir el Médineh, on remarqua en 1940 la présence de plusieurs silos agencés de façon semblable. Dans celui-ci, on ne voit aucune trace de portes entre les compartiments et pas le moindre résidu de grains sur le sol.

Dans le village des artisans de nécropoles royales, les silos sont rares parce que le salaire était payé en nature à des époques fixes assez rapprochées au moyen de denrées accumulées dans les greniers du Ramesseum. Il n'y avait pas lieu d'aménager dans les maisons de vastes entrepôts de provisions; les amphores et autres récipients contenus dans les caves suffisaient à emmagasiner les rations périodiques des familles. Sous la XVIIIe dynastie, quand les grands temples funéraires royaux avec leurs magasins n'existaient pas encore, peut-être en allait-il autrement et la nécessité de grands dépôts à proximité du village s'imposait probablement.

Les quartiers habités par les ouvriers à cette époque furent justement ceux du Nord et le cimetière correspondant égaillait également ses tombes individuelles dans la partie septentrionale du vallon jusqu'à la plaine de Gournah.

En résumé, malgré l'existence, dans l'angle nord de la construction *K*, d'une sorte de descente en paliers successifs taillés dans le gebel, il paraît raisonnable de classer jusqu'à plus ample informé cette installation parmi les silos, étant donné que les habitations n'ont généralement pas de fondations au-dessous du sol et qu'une demeure de la XVIIIe dynastie se trouve dans son voisinage immédiat. Aucune trouvaille n'a été faite dans ce creux rempli de terre et de blocs de «tafl».

IV. TRAVAUX D'ART ET DE VOIRIE

Depuis le pied de la falaise jusqu'au delà de la construction *K*, le sol descend de plus de cinq mètres en présentant des aspérités et des dépressions produites par le ruissellement et le retrait des eaux à l'époque de la formation géologique du site. Pour obvier au glissement des terres sur les habitations et les chapelles construites sur cette pente, des terrasses étagées, soutenues par des perrés de grosses pierres liées au mortier, furent aménagées au Nouvel Empire, surtout, lorsqu'après le retour de Tell el Amarna, des règles d'urbanisme semblent avoir transfiguré et ordonné la physionomie de la concession de Deir el Médineh.

Ces alignements presque parallèles sont sensiblement dirigés du Sud au Nord et le passage d'un plan inférieur aux étages supérieurs fut assuré par une ruelle montante, de largeur variable, bordée de pierres et coupée de place en place par des marches retenant les terres. Le chemin ainsi tracé dessert les maisons riveraines

et les chapelles les plus élevées pour lesquelles, d'ailleurs, il semble avoir été conçu. Les grandes chapelles *F* et *G*, ayant leurs escaliers particuliers partant de la plaine, n'ont aucun besoin d'une semblable voie de communication.

Il n'est pas impossible que les Saïtes et les Coptes se soient servis du perré de la terrasse supérieure comme base de celui qui limitait à l'Est le parvis de la tombe n° 2003 et plus tard, du Deir du Gebel.

LES TROUVAILLES

I. CAMPAGNE DE 1945-1946

STATUES

36. Calcaire, hauteur o m. 50 (pl. VII). Buste d'une statue de scribe, perruque ramesside, double collier d'or, manches sans plis arrêtées au coude, bras gauche replié pour amener la main contre le cœur, bras droit collé au corps jusqu'au coude

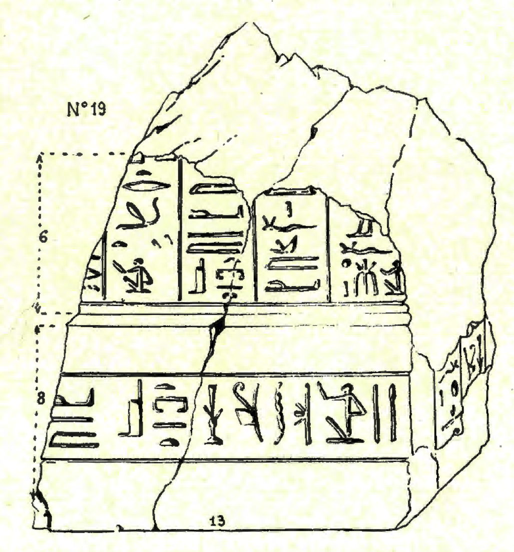


Fig. 22. Fragment de siège d'une statue de Sen Nedjem (19).

avec, sur l'humérus, le cartouche de Sethi Menephtah : Stèle d'adossement ou dossier du siège, gravé de quatre colonnes de texte écrit en deux sens :

A droite, invocation à Thot et à Ptah : [hiéroglyphes]

A gauche, invocation à Hathor et à une autre déesse : [hiéroglyphes]

Sur la tranche droite du dossier on lit : [hiéroglyphes]

Sur la tranche gauche : [hiéroglyphes]

Sur le bras droit, cartouche de Sethi Menephtah : [cartouche].

Cette statue (n° 36 de l'inventaire 1945-1946) pourrait être celle du scribe royal Amenemipet de la tombe n° 215 qui était en fonctions sous le règne de Sethi Ier. Il est possible que le fragment n° 41 ait appartenu au socle de cette statue, car il est de même pierre et porte le même cartouche royal.

41. Calcaire. Fragment de socle de statue. Texte : .

19. Calcaire, hauteur 0 m. 21. Fragment de la partie gauche du siège et du socle d'une statue assise de Sennedjem (de la tombe n° 1) (fig. 22).

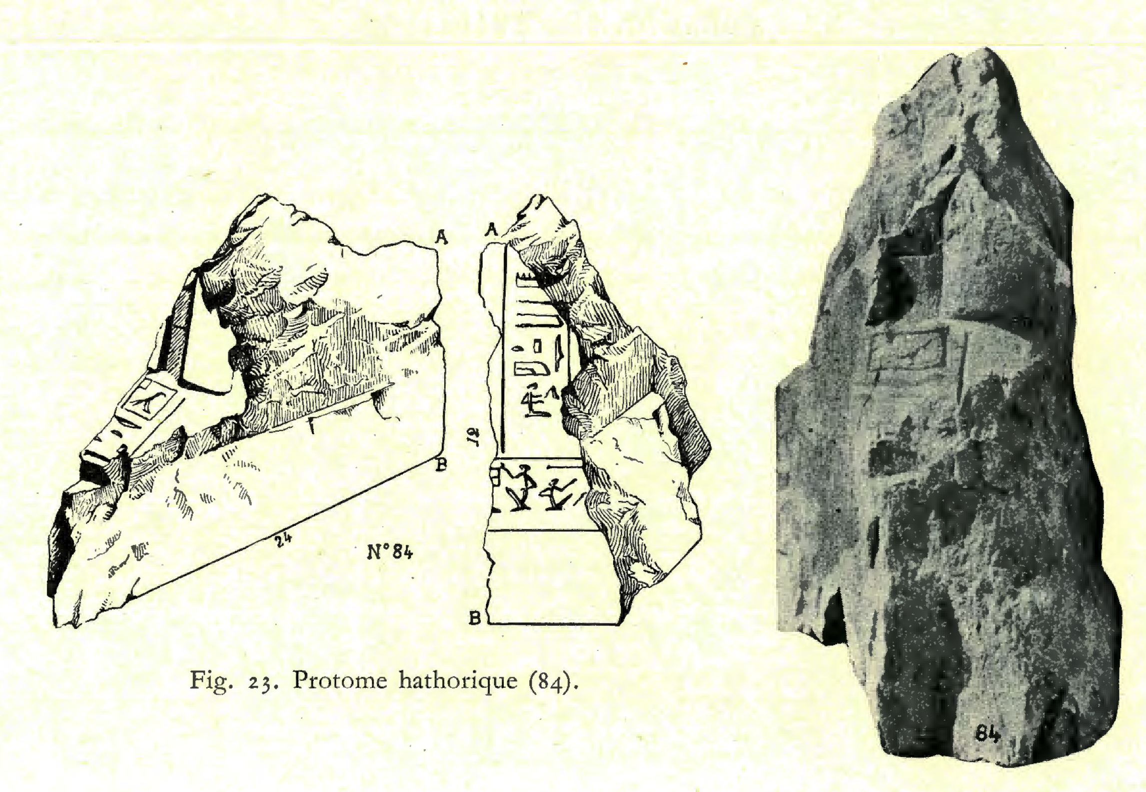


Fig. 23. Protome hathorique (84).

Fig. 24. Protome hathorique (84).

Siège, restes de quatre colonnes de texte donnant le nom d'un de ses fils nommé Ramosé : | | | | stèle d'adossement : | .

Socle : fin du titre et nom de Sennedjem : .

78. Calcaire, hauteur 0 m. 085. Fragment de statuette d'homme à genoux tenant devant lui un haut support rectangulaire sur lequel devait être une tête de faucon ou de bélier. Pas de texte.

84. Calcaire, hauteur 0 m. 175 (fig. 23 et 24). Fragment très abîmé d'une sorte de protome d'animal ou de buste féminin de la déesse Hathor, dédié par Amenemipet.

Texte entre les pattes antérieures : . Au dos du buste : .

60. Calcaire, hauteur 0 m. 20 (fig. 25). Fragment d'une grande statue d'homme, vêtu d'une jupe à devanteau ballonnant et plissé, qui tenait devant lui un haut socle parallélépipédique sur lequel est gravé un roi coiffé d'une perruque capsulaire et d'un ruban serre-tête. Il ne reste qu'un morceau de la jupe, du socle et du corps du roi. Pas de texte.

88. Calcaire, hauteur 0 m. 10. Fragment d'une statue bloc : partie antérieure gauche du pied de l'homme accroupi, couvert d'inscriptions en colonnes indiquant que la statue était dédiée à Hathor. Texte : | | | | | (fig. 26).

75. Calcaire, hauteur 0 m. 085. Fragment de statuette assise : restent deux pieds joints et une partie du socle avec dédicace à Harmakhis : .

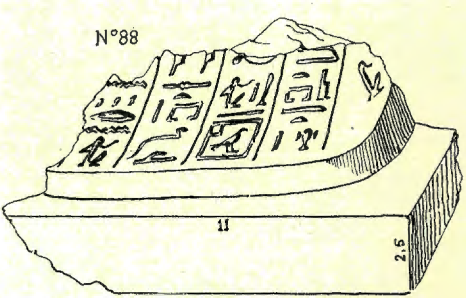


Fig. 25. Fragment de statue (60).

Fig. 26. Fragment de statue bloc (88).

90. Calcaire, hauteur 0 m. 16. Fragment d'un masque féminin d'Hathor provenant d'une statue bloc.

91. Calcaire, hauteur 0 m. 12. Partie postérieure d'un petit sphinx.

92. Calcaire, hauteur 0 m. 17. Fragment de petite statuette d'homme, buste et moitié gauche de la figure, style XIXe dynastie.

87. Calcaire, hauteur 0 m. 05. Statuette de serpent ondulant. La tête manque.

48 et 63. Calcaire, hauteur 0 m. 12. Deux fragments du socle d'une grande statue du Vizir Panehsi (règne de Menephtah). Texte (63) : (48) | | .

64. Calcaire, hauteur 0 m. 06. Fragment du siège d'une petite statuette assise. Restes de quatre colonnes de texte : | | | | (fig. 27, n° 6).

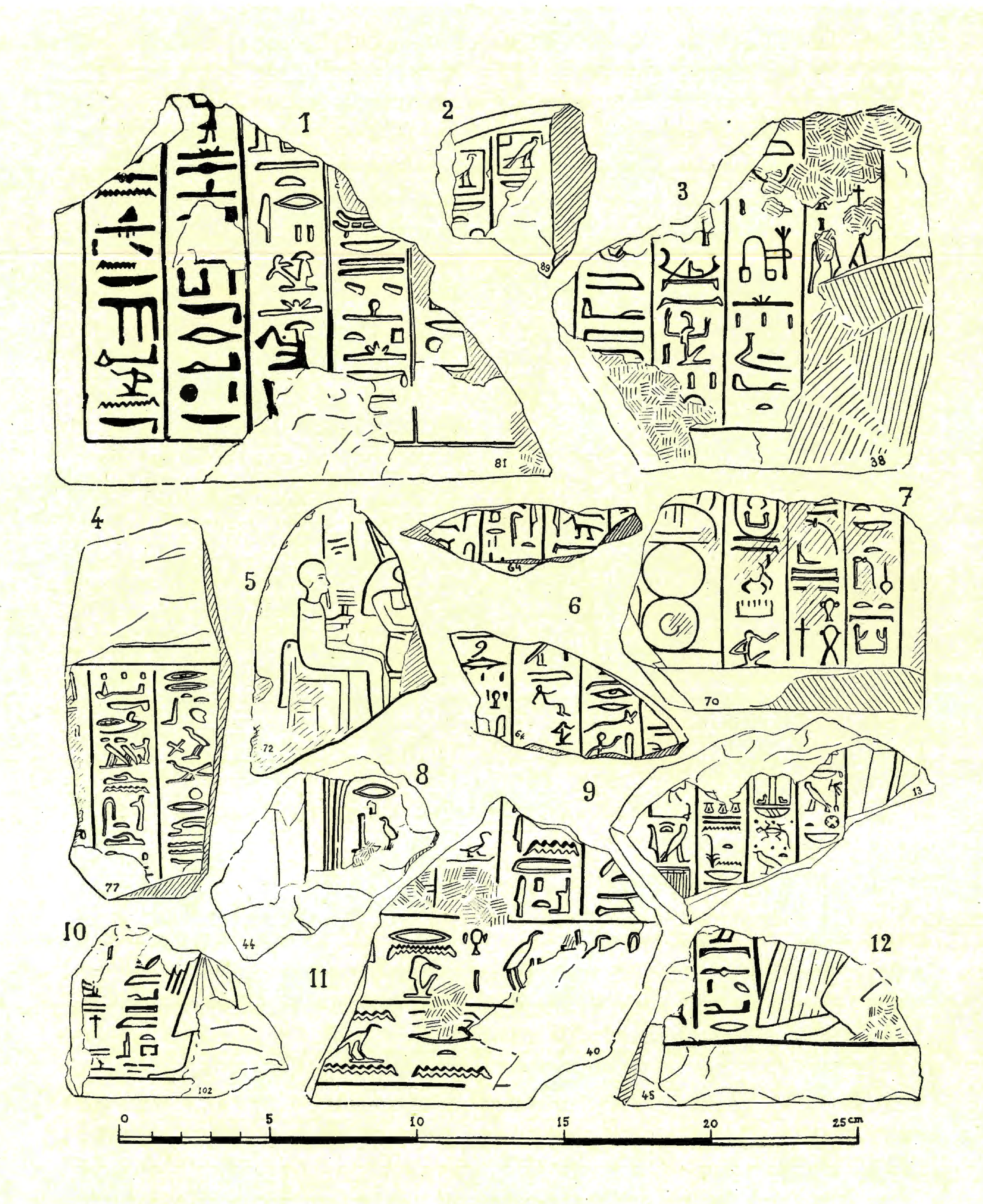


Fig. 27. Fragments de stèles (13, 38, 40, 44, 45, 64, 70, 72, 77, 81, 102).

93. Calcaire. Pied arrière droit d'une statue de Vache Hathor avec traces d'une réparation ancienne faite au plâtre.

94. Calcaire. Pieds enveloppés d'un suaire d'une statue assise de Ptah ou d'Osiris.

95. Granit noir. Deux fragments de la statue d'une grande adoratrice d'Amon, dont d'autres nombreux fragments trouvés en 1939-1940 (n°s 31 et 54) contiennent des bribes de noms propres tels que : Montouemhat, Harsiésis, Nesiptah, qui permettent d'attribuer cette statue, brisée en menus morceaux à la prêtresse Nitokris à qui appartient la tombe n° 2005 d'où Maspero exhuma le sarcophage anthropoïde en granit rose qui est au Musée du Caire (*Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes,* t. I, p. 184 : *Rapport sur les fouilles exécutées en Egypte, de 1881 à 1885. Bulletin de l'Institut d'Egypte,* 1885).

STÈLES

21. Calcaire (fig. 28, n° 2), hauteur 0 m. 25. Partie gauche du registre inférieur d'une stèle finement sculptée en relief champlevé. Restes de dix colonnes de



Fig. 28. Fragments de stèles (15).

texte parmi lesquelles s'affrontaient deux hommes à genoux en plein profil, levant les bras, vêtus d'une jupe longue et d'une écharpe en sautoir. L'homme de gauche subsiste seul en entier; de l'autre, on ne voit que les mains. Cet affrontement et le texte écrit en deux sens indiquent qu'au registre supérieur s'affrontaient également deux divinités assises ou la même représentée sous deux aspects différents. L'homme de droite se nommait Amennakht, nom assez répandu à Deir el Médineh pendant tout le Nouvel Empire. Le fait qu'un des deux porte l'écharpe des *Ouab* peut laisser penser que l'autre la portait aussi; or notre onomastique ne mentionne

qu'un *Ouab* Amennakht; mais un graffito de la station de repos des ouvriers au col de la Vallée des Rois donne une suite de noms qui débute par ces deux-ci : etc., ce qui donne une possibilité mais non une certitude de voir dans l'homme de gauche Kenherkhepeshef.

Texte de la stèle : sens ←— 2 colonnes détruites : sens ←— . D'après ce texte, Amon et Hathor devaient être les deux divinités du registre supérieur.

18. Calcaire (fig. 28, n° 1), hauteur 0 m. 20. Registre inférieur d'une stèle de la XXe dynastie représentant trois hommes debout, aux crânes rasés, tournés vers la gauche et levant les bras en signe d'adoration à une divinité assise à gauche du registre supérieur qui reçoit une offrande d'un homme debout à droite, chaussé de sandales (probablement un roi). Ces hommes sont : le chef de travaux Nakhtemmout, ses fils Khonsou, Rameses, Ramsèsouserkhepesh.

Texte :

81. Calcaire (fig. 27, n° 1), hauteur 0 m. 135. Partie gauche du registre inférieur d'une stèle avec restes de cinq colonnes de texte d'adoration à un dieu qualifié : maître des dieux, par un nommé Ari.

Texte :

20. Calcaire (fig. 29, n° 6), hauteur 0 m. 11. Deux fragments du registre supérieur d'une stèle qui représente un sphinx tourné vers la gauche. Il devait avoir un cobra pour tête et se nommer Mert Seger (d'après le pronom féminin employé pour la désigner).

Texte : .....

25. Calcaire (fig. 30, n° 2), hauteur 0 m. 18. Partie droite du cintre d'une stèle avec quatre colonnes de texte :

Quatre ou cinq colonnes de gauche détruites.

34 et 82. Calcaire (fig. 29, n°s 1 et 4). Deux frontons cintrés de deux stèles représentant la barque solaire précédée d'un œil Oudjat (différemment orienté bien que les deux barques naviguent dans le même sens vers la droite). Textes : 34 et 82 .

31. Calcaire (fig. 29, n° 5), hauteur 0 m. 17. Partie supérieure très abîmée du fronton cintré d'une stèle représentant la Vache Hathor portant le disque solaire et l'uraeus entre les cornes et le collier Menat au cou, marchant vers la droite et mangeant des offrandes posées sur un autel. Texte : .

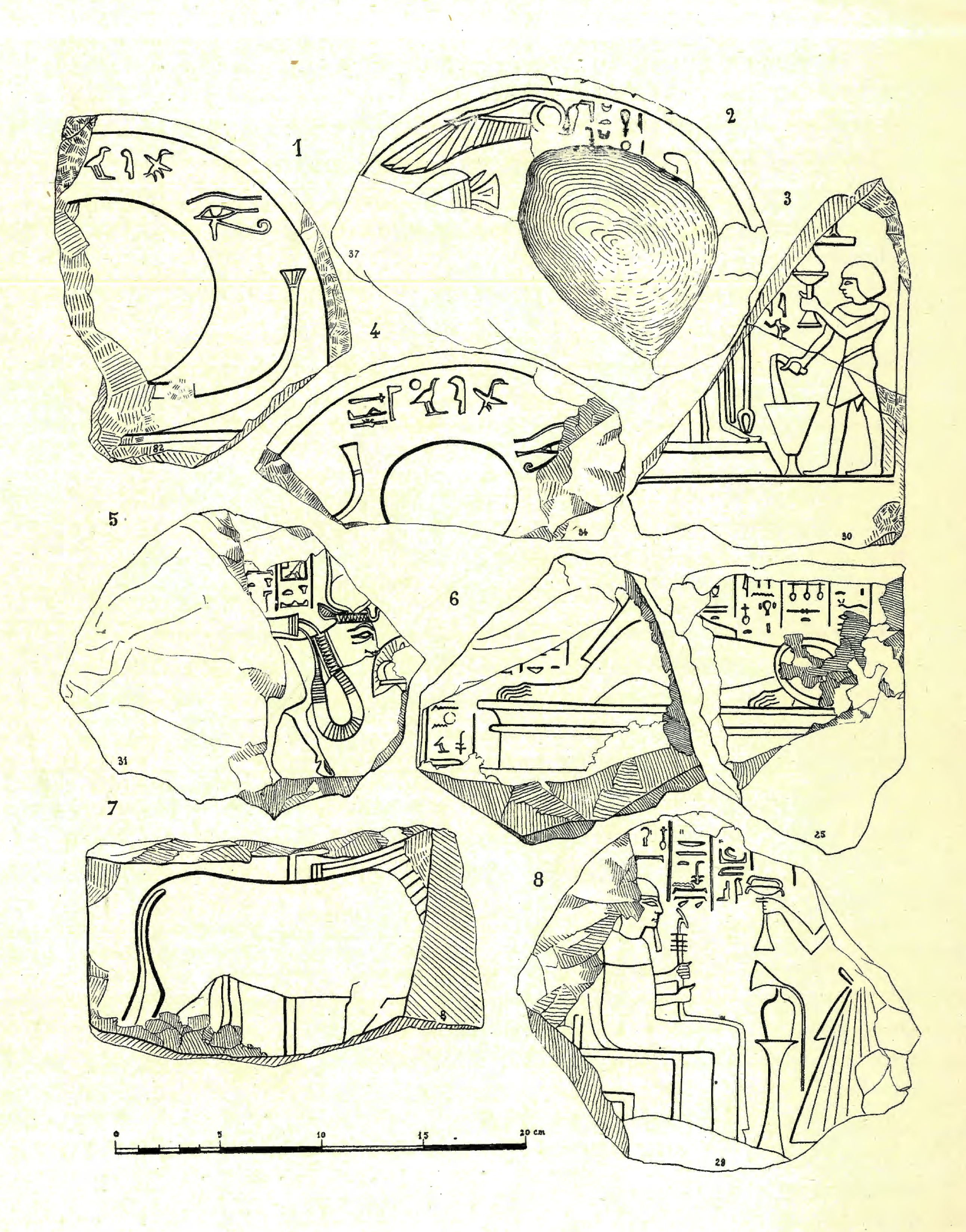


Fig. 29. Fragments de stèles (8, 25, 28, 30, 31, 34, 37, 82).

29. Calcaire (fig. 29, n° 8), hauteur o m. 21. Partie gauche du cintre d'une stèle représentant à gauche Ptah assis recevant l'offrande sur une coupe à pied présentée par un homme debout à droite, vêtu d'une longue jupe plissée. La fin de son titre peut le faire considérer comme un surveillant *Idnou* [hieroglyphs].

Texte : [hieroglyphs].

30. Calcaire, hauteur o m. 11. Partie droite du cintre d'une stèle à relief champlevé et peinte de la XVIIIe dynastie représentant un homme debout faisant une offrande sur coupe à pied.

Texte : [hieroglyphs] (fig. 29, n° 3).

33. Calcaire, hauteur o m. 19. Partie gauche du cintre d'une stèle très abîmée sur laquelle on voit l'uraeus frontal, la main et le sceptre d'une divinité assise à gauche et les deux mains d'un adorateur placé à droite et offrant deux ampoules sphériques de vin.

Texte : [hieroglyphs].

22. Calcaire, hauteur o m. 10. Fragment montrant au registre supérieur les jambes d'un personnage marchant face à gauche et au registre inférieur la tête rasée et la main d'un adorateur tournée vers la gauche.

Texte : [hieroglyphs] (fig. 30, n° 5).

96. Calcaire. Petit fragment d'une stèle avec Thot ibiocéphale assis.

97. Calcaire. Fragment droit du cintre d'une stèle où l'on voit un cynocéphale acclamant le soleil (probablement dans sa barque du matin).

13. Calcaire, hauteur o m. 07. Fragment de cintre avec débuts de colonnes de texte d'adoration à Amon-Rè [hieroglyphs].

6. Grès très effacé, hauteur o m. 10. Fragment de petite stèle rectangulaire avec à gauche, debout, une déesse ou une reine coiffée de la dépouille de vautour et des hautes plumes droites, posant la main gauche sur l'épaule d'un personnage, dieu ou roi placé devant elle.

Texte : [hieroglyphs].

37. Calcaire, hauteur o m. 13. Cintre de petite stèle dans laquelle fut creusée une cavité d'encastrement, peut-être d'une image en pierre plus précieuse ou en émail. Epoque Thotmès IV. A gauche, un soleil avec uraeus et une seule aile. En dessous, un bouquet qui surmontait des offrandes. A droite la plume d'un chasse-mouches.

Texte : [hieroglyphs] (monument du culte d'une reine divinisée) [fig. 29, n° 2].

38. Calcaire, hauteur o m. 12. Angle inférieur gauche avec restes de quatre colonnes de texte : [hieroglyphs] (fig. 27, n° 3).

40. Calcaire, hauteur o m. 105. Base de stèle avec fin de trois colonnes de texte

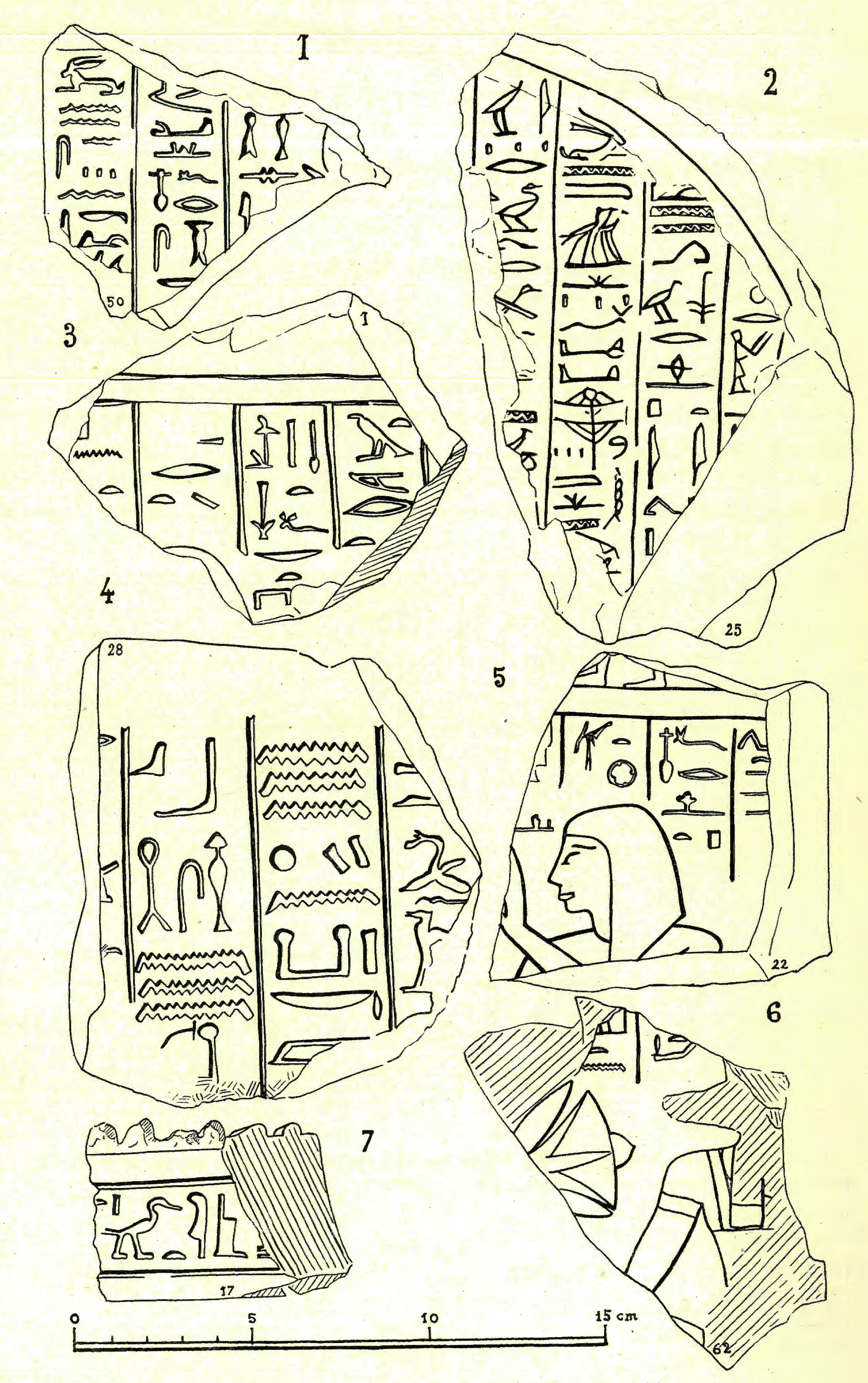


Fig. 30. Fragments de stèles (1, 17, 22, 25, 28, 50, 62).

et restes de deux lignes horizontales de texte. Colonnes : … 2 lignes : … (fig. 27, n° 11).

44, 45, 46, 50, 51, 52 et 98. Calcaire. Petits fragments de stèles : (44) cartouche : … (fig. 27, n° 8).

45. Pieds d'homme à genoux face à gauche : … (fig. 27, n° 12).

46. Gravé et peint : … .

50. Trois colonnes : … (fig. 30, n° 1).

51. Trois colonnes : … (fig. 31, n° 3).

52. Trois colonnes : … (fig. 31, n° 1).

98. Quatre colonnes d'un ou deux signes sauf la dernière qui donne ce titre : … (fig. 31, n° 2).

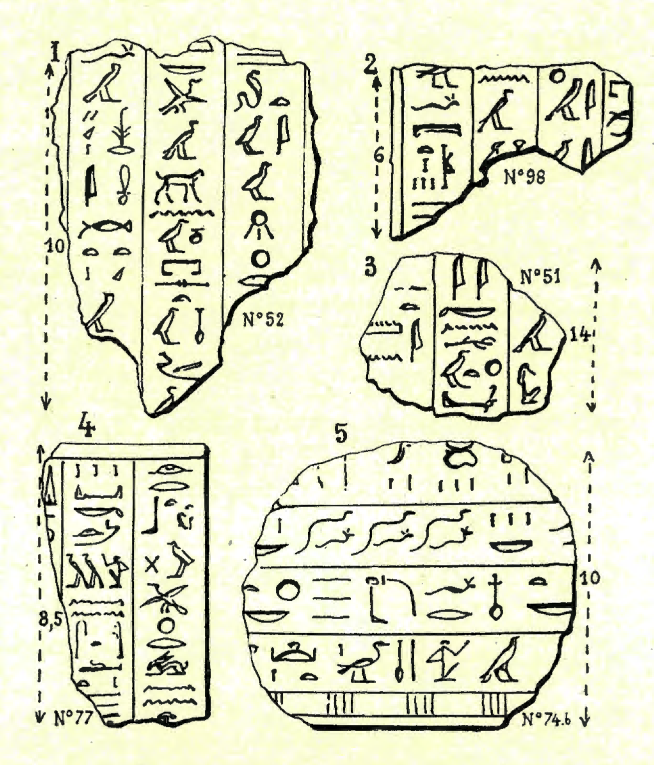


Fig. 31. Fragments de stèles (51, 52, 74 b, 77, 98).

62. Calcaire, hauteur o m. 11. Relief champlevé peint. Restes du buste d'un dieu à long museau de loup ou de crocodile et d'un bouquet placé devant lui (fig. 30, n° 6).

70. Calcaire, hauteur o m. 075. Angle inférieur droit avec offrandes et fin de trois colonnes de texte et cartouche de Thotmès Ier : … (fig. 27, n° 7).

71. Calcaire, hauteur o m. 10. Eclat avec restes du casque bleu et du cartouche de Thotmès IV : … .

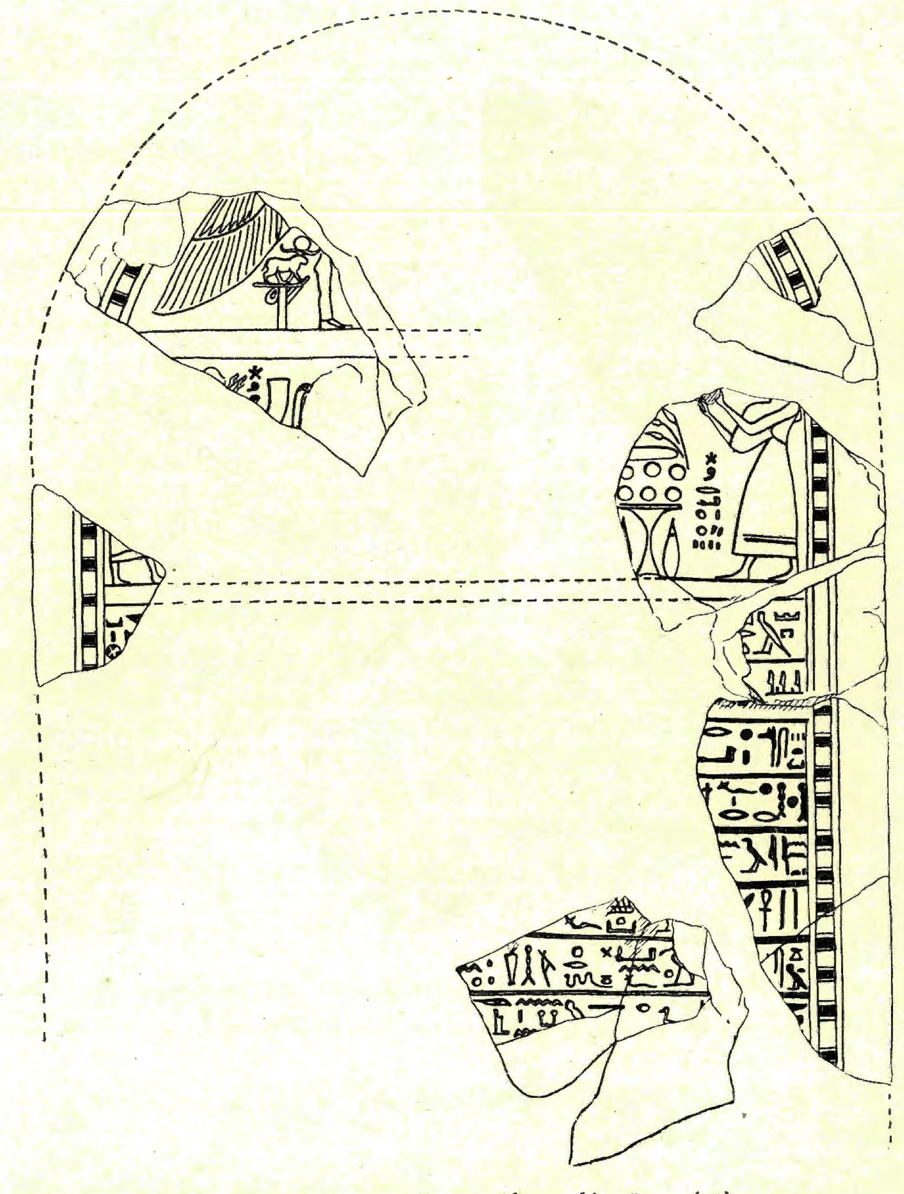


Fig. 32. Fragments d'une stèle ptolémaïque (74).

72. Calcaire, hauteur o m. 09. Partie gauche du cintre de petite stèle représentant Amon et Ptah assis face à droite (fig. 27, n° 5).

74. Calcaire. Plusieurs débris d'une stèle ptolémaïque avec deux registres de représentations et un certain nombre de lignes horizontales de texte (fig. 32).

85. Calcaire, hauteur o m. 15. Fragment où l'on voit sous les ailes d'un soleil ornant le cintre, le casque bleu d'un roi et le texte indiquant la présence d'un flabellifère à sa suite. Texte : … .

54. Calcaire, hauteur 0 m. 09. Eclat champlevé et peint représentant quatre porteurs de barque sacrée, crânes rasés, écharpes en sautoir, tournés vers la droite (fig. 33, n° 1). Ce fragment s'ajoute à un autre fragment trouvé en 1939-1940 qui représente le roi faisant face à la barque sacrée d'Hathor dont l'acrostole est

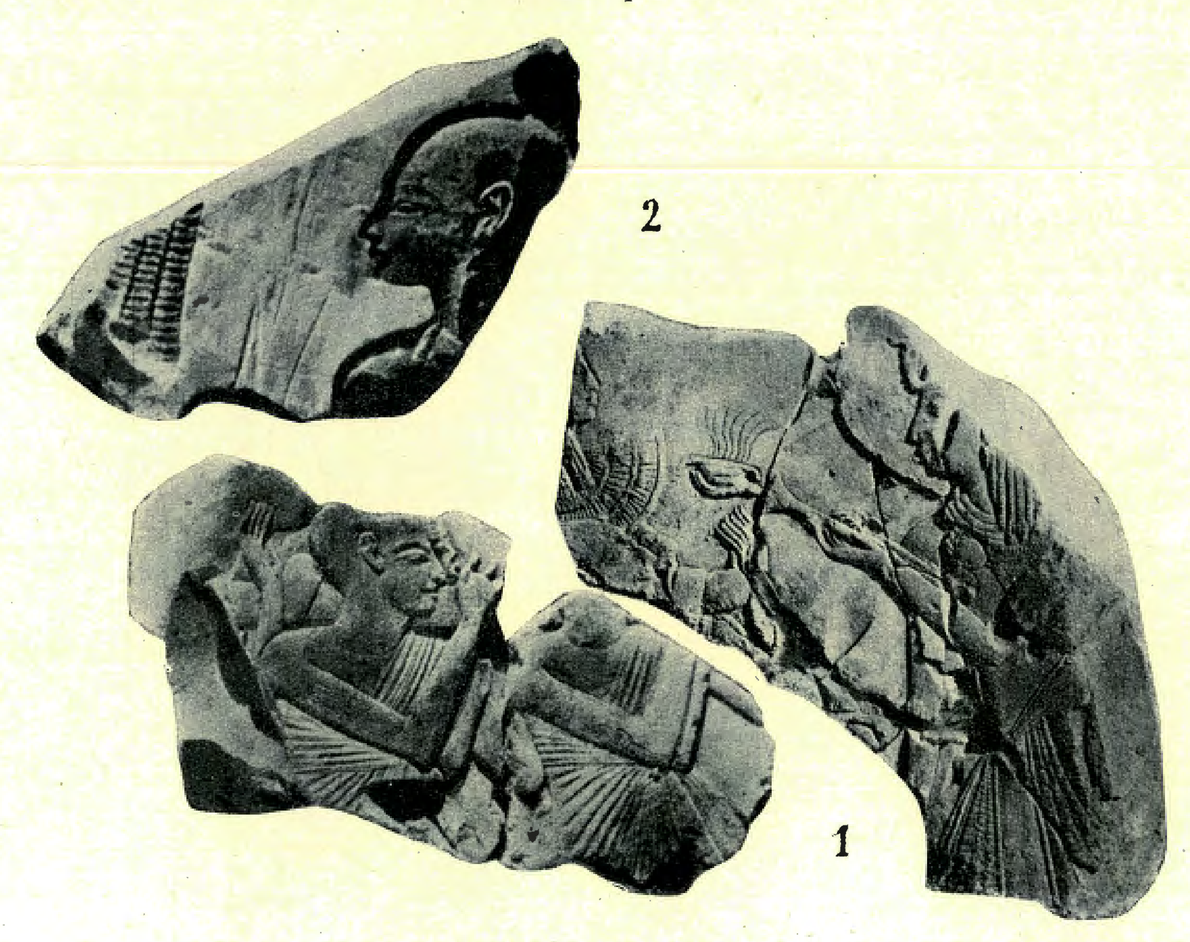


Fig. 33. Fragments de stèles (54 et 55).

la tête féminine de la déesse et son grand collier. Le pharaon brandit un encensoir orné d'une tête de faucon.

55. Calcaire hauteur 0 m. 12. Eclat représentant la tête rasée d'un vizir tourné face à droite et suivant un roi dont il ne reste que les longs rubans de la couronne bleue (fig. 33, n° 2).

SOCLES

16. Angle d'un socle calcaire de statue au nom de Baki :

59. Calcaire, hauteur 0 m. 035. Fragment d'un socle de statuette de Aamak : .

66. Calcaire. Fragment du socle d'une statue d'Hathor : .

67. Calcaire, hauteur 0 m. 10. Plusieurs fragments du socle d'une statue du chef de travaux Qaha : .

83. Calcaire. Fragment de socle de statue avec restes de deux lignes de texte sur la face supérieure : .

3 et 42. Calcaire, hauteur restante 0 m. 22, hauteur probable 0 m. 25. Rectangle de base 0 m. 07 × 0 m. 09. Carré du sommet 0 m. 07 × 0 m. 07. Pied d'autel pyramidant sur deux faces (A et C) avec une colonne d'inscription sur chaque face. Dédicaces restantes à Hathor et Thot.

Face principale A : ⟶ .

Face gauche D : ⟶ .

Face droite B : ⟶ .

(Pl. XI, n°s 4 et 6).

TABLES D'OFFRANDES

7 et 8. Fragments calcaires de l'encadrement supérieur (pl. X).

(7) (n° 1). (8) (n° 3).

BASSINS À LIBATIONS

Bords de bassins ronds : (9) (n° 11). (10) (n° 12). (11) (n° 10). (12) (n° 6). (76) (n° 8) (pl. X).

Bords de bassins rectangulaires : (2) .

(68) . (69) . (86) .

(4) . (101) (n° 5).

HUISSERIES. LINTEAUX ET JAMBAGES

24. Calcaire, jambage droit, hauteur 0 m. 80 : .

99. Calcaire, fragment de gros linteau, partie gauche, avec portion postérieure d'un corps de sphinx.

39. Calcaire. Angle supérieur gauche d'un cadre de naos de la déesse Rannout (pl. XI, n° 1).

43. Calcaire, hauteur o m. o4. Fragment de jambage droit de naos, deux colonnes de texte :
47. Grès, hauteur o m. 15. Fragment de jambage gauche : (pl. XI, n° 3).
49. Calcaire, hauteur o m. 16. Fragment de jambage gauche : (pl. XI, n° 5).
61. Calcaire, hauteur o m. 19. Fragment d'un cadre de naos; corniche striée verticalement et bandeau plat avec représentation d'un cobra lové, couronné des

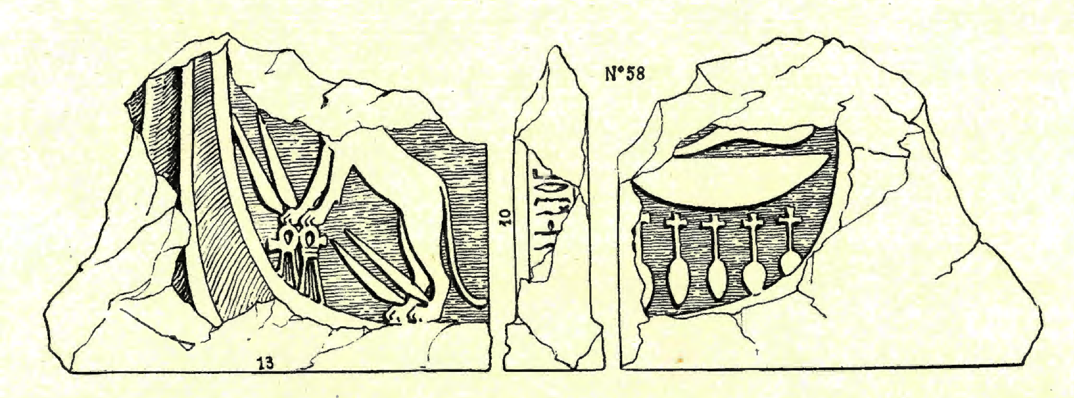


Fig. 34. Fragment de chevet (58).

cornes de vache encadrant le disque solaire. Devant lui un vase calice rempli de verdure et de fleurs de lotus.
Texte : (pl. XI, n° 2).

CHEVETS

58. Calcaire (fig. 34). Moitié inférieure comprise entre le socle et le croissant appuie-tête et sur la partie plate de laquelle sont sculptés en relief champlevé, d'un côté, un lion dressé sur ses pattes postérieures et appuyé par ses pattes antérieures sur deux signes de protection magique *Sa*. Il est armé de quatre couteaux. De l'autre côté restent la trace d'un serpent et un signe *Neb* sur cinq signes *Nefer*.
100. Calcaire. Un chevet ordinaire usagé de la forme du signe *Du*.

POIDS

65. Calcaire, hauteur o m. 07, diamètre o m. 13. Poids de poisson frais en forme de calotte sphérique, marqué, en gravure, des signes :

MOULE

101. Moule en terre cuite pour amulette en forme de fleur de lotus.

CÔNE FUNÉRAIRE

35. Fragment d'un cône funéraire de l'architecte Senenmout.

ESQUISSE

14. Calcaire o m. 17 × o m. 085. Esquisse représentant en gravure une tête de faucon et une tête de cheval (fig. 35).

OBJETS DIVERS

56. Fragment de meuble représentant un sistre d'Hathor en bois, hauteur o m. 12 (fig. 36). — (102) Monnaie ptolémaïque de bronze, rongée par le vert de gris, diamètre



Fig. 36. Fragment de meuble (sistre d'Hathor) (56).

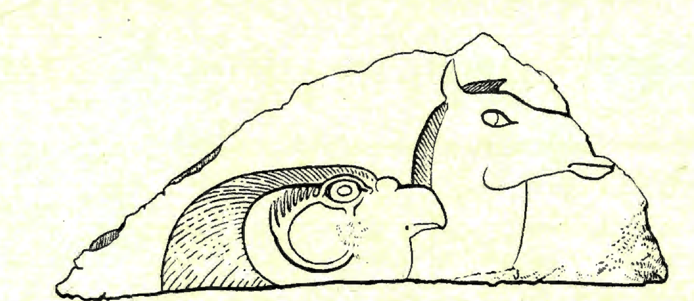


Fig. 35. Esquisses de gravure (14).

o m. 02. — (103) Lampe chrétienne en terre cuite avec quatre points en relief dessinant une croix. — (26 et 27) Cachets estampés en relief sur anses d'amphores. — (26) Inscription circulaire ΑΡΙΣΤΟΚΛΕΥΣ autour d'une fleur centrale. — (27) Lettre Κ et, dans un rectangle sur le col du vase les lettres : ΠΤΟ [1]

[1] La figure 39 rassemble tous les cachets peints ou estampés en relief sur les bouchons en terre crue des amphores à vin, à bière, à huile et à miel recueillis au cours des fouilles depuis leur début. Quelques-uns comportent des cartouches royaux ou des noms de temples funéraires, d'autres mentionnent des crus célèbres. Tous indiquent le contenu des amphores. Très peu sont d'époque copte. Nous avons réuni

(fig. 38). — (80) Estampille copte sur bouchon de terre crue, fond du cachet peint en rouge vif, personnage à genoux sur le signe *Noub,* portant le signe sur la tête et tenant deux crosses de panégyries [hieroglyph] (fig. 39).

DÉCORATION PEINTE

53. Peinture polychrome sur limon, hauteur 0 m. 16, représentant une portion de frise de têtes d'Hathor couronnées d'un sistre flanqué de deux uraeus de chaque côté et entourées de rosaces alternant avec des fleurs de lotus (fig. 37).

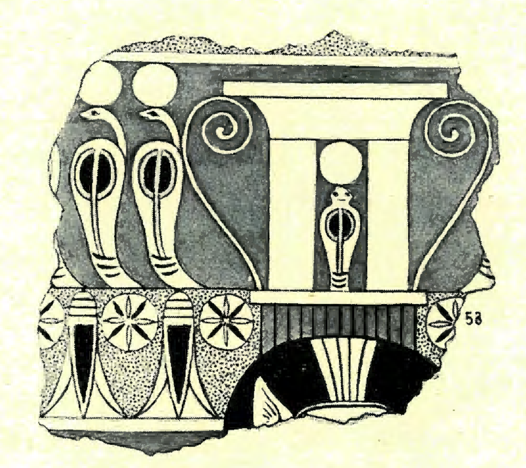


Fig. 37. Élément de décoration peinte masque hathorique (53).

PAPYRUS ET OSTRACA

Dans les déblais inférieurs du Tell ont été recueillis de très nombreux petits débris épars de papyrus démotiques, grecs et coptes dont l'ensemble n'est pas reconstituable et dont chaque fragment pris à part ne donne aucun texte compréhensible.

sur la figure 38 les cachets estampés sur les anses et les panses des amphores à vin et à bière trouvés à Deir el Médineh entre les années 1920-1947. Les uns sont imprimés en creux, les autres en relief, avant la cuisson des poteries. Certains se répètent à plusieurs exemplaires et admettent des variantes provenant d'une différence de cachet employé. Ils indiquent les entrepôts royaux des temples dans lesquels les distributions de salaire en nature étaient périodiquement faites au personnel de la nécropole. Les cartouches pharaoniques constituent une série, probablement incomplète, des rois qui s'occupèrent des ateliers de Deir el Médineh depuis le début de la XVIIIe dynastie jusqu'à la fin de la XXe dynastie. Quelques cachets particuliers (29 à 35) étaient sans doute des marques doliaires ou des sigles de magasins. Sur la panse des amphores à bière, les cartouches de Thotmès III et d'Hatshepsout sont souvent jumelés, dénotant un règne en commun du roi et de la reine. Généralement celui de Thotmès III précède (à gauche) celui de son épouse; mais parfois cet ordre est inversé soit arbitrairement soit, pourrait-on supposer, pour marquer intentionnellement un changement d'autorité résultant des intrigues bien connues de la cour royale à cette époque. Le cachet 38 a été fait avec un cylindre qui a passé deux fois sur l'anse. Les cachets grecs circulaires et rectangulaires sont en relief. Une rose de Rhodes occupe le cercle central des premiers. Tous donnent des noms de personnes de l'époque gréco-romaine.

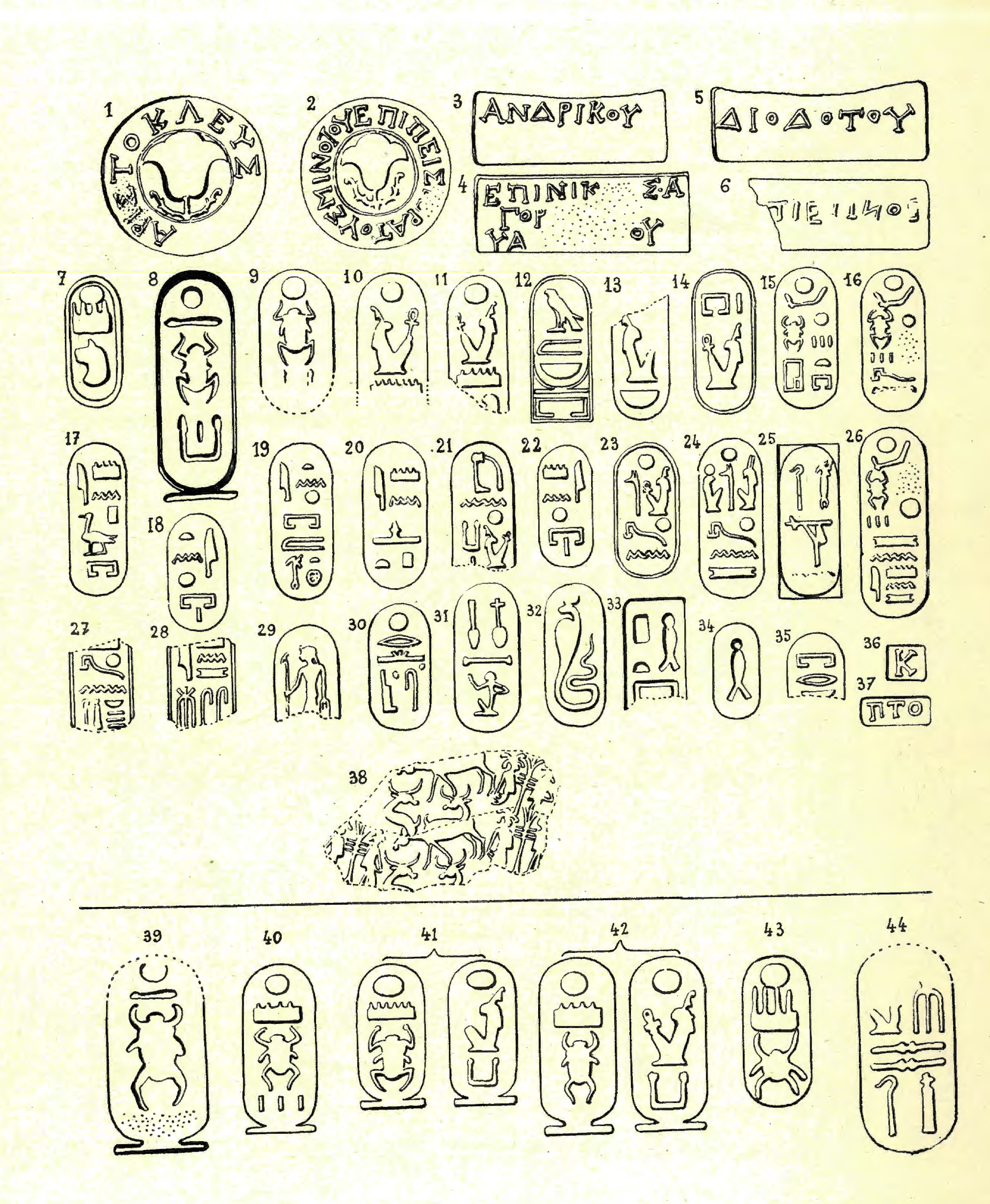


Fig. 38. Cachets estampés sur les anses et les panses des amphores.

Fig. 39. Céramiques et objets divers. — Cachets estampés sur amphores.

Nous signalons seulement leur présence comme indice de datation des couches de déblais.

Les ostraca, au nombre de deux centaines environ, se composent d'éclats de calcaire avec écritures hiéroglyphiques ou hiératiques, trouvés surtout dans les couches supérieures du Tell, de tessons avec textes hiératiques provenant du même niveau archéologique; de tessons d'amphores cotelées extérieurement et poissées intérieurement, couverts de textes démotiques, grecs et coptes, recueillis principalement dans les couches les plus basses du Tell. A titre d'exemples, nous donnons quelques spécimen les meilleurs des ostraca trouvés dans le chantier de 1945-1946 (pl. XII à XVII).

CÉRAMIQUE

Aucun objet entier n'a été trouvé; mais par contre, une grande quantité de fragments de vases de toutes formes. Ceux du Nouvel Empire, avec ou sans décor sont en minorité. Ceux de l'époque gréco-romaine sont très nombreux. On distingue en particulier des fragments de cratères épais, avec cols et anses ouvragés, décorés de feuillages de vigne peints en brun rouge vineux. Sans pouvoir en reconstituer complètement un seul exemplaire, on pourra toutefois retrouver leurs formes générales et leurs dimensions.

2. CAMPAGNE DE 1946-1947

STATUES

2. Calcaire, hauteur o m. 19 (fig. 40). Fragment d'une statue d'homme à genoux tenant une stèle d'adoration à Amon-Rê Sonter par un fonctionnaire de son temple nommé Houy. Six lignes de texte : 1 ... 2 ... 3 ... 4 ... 5 ... 6 ...

22. Calcaire. Epaule droite et coiffure *Nemes* d'un sphinx royal.

23. Calcaire peint. Tête de statuette d'homme à perruque longue et frisée de l'époque ramesside.

Fig. 40. Stèle de la statue agenouillée de Houy (2).

SOCLE DE STATUETTE

21. Bois d'ébène, longueur o m. 138, largeur o m. 072, hauteur o m. 034. Trouvé dans la tombe n° 1443, socle portant les traces de deux pattes palmées d'une oie et les mortaises où sont encore engagés les restes des tiges de bois servant d'âmes aux pattes. L'oiseau devait être fait en plâtre. Il représentait l'oie d'Amon Smen. Sur la face supérieure du socle une inscription en deux sens contraires entourait l'oie : ... «*Amon le Smen... le* (*qui accomplit...*) *sur cette* (*terre?*) *dans la nuit, de le sauver d'être dans la bouche du crocodile*». Ce texte semble plutôt l'action de grâce du dédicateur pour avoir été sauvé d'un danger qu'une allusion à une légende mythologique. Devant l'oie on lit :

... «*Le bon* (*ou le beau*) *Smen d'Amon*».

Sur les côtés du socle, partant du milieu de la face antérieure vers la droite on lit :

« *Offrande royale à Smen, oie divine d'Amon, qui protège le faible, pour qu'il donne vie, santé, force à Amennakht, justifié*».

Vers la gauche :

« *Offrande royale à Smen-nefer Amon-Rê, protecteur du faible, pour qu'il donne vie, santé, force au* Ka *du* Sdm-ash *dans la Place de Vérité Amennakht*».

La différence des deux textes est que l'un s'applique à Amennakht et l'autre à son *Ka*. L'oie d'Amon assume ici le rôle protecteur et sauveur souvent attribué à Harpocrate ou Horus-Ched. L'inscription est gravée et remplie de couleur jaune. Le *Sdm-ash* Amennakht est probablement le propriétaire de la tombe n° 218, qui vécut sous Ramsès II, par conséquent ce socle n'appartient pas au mobilier de la tombe n° 1443 où il fut apporté par quelque pillard (fig. 41).

STÈLES

11. Calcaire, hauteur o m. 535, largeur o m. 36, épaisseur o m. 06 (pl. VIII). Stèle à fronton arrondi, divisée en deux registres, gravée en creux avec restes de peinture, trouvée dans les déblais au-dessus de la chapelle F.

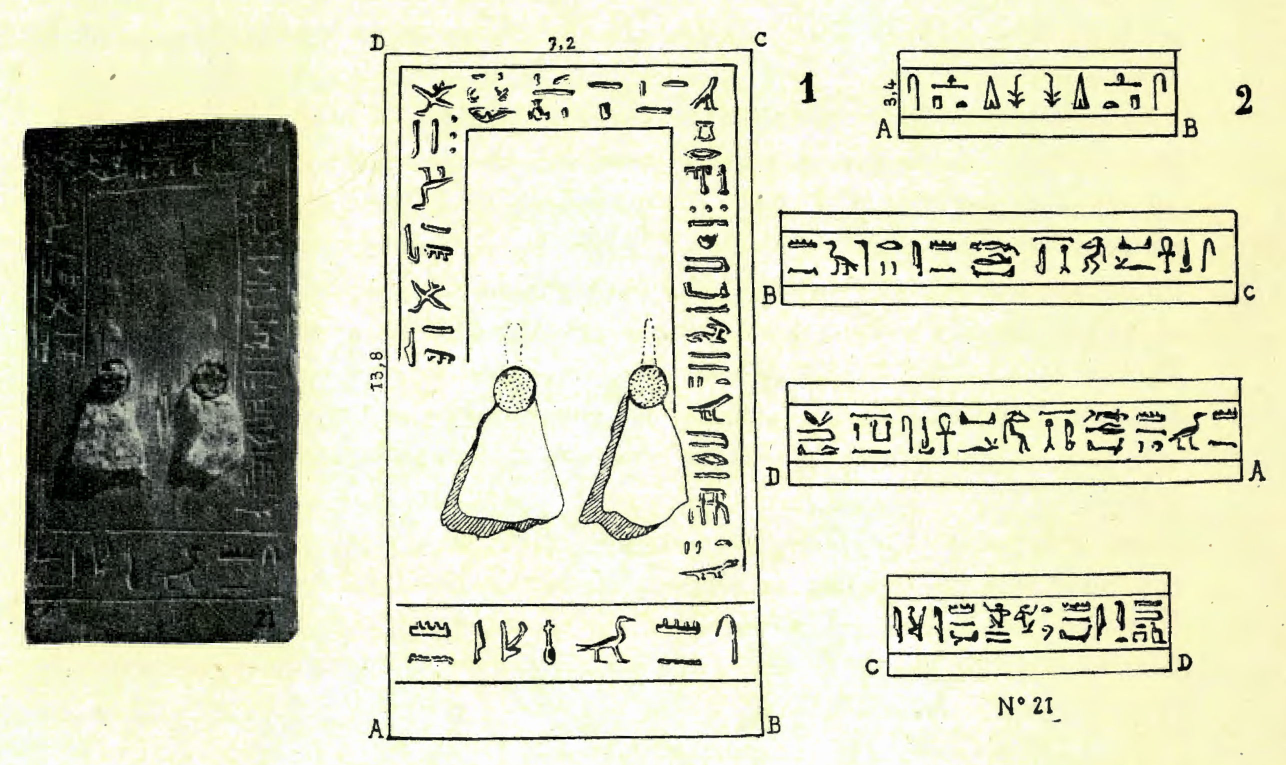


Fig. 41. Socle en bois d'une statuette de l'oie Smen, par Amennakht (21).

Cintre (à gauche) : Mert Seger, femme à tête de cobra, couronnée du modius, des deux hautes plumes droites encadrant le disque solaire, est assise face à droite,

tenant le sceptre et la croix ansée. Devant elle, debout, un couple en costumes ramessides offre une coupe à pied où brûle de l'encens et une buire ovoïde de l'eau neuve de l'année qui coule en trois filets sur le sol.

Texte en dix colonnes :

« Mert Seger, maîtresse du ciel. Puissance magique, vie divine, stabilité, puissance sont avec elle. Action de faire l'encensement au Ka *de la maîtresse des deux terres, de la main du carrier Nebouaoui justifié, sa femme, maîtresse de maison Takha ».*

Registre inférieur : A droite et faisant face à gauche, une femme debout lève les mains à hauteur du visage. Séparés d'elle par cinq colonnes d'inscriptions, douze serpents allongés l'un au-dessus de l'autre, tournés vers la droite et placés juste au-dessous de Mert Seger du cintre, dominent deux rangées d'œufs dont le nombre devait être aussi de douze. (Les angles inférieurs de la stèle sont dégradés).

Texte :

« Invocation à Mert Seger, prosternation à la maîtresse du ciel, régente des deux terres, par la maîtresse de maison Takha, justifiée. Elle dit : Que me pacifie la pacificatrice, la belle clémente et intègre ».

Cette stèle de la XIXe dynastie est un nouveau monument du culte de Mert Seger. Son originalité réside dans la représentation des douze serpents et des douze œufs qui leur succèdent. Malgré l'emploi de ce nombre pour le calcul du cours de l'année ou peut-être pour diverses quantités d'ordre mythologique, il est peu probable qu'il ait ici une valeur déterminée ayant une signification dépendant du chiffre douze et, en tous cas, il n'a rien à voir avec les idées fantaisistes des nombres cabalistiques. Tout au plus, veut-il spécifier la succession de générations *sans nombre* qui assurent la pérennité divine jusqu'à l'infini. A Mert Seger, déesse adulte, font suite dans le temps, douze jeunes cobras puis douze œufs contenant en puissance d'autres serpents à venir.

Les nombreuses stèles connues de Mert Seger que nous avons publiées montrent souvent des séries variables de serpents continuant la lignée divine; mais jamais la descendance de la déesse ne présente le même nombre d'enfants. On peut constater la même chose pour les stèles de l'oie d'Amon ou du faucon Horus où la prolongation de l'espèce est figurée par une quantité facultative d'œufs ou de poissons.

12. Calcaire rongé par le salpêtre, hauteur 0 m. 42, largeur 0 m. 39, épaisseur 0 m. 09 (pl. IX *a*). Stèle dont le registre supérieur cintré manque et dont le registre inférieur de 0 m. 30 de hauteur subsiste seul. Il est gravé en creux et ne présente plus de trace de peinture. Cette stèle a été trouvée au même endroit que la précédente.

Registre inférieur : A droite et faisant face à gauche, c'est-à-dire face à la divinité ou aux divinités situées dans la partie gauche du cintre, s'avance un couple debout. L'homme, vêtu d'un costume à manches larges et à devanteau ballonné, lève ses mains en geste de salut; la femme, vêtue d'un long châle à bords frangés par dessus sa robe, lève la main droite pour saluer et agite de la main gauche un sistre hathorique. Son nom et ses titres sont écrits devant elle. Quatre colonnes de texte occupent la partie gauche du registre :

« ...Prosternation (flairer la terre) devant ton Ka *: Mert Seger... prosternation devant le Maître des deux terres Djeserkarè, la royale épouse Ahmès Nefertari... qu'ils (donnent) vie, santé, force etc. aux* Ka *du... dans la Place de Vérité à l'Occident de Thèbes Anepouemheb... de la chanteuse d'Amon Tent...* [1] ».

Ce texte indique que le registre supérieur devait représenter derrière Mert Seger, le roi Aménophis Ier et sa mère Ahmès-Nefertari; association assez fréquente à cette époque ramesside où les cultes de Mert Seger et d'Aménophis Ier ont connu l'apogée de leur faveur auprès des gens de la nécropole.

Le personnage nommé Anepouemheb dont le titre est ici incomplet est probablement le scribe connu par les ostraca n° 25504 trouvé en 1905 par Th. Davis à la Vallée des Rois et n° 25582 trouvé au temple de Deir el Médineh par Baraize en 1912, qui sont datés des années VII et VIII de Menephtah et mentionnent le Vizir Panehsi alors en fonction et le scribe Pentaour qui vécut sous les XIXe et XXe dynasties. Le nom de la femme est peu lisible, nous n'en connaissons pas de semblable parmi les chanteuses d'Amon [2].

14. Calcaire (pl. IX *b*), hauteur 0 m. 75, largeur 0 m. 42, épaisseur 0 m. 11, largeur des colonnes de texte 0 m. 10, hauteur des cartouches 0 m. 15. Grands fragments de paroi ou de stèle en relief champlevé de la XIXe dynastie, trouvés dans la première salle de la chapelle F. Divisés en trois colonnes, deux d'entre eux contiennent le Serekh du nom d'Horus du roi Ramsès II :

[1] Nom féminin inconnu chez H. Ranke et Lieblein.

[2] G. Daressy (*Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, p. 167. *Quelques ostraca de Biban el Moulouk* a publié sous le numéro J. 51515 un ostracon daté des années VII et VIII du règne de Menephtah, mentionnant l'arrivée au tombeau de ce pharaon du scribe Anepouemheb venu à la vallée des Rois dans la journée du 13 du deuxième mois de l'inondation pour faire une relève de police, assisté des chefs Madjaiou Nakht Min et Hory. W. Spiegelberg, dans *Beiträge und Nachträge, O. L. Z.*, 1902, p. 318 avait par erreur attribué à Anepouemheb la paternité du chef de travaux Neferhotep qui était mort assassiné pendant le règne de Ramsès II avant que l'ostracon n° 25237 daté de l'an LXVI de Ramsès II n'ait été écrit. Anepouemheb, comme le constate Daressy, a donc été en fonctions sous ces deux rois, au moins huit ans consécutifs.

[1]. Ces Serekh se font vis-à-vis. La troisième colonne contient les cartouches de Ramsès II : . Le cartouche *Neb-taoui* n'est pas précédé de : ; de plus les mots *Ouser-Mâat* ne forment qu'un seul terme par la jonction des signes-mots donnant à *Ouser* le rôle et la valeur d'un sceptre de la déesse Mâat assise sur un trône et non accroupie selon l'habitude.

L'oie du terme *Si-Rê* : est nantie d'un bec crochu, moins long mais presque semblable à celui de l'ibis Thot. Devant la troisième colonne, au-dessous du cartouche Neb-taoui, passe une main tenant un encensoir dont la coupelle et les flammes qui en sortent sont placées sous l'Horus de la colonne centrale.

Cette main est celle du roi Ramsès II, comme l'indique le sens de l'inscription qui précédait la représentation du roi. De lui, il ne reste que la main qui tient l'encensoir et un peu de sa jupe plissée. Donc le roi encense lui-même son propre nom d'Horus.

17. Calcaire (fig. 42), hauteur et largeur o m. 16, épaisseur o m. 04. Pierre de fondation sculptée en haut-relief sur ses deux faces qui représentent, d'un côté un taureau peint en rouge, tourné vers la droite, les pattes ramenées sous le corps et liées ensemble par une corde à quatre tours. De l'autre côté un taureau peint en noir, tourné vers la gauche, portant un collier auquel pend un objet en forme de cloche qui doit représenter une fleur de lotus. Le taureau rouge mesure o m. 12 de longueur et o m. 08 de hauteur; le noir mesure o m. 14 de longueur et o m. 08 de hauteur; il est dans la même position que l'autre, mais moins bien sculpté; il ne laisse pas voir les cordes qui attachent ses quatre pattes sous son ventre.

Cette pierre a été trouvée dans la première salle de la chapelle F. Sa présence appellerait celle d'une pierre semblable représentant un taureau blanc et un taureau bigarré pour être conforme aux rites de sacrifices de fondation qui demandent ces quatre couleurs de robes. Dans le temple de Louqsor, on voit les quatre espèces de taureaux gras et fleuris promenés en procession lors des grandes fêtes d'Amon. Dans une chapelle votive de Deir el Médineh publiée dans le *Rapport de* 1934-1935 (Village) p. 39, fig. 10; les petits murs bas du pronaos montrent de part et d'autre un taureau bai brun et un taureau bigarré parés de colliers et de lotus en forme de sonnailles et aux cornes ornées de banderolles, conduits à la longe par des hommes portant une tige de papyrus en fleurs. Si le nombre et la nature des bêtes de sacrifice sont déterminés pour chaque divinité, la pierre (17) contient en elle-même une précision de l'affectation de la chapelle F.

18. Calcaire (fig. 43), hauteur o m. 29, largeur o m. 10, épaisseur o m. 07. Fragment de stèle ou de paroi, gravé, sans reste de peinture, trouvé dans la première salle de la chapelle F. La stèle représentait une procession avec transport d'une statue divine dans un naos ou d'un roi en sa sédia. Sur le brancard que portent,

[1] Le protocole de Ramsès II débute ainsi : ......

à l'avant, deux *Ouab* sans perruque, on distingue une sorte de haute estrade couronnée d'une corniche et d'une crête d'uraeus alignées et surmontées de disques solaires. De l'angle de ce faîtage part, avec un léger fruit en arrière, un long bâton qui doit être un des quatre supports du dais. La tête d'un faucon sommée d'un disque solaire, orientée dans le sens de la marche, domine l'entablement de l'estrade. Une sédia royale est habituellement flanquée de deux lions. C'est ainsi que se présentent celles des deux statues oraculaires d'Aménophis Ier dans les processions gravées sur les parois de la chapelle tombale n° 2 de Khabekhnet. Une



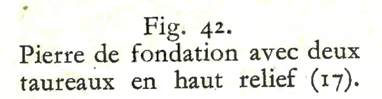


Fig. 42.
Pierre de fondation avec deux taureaux en haut relief (17).



Fig. 43.
Fragment de stèle ou de paroi, scène de procession (18).

barque sacrée comme l'Ousirhat d'Amon comporte un griffon défenseur sur le chateau de proue. Il ne peut être question ici de l'Ousirhat pas plus que de la barque Hennou de Sokar puisqu'on ne voit pas d'étrave de bateau. On doit aussi éliminer le transport de la Vache Hathor qui se faisait dans un esquif. Deux petits fragments de stèles trouvés en 1940 au temple représentent, l'un, le naos à demi voilé d'Amon Min au centre de sa barque dont un Horus tient le gouvernail tandis qu'un roi, qu'un reste de cartouche dénomme Ramsès, debout à l'avant, fait face au naos et offre deux ampoules sphériques; l'autre nous montre debout sous un dais de procession, un roi, probablement Aménophis Ier, escorté d'une déesse solaire qui le

protège de ses bras empennés. Le *Ouab* Khonsou lève derrière eux le grand éventail ou parasol de plumes d'autruche.

Ici, devant le brancard, un homme au crâne rasé et au torse barré d'une écharpe, lève les bras comme pour tenir devant ses yeux le rituel des cérémonies ou pour faire un geste de commandement. A un niveau supérieur se retourne un thuriféraire muni de son encensoir. Le texte appelle cet homme Khaemouast qui est connu par de nombreux monuments et qui vivait sous Ramsès III et Ramsès IV.

Textes :

19. Calcaire (fig. 44), hauteur 0 m. 08, largeur 0 m. 07. Moitié gauche du fronton cintré d'une petite stèle dédiée au bélier sacré d'Amon Parahannefer dont il reste la tête surmontée d'une uraeus à cornes de vache et disque solaire. Un éventail demi circulaire planté dans le dos du bélier symbolisait son ombre tandis qu'un vase calice de lotus était placé devant lui. Style XVIIIe dynastie, relief champlevé et peintures polychromes.

20. Calcaire (fig. 45), hauteur 0 m. 15, largeur 0 m. 12. Moitié gauche du



Fig. 44. Fragment de stèle au bélier d'Amon (19).



Fig. 45. Fragment de stèle à Amon (20).

cintre d'une petite stèle dédiée à Amon. Relief champlevé et peinture polychrome, style XVIIIe dynastie, traces de deux colonnes de texte martelées. Il reste seulement une aile du soleil, épousant la courbe du cintre et ce texte :

15. Calcaire, hauteur 0 m. 27, largeur 0 m. 07, épaisseur 0 m. 07. Fragment de stèle gravée en creux représentant, tournés vers la gauche et debout l'un derrière l'autre, un roi en casque de guerre et une déesse couronnée d'un soleil qui allonge ses bras garnis d'ailes en signe de protection. Au-dessus d'eux se voit une partie du parasol demi-circulaire à manche coudé qui accompagne généralement un tel couple dans les scènes de procession, ce qui semble être ici le cas. Le roi porte

plusieurs colliers et un pectoral; son casque rappelle celui qui coiffait la statue de bois de Ramsès II trouvée en 1939 dans le temple et qui était couvert de petites perles discoïdales bleues perforées au centre (fig. 46).

4. Calcaire (fig. 47), hauteur 0 m. 08, largeur 0 m. 15, épaisseur 0 m. 03. Partie du cintre d'une petite stèle de la XVIIIe dynastie, en relief champlevé et peint, qui par son texte devait représenter Thotmès III à droite, offrant de grandes fleurs de papyrus à Amon.



Fig. 47. Fragment de stèle, XVIIIe dynastie, dédiée à Amon par Thotmès III (4).

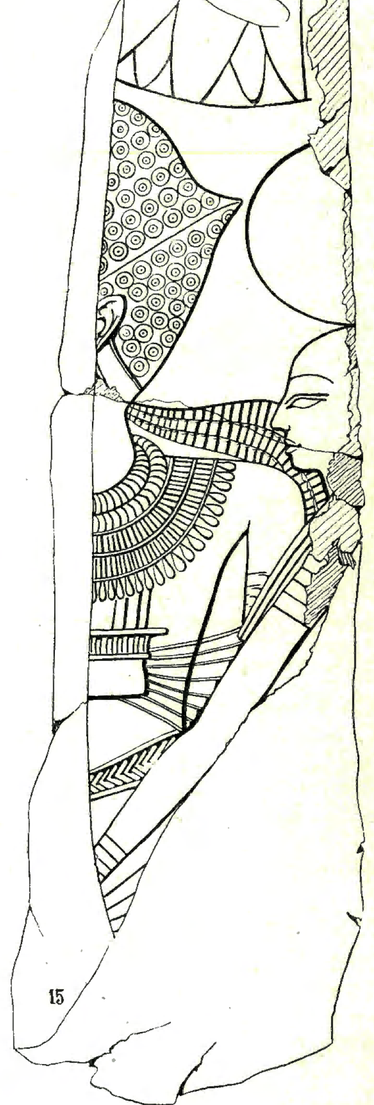


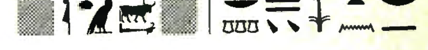
Fig. 46. Fragment de stèle : Roi protégé par une déesse (15).

Texte :

1. Calcaire (fig. 30, n° 3), hauteur 0 m. 09, largeur 0 m. 11. Eclat de petite stèle ramesside avec noms de Pentaour et de son épouse Tamerit.

Texte :

8. Calcaire (fig. 29, n° 7), hauteur 0 m. 11, largeur 0 m. 17. Fragment sculpté représentant le corps du bélier sacré d'Amon et le parasol demi-circulaire de son ombre.

13. Calcaire (fig. 27, n° 9), hauteur 0 m. 05, largeur 0 m. 10, épaisseur 0 m. 04. Petit fragment d'une stèle finement gravée que l'on croirait d'époque saïte mais qui semble être de la XVIIIe dynastie; avec restes de quatre colonnes de texte :  (1).

(1) Le nom d'Horus écrit dans la première colonne est celui de Thotmès III. Le texte de la deuxième colonne est une partie de la titulature d'Amon. La stèle devait donc représenter, à droite : Amon, à gauche : Thotmès III.

HUISSERIES

16. Calcaire, hauteur 0 m. 21, largeur 0 m. 19, épaisseur 0 m. 09. Fragment d'un linteau stuqué dont les figures et les inscriptions sont peintes en jaune d'or sur fond blanc (ce qui établit que sa place fut sur une porte interne de chapelle). Ce linteau représentait Ramsès II tourné vers la gauche, coiffé du casque de guerre orné d'une uraeus enroulée en spirale, et paré du double collier d'or. Il fut trouvé dans la première salle de la chapelle F.

Texte : (fig. 48).

6. Calcaire, hauteur 0 m. 26, largeur 0 m. 19. Fragment d'un linteau décoré de cartouches de Ramsès II flanqués de cobras avec disques solaires (fig. 49).

3. Grès, hauteur 0 m. 17, longueur 1 m. 11. Linteau complet anépigraphe avec corniche seulement épannelée, trouvé dans les déblais du Deir du gebel.

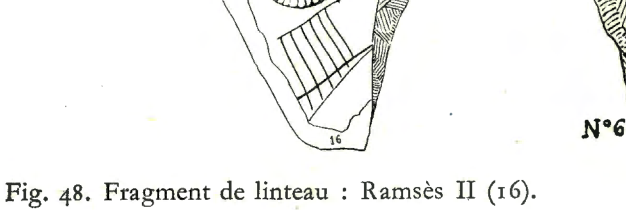



Fig. 48. Fragment de linteau : Ramsès II (16).

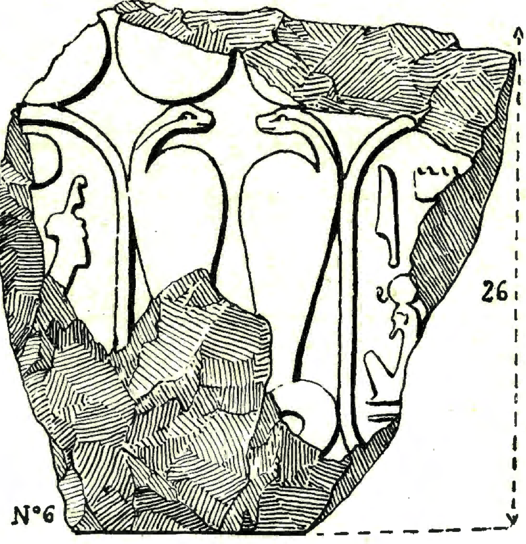


Fig. 49. Fragment de linteau : Cartouches de Ramsès II (6).

OBJETS DIVERS

5. (Pl. X, n° 2). Angle supérieur droit d'un bassin rectangulaire en calcaire, dédié à Ptah : .

27. Angle supérieur gauche d'un bassin copte en calcaire, de forme carrée avec cuvette centrale hémisphérique, les bords sont décorés de palmes profondément sculptées.

26. Grès. Bloc rectangulaire de la chapelle de Taharqa trouvée par G. Nagel en 1928. (Frise de Kakerou).

25. Bloc de roche calcaire brute avec graffito hiératique peint en noir : (*Thouti-neb...*) (fig. 50).

7. Etiquette de momie incomplète en bois gravé; longueur 0 m. 16. Deux lignes conservées : 1. ΤΑVΡΙΝΟC — 2. ΚΠΙCΙΝΑΙ (fig. 51).

Fig. 50. Graffito hiératique (25).

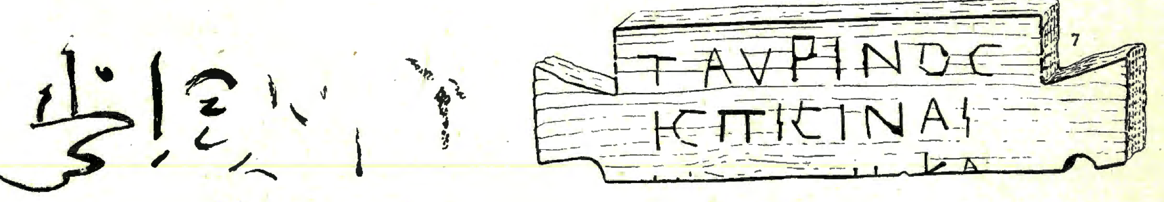


Fig. 51. Étiquette de momie (7).

28, 29, 30. Bouchons d'amphores : 1° époque copte, avec cachets en relief sur terre crue, signes : ; 2° époque ramesside (fig. 38, n° 8).

31. Pierre calcaire sur laquelle sont dessinés en noir des objets informes entourés de pointillés. Ce sont, soit des fantaisies sans signification faites par un enfant, soit des dessins magiques volontairement incompréhensibles (fig. 52).

32. Deux essais de gravure sur calcaire faits par un apprenti et représentant plusieurs signes *Neb* superposés. La répétition de ce signe est le premier devoir d'élève graveur; ensuite il aborde le dessin d'un œil, puis d'un profil humain. Les maisons du village et les décombres environnants contenaient un grand nombre de ces esquisses progressives (fig. 38, n° 11).

PAPYRUS ET OSTRACA

Deux ou trois minuscules fragments de papyrus hiératiques ont été recueillis près de la maison J (pl. XII à XVII). Les ostraca furent plus nombreux. Ils sont tous hiératiques. Un certain nombre sont figurés. Leurs lieux de provenance, leur nature et leur nombre sont les suivants (fig. 53) :

Maison J : 9 tessons, 17 calcaire.

Chapelle F : 4 tessons, 4 calcaire. 1 poids en calcaire brut.

Tombe n° 1443 : 7 tessons, 2 calcaire.

Très peu de ces ostraca sont entiers. L'un d'eux cependant très bien écrit sur tesson est une sorte de supplique à Amon pour se le rendre favorable au sujet d'un litige. Un autre contient une suite de mots cabalistiques non égyptiens.

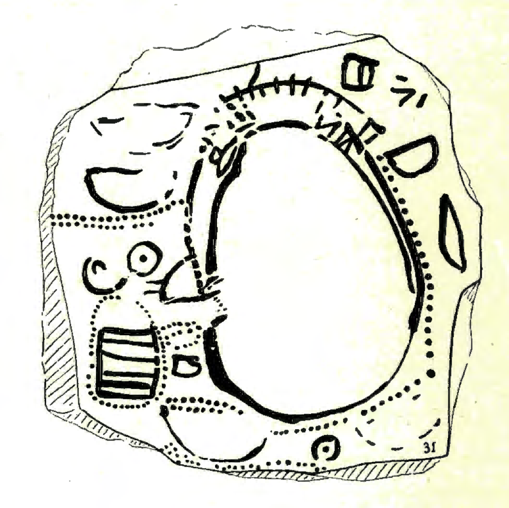


Fig. 52. Pierre calcaire avec dessins énigmatiques (31).

OUSHEBTIS, SCARABÉES, PERLES

Dans tout le chantier ont été trouvés une centaine de petits oushebtis de o m. 06 en faïence bleue ou en terre cuite peinte en bleu de forme grossière et anépigraphe; deux scarabées de momies en pierre et en faïence bleue, faits pour être cousus sur



Fig. 53. Ostraca figurés.

les linceuls et ne portant ni nom, ni texte; enfin une grande quantité de perles de collier en faïence bleue, de forme tubulaire et de longueurs variant de o m. 01 à o m. 07.

CERCUEILS

Des débris de cercueils en bois des époques ramesside, saïte et gréco-romaine étaient épars dans les déblais de tout le chantier. Aucun ne donne un nom ou une représentation quelconque, même incomplète. Ils proviennent des grands tombeaux

saïtes de la falaise et des caveaux du Nouvel Empire situés dans la région. Sauf dans les déblais sortis de la tombe n° 2003, lesquels renfermaient de nombreuses momies noires et des ossements, enveloppés ou non de suaires et de bandelettes, les *koms* ne contenaient pas de restes humains.

FRAGMENTS DE DÉCORATION

Les abords des chapelles F et G ont produit une récolte de fragments de décoration peinte sur limon qui prouvent que la salle de réunion de ces sanctuaires

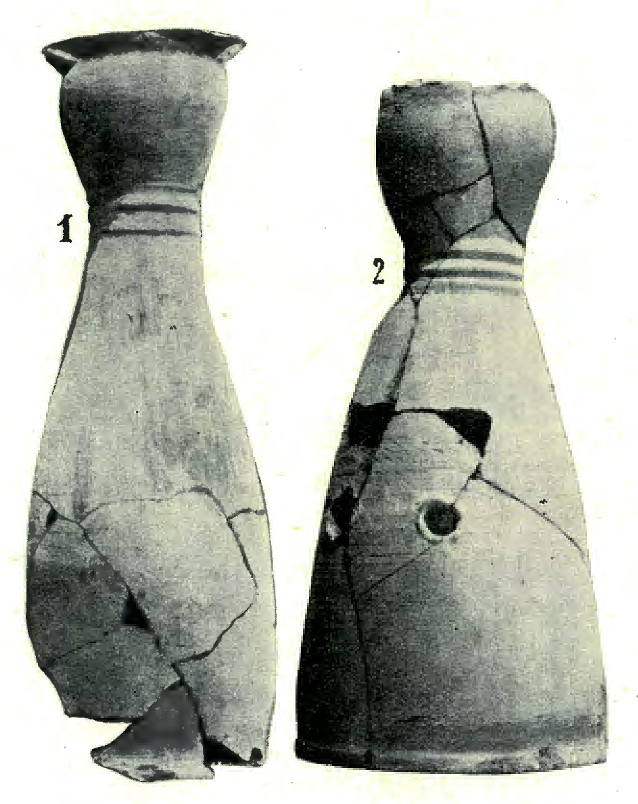


Fig. 54. Supports d'autels, céramique blanchie (37).

était ornée de peintures murales. Comme nous l'avons dit plus haut, la chapelle G avait des fresques à personnages et des frises florales parmi lesquelles on peut signaler une scène très grande d'adoration au dieu Ptah, des offrandes composées de bouquets montés, posés verticalement entre des sellettes de jonc, des autels de céramique blanchie et des amphores de vin; les branches et feuillages d'un perséa, le buste d'un homme offrant une coupe à pied, l'arrière train d'un fauve, etc. Ces peintures polychromes sont tantôt sur fond blanc, tantôt sur fond jaune. Elles appartiennent toutes au Nouvel Empire et plus spécialement à l'époque ramesside (fig. 39).

Le plafond voûté du couloir de la salle de réunion dans la chapelle G était peint en ocre jaune veiné de rouge pour imiter un plafond de bois.

CÉRAMIQUE

Près de la rampe d'accès à la cour de la chapelle G fut trouvé un vase tubulaire en forme d'éprouvette ou de cône funéraire creux intérieurement, de o m. 30 de longueur, o m. 05 d'ouverture et o m. 015 d'épaisseur, en céramique assez fruste. On est convenu de considérer ce genre de récipient comme un moule à pain du Moyen Empire. Le voisinage des tombes des Montouhotep rendrait ce point de vue acceptable (fig. 38, n° 12).

La première salle de la chapelle F avait dans son sol, enfoncés jusqu'à leur orifice, deux vases servant sans doute aux lustrations rituelles. L'un était un fond d'amphore de la XVIII[e] dynastie, l'autre un vase complet (fig. 38, n° 2). Près de l'escalier gisaient deux supports en terre cuite, extérieurement blanchis, intérieurement creux, constitués par un haut calice bulbeux et un cylindre galbé séparés par un étranglement annelé (fig. 54) [1].

Les salles de la maison J renfermaient une dizaine de fonds d'amphores de la XVIII[e] dynastie et des fragments d'autres vases de la même époque.

Le caveau de la tombe n° 1443 contenait plusieurs poteries fragmentaires : une grosse cuvette de o m. 77 de diamètre, à dessin cordé sur la face externe (fig. 38, n° 1).

Un porte amphore annulaire tronconique de diamètres o m. 20 et o m. 30 et de hauteur o m. 18 (fig. 38, n° 3).

Un bol de o m. 30 de diamètre et o m. 11 de hauteur en terre rouge vif (fig. 38, n° 6).

Un plat à four pour cuisson du pain, en grosse poterie, de o m. 25 de diamètre et de o m. 035 de hauteur (fig. 38, n° 5).

Une coupelle hémisphérique en terre rouge vif de o m. 20 de diamètre et o m. 08 de hauteur.

Une assiette à bord interne blanchi, de o m. 22 de diamètre et o m. 045 de hauteur (fig. 38, n° 7).

[1] Nos magasins de céramique du chantier contiennent de très nombreux fragments de ce genre de supports en terre cuite. Leur hauteur peut atteindre parfois o m. 75 à o m. 80. Ils ont toujours la même forme; le calice sur un pied légèrement ventru, souvent perforé de deux ou trois trous ronds diversement placés sur une même circonférence. Le col séparant le calice du pied est annelé. Généralement ces supports, entièrement creux sont peints au blanc de chaux après cuisson. On les a trouvés dans les maisons, les chapelles votives et les tombes. Ils devaient donc servir à supporter des offrandes, soit liquides contenues dans de petites amphores apodes, soit solides présentées dans des coupes.

BOIS

La tombe n° 1443 renfermait encore des objets de bois coudés à angle obtus et aux extrémités taillées en pointes de longueurs o m. 14, o m. 17, o m. 20 (fig. 38, n° 9).

Deux sortes de spatules pour malaxer le plâtre (fig. 38, n° 10).

Une navette.

Deux disques de fusaïoles.

Une poignée perforée par des chevilles de bois.

ACTIVITÉS DE LA MISSION

La mission de l'Institut français a continué cette année ses travaux de publications et ses investigations archéologiques dans la montagne et le désert de Libye en rapport plus ou moins direct avec sa concession de fouilles.

Madame Noblecourt-Desroches et Mademoiselle Jourdain ont achevé la copie des textes et des décorations de la vaste tombe de famille nos 218, 219 et 220 dont

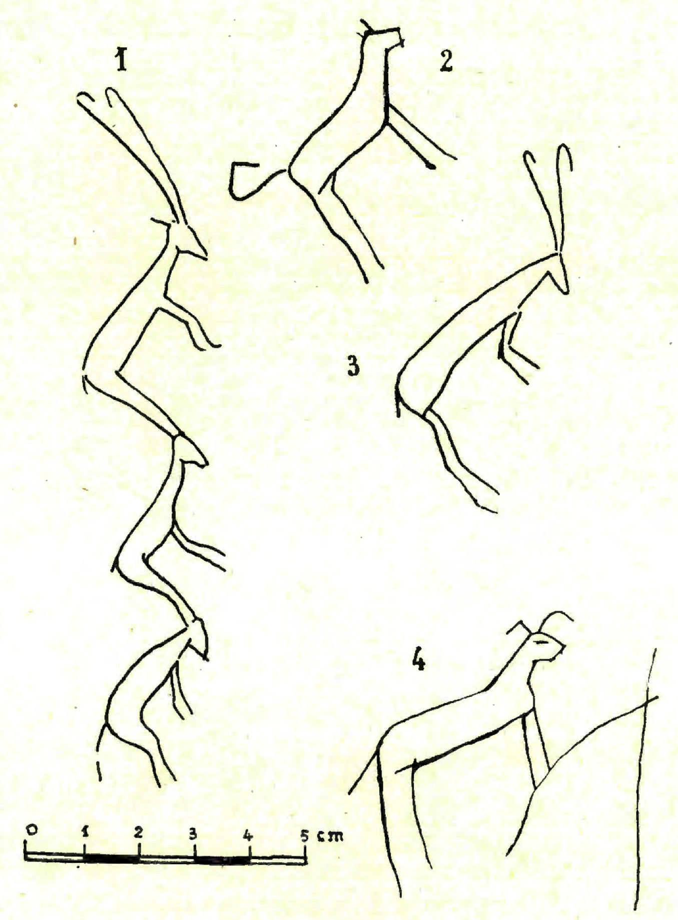


Fig. 55. Graffiti préhistoriques : gazelles.

l'édition prochaine est annoncée; Madame J. Vandier d'Abbadie a entièrement relevé les fresques et les inscriptions du tombeau n° 277 à Gournet Marei; Monsieur Daumas a recueilli toute la documentation copte du Temple d'Hathor en vue d'un

ouvrage d'ensemble sur celui-ci que nous espérons pouvoir réaliser bientôt, par la collaboration de spécialistes des différentes époques.

Des graffiti préhistoriques et autres plus récents ont été calqués sur les hautes

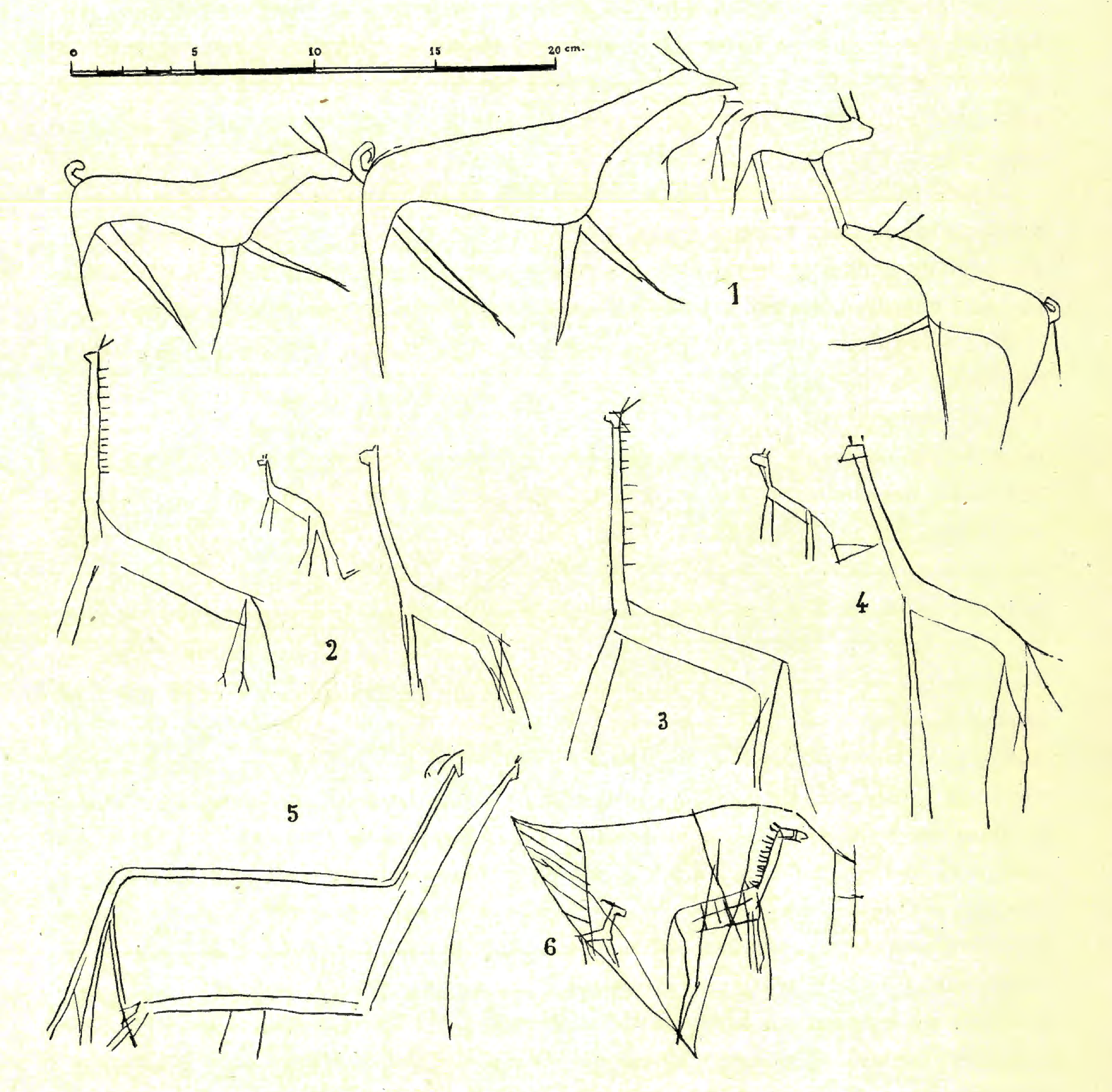


Fig. 56. Graffiti préhistoriques : girafes et antilopes.?

parois des falaises avoisinant la Vallée des Rois et de nombreux silex paléolithiques ont été recueillis sur les plateaux et dans les ouadi à l'Ouest et au Sud de Deir el Médineh (fig. 55 et 56).

Deux reconnaissances poussées à une trentaine de kilomètres ont permis de constater l'une, l'existence d'une longue et large voie plane, d'époque très ancienne,

jalonnée de tumuli pyramidaux en pierres sèches, se perdant très loin en direction de l'Ouest et aboutissant à l'Est de la Vallée des Rois sur les plateaux qui la surplombent; l'autre, celle d'un établissement chrétien tout au fond d'une vallée riche en graffiti coptes, située en direction d'Erment à la hauteur de Deir Shellouit. Ce site, composé de nombreuses maisons, construites en briques cuites, pierres de grès, de granit et en plâtre et ciment est aujourd'hui entièrement bouleversé et pillé, des fragments de céramique jonchent les ruines mais il paraît qu'il était encore intact il y a moins d'un demi-siècle.

Il sera intéressant pour l'histoire des débuts de l'ère chrétienne d'étudier ce groupement humain volontairement exilé dans l'éloignement de cette solitude désertique et de connaître le rapport qui peut l'unir au couvent de Deir Shellouit par la vaste chaussée, tracée dans la plaine de sable, qui les relie l'un à l'autre [1].

En arrière de la colline de Deir el Médineh, vers l'Ouest, une série d'ouadi descendent de la cime vers la Vallée des Reines, séparés par des chaînons de la montagne libyque. Spiegelberg, Carter et Černý y ont fait ample moisson de graffiti et la récolte n'en est pas encore close quel qu'ait été le soin très méticuleux qu'ils y ont apporté. Sur le dos des chaînons et les rives des ouadi, les anciens Égyptiens du Nouvel Empire ont creusé des puits funéraires et des caveaux que les pillards modernes ont vidés de toute substance négociable et de toute preuve d'identification. Ils n'ont pas tous été notés sur les croquis de Carter lorsqu'il fit là des sondages nombreux dont les excavations se voient encore. Nous avons cherché à dater et à identifier trois de ces tombes. Deux d'entre elles, situées sur le versant occidental de la seconde vallée en partant de Deir el Médineh, celles qui débouchent près du couvent copte de Biban el Harim, contiennent, parmi les déblais encombrant les caveaux, de nombreux fragments de grosse et belle céramique de la XVIIIe dynastie, débris de grandes amphores à bière et à grains sans inscriptions. Les puits carrés descendent à 8 et 13 mètres et les hypogées à salle unique et bien creusés sont sans décoration. Le versant oriental de l'ouadi, en face de ces tombeaux, est couvert de graffiti hiéroglyphiques et hiératiques de l'époque ramesside, par conséquent postérieurs en date à ces sépultures, mais qui dénotent par leur nombre qu'un travail assez important a dû être fait dans ces parages sous les rois de la XIXe et de la XXe dynasties. On y relève les noms de Pached, Minkhaou, Nebamenti, Ramery, Hormès, Ouadjmès, Neferhotep, Hornefer, Apoui, Horemouia et le dessin de l'Ousirhat criocéphale d'Amon.

La troisième tombe dont le puits descend à 15 mètres dans une salle rectangulaire soigneusement creusée est située à l'abri d'une grosse roche, sur le chaînon

[1] Le centre d'études coptes ayant été mis indirectement au courant du résultat de notre reconnaissance opérée en 1945, a fait effectuer en 1947 le déblayement du fond de l'ouadi et le relevé des graffiti. Il s'est révélé qu'une installation chrétienne d'une certaine importance avec chapelle, cellules d'anachorètes et logements de moines, avait longuement occupé le site; mais il reste encore à fixer la date et la durée de son occupation ainsi que le nom porté par ce monastère.

oriental de la même vallée, face à la cime. Nous y avons recueilli seize oushebtis de 0 m. 07 anépigraphes en terre cuite peinte en bleu, des fragments de gros vases canopes en calcaire avec ce reste de texte gravé : [hiéroglyphes] qui indiquerait qu'un des morts était une femme, des débris de cartonnages de momies : masque à visage brun rouge, oreilles cachées par la perruque rayée de bleu et de jaune, corps enveloppé de rémiges comme sur les cercueils Richi.

La forme architecturale du tombeau le classerait dans la première période du Nouvel Empire et, s'il ne fut pas réemployé sous les Ramsès, il daterait par les objets recueillis, au moins de la fin de la XVIIIe dynastie.

La première vallée à l'Ouest de Deir el Médineh contient deux monuments de roche, peut-être naturels, mais aussi peut-être façonnés de main d'homme, qui lui a fait donner par nous, pour la clarté de nos relevés topographiques et de la localisation des graffiti, le nom de Vallée du Dolmen et du Menhir.

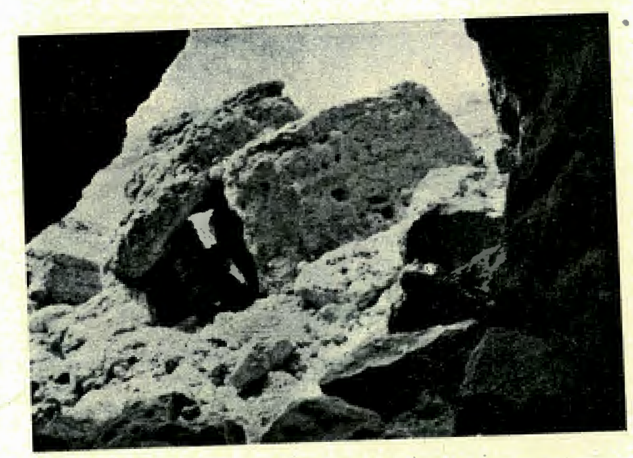


Fig. 57. Le Dolmen.

Depuis longtemps intrigués par l'aspect mégalithique de ces deux monuments et par les graffiti et les ruines qui les entourent, nous projetions de chercher à connaître leur véritable nature, leur rôle et leur âge. Le Dolmen (fig. 57) est une énorme table rocheuse, très épaisse, longue de 4 à 5 mètres posée sur des dalles verticales qui enferment, sur les trois côtés Est, Ouest et Sud un logement de la longueur et de la largeur d'un homme couché orienté comme l'ouadi, du Nord au Sud avec entrée sur le petit côté nord. En amont et à deux mètres de distance, un chaos de roches volumineuses, créé probablement par la fougue du torrent, a composé une sorte de grotte qui dut servir d'abri aux ouvriers des ateliers royaux de nécropoles pendant leurs moments de repos ou leurs retraites rituelles précédant l'accomplissement des devoirs de *Ouab* dans les oratoires de confréries car les parois de gebel proches du Dolmen sont couvertes de leurs graffiti où l'on trouve, entre autres noms ceux du graveur dans l'horizon d'éternité Nebnefer et du *Sdm-ash* dans la Place de Vérité Chnoumosé. Par contre aucun graffito grec ou copte n'y est inscrit, ce qui,

toutefois ne signifie pas que quelque anachorète n'ait pas utilisé ce refuge et celui du Dolmen. Les recherches faites dans l'intérieur du monument mégalithique, faites à un mètre de profondeur, jusqu'au roc vierge, n'ont permis de recueillir dans les terres rapportées, que des débris de poteries de basse époque, quelques silex taillés et une petite fiole en verre vert de o m. o48 de hauteur de section carrée, à goulot étroit, qui date indubitablement des temps gréco-romains (fig. 38, n° 14). Ces résultats sont bien insignifiants pour décider de la nature du Dolmen, de son âge et de son emploi. Celui-ci ne semble pas avoir été funéraire, aucun ossement ne s'y trouvant, malgré la forme et la destination ordinaire de ce genre de mégalithe et malgré la présence parmi les ouvriers du Nouvel Empire de recrues provenant

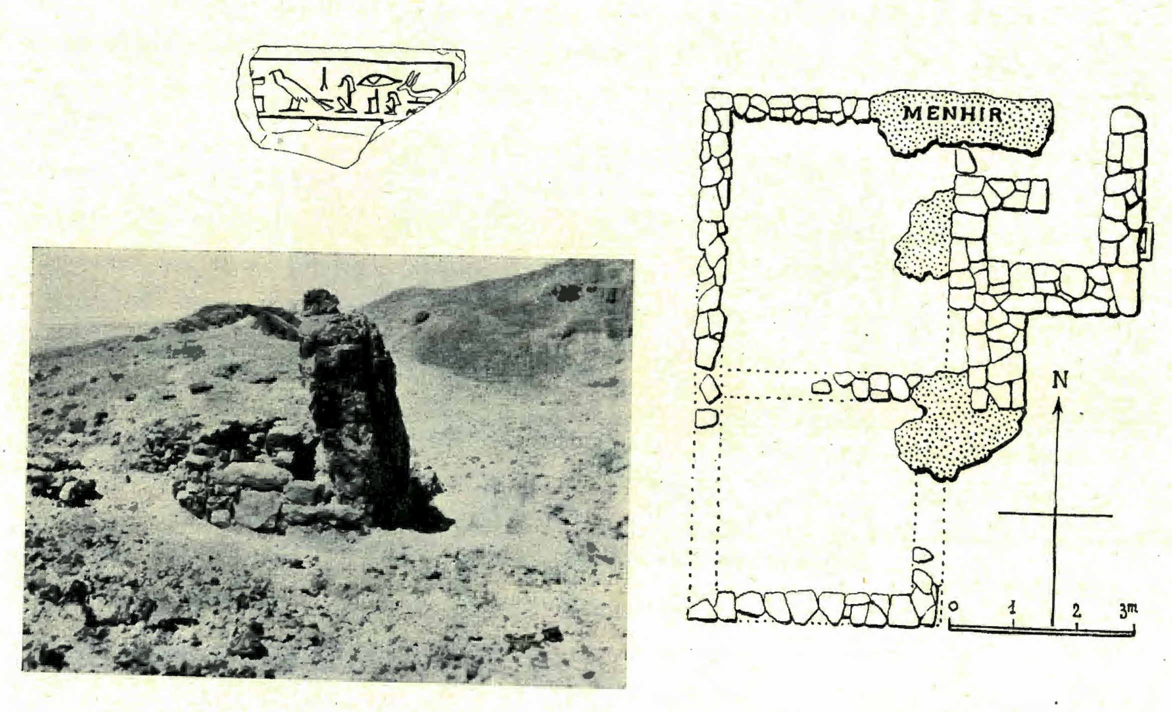


Fig. 58. Le Menhir, élévation (photo) plan, fragment de bassin (dessins).

de Chaldée et de Syrie qui auraient pu importer de leurs patries des usages ancestraux comme ceux des cromlechs, des dolmens et des menhirs.

En remontant le lit de l'ouadi du Dolmen jusqu'au plateau que traverse le sentier allant de Deir el Médineh à la Vallée des Rois, on suit un chemin bordé et dallé de pierres plates, coupé parfois de marches d'escaliers qui aboutit à une grande pierre levée, large dalle naturelle, haute, large et peu épaisse à laquelle nous avons donné le nom de Menhir. En 1923, j'avais prospecté cet endroit et remonté une série de petits murs de pierres sèches appuyés au Menhir et dessinant auprès de lui des enclos ayant formes de chambres (fig. 58). Ce travail avait permis de recueillir des tessons de poteries ramessides et coptes et les débris d'une table

d'offrandes avec bassin de libation en pierre calcaire gravée sur lesquels les textes très usés étaient illisibles.

Cette année, en restaurant les murs que des fouilles clandestines avaient renversés, on a découvert un autre reste de cette table ou plutôt de son bassin, dont le cadre porte ce texte : [hiéroglyphes] (fig. 57) et sous les murs d'un petit local accolé au Menhir comme un oratoire minuscule, un autre bassin rectangulaire en calcaire, mais tellement désagrégé par l'humidité que toute inscription, s'il y en eut, a disparu. Ces rares trouvailles permettent cependant d'attribuer à l'époque ramesside la création des constructions entourant la pierre levée et de penser que sa destination primitive fut en grande partie d'ordre religieux. Le culte d'un béthyle en tant que symbole horien ou amonien fut peut-être la cause de leur édification et de leur utilisation jusqu'à l'ère chrétienne.

CONCLUSION

Si l'état de destruction du secteur de fouilles au nord du Temple exploré cette année ne permet aucune attribution certaine des monuments religieux à une personnalité divine ou royale quelconque, il n'en est pas moins établi de façon sûre, par leurs caractéristiques architecturales, les matériaux employés et d'autres signes archéologiques, qu'ils appartiennent en totalité à l'époque ramesside.

Ainsi, sans solution de continuité, se prolonge en couronne tout autour de l'éperon libyque qui ferme l'entrée nord du vallon de Deir el Médineh et domine son temple d'Hathor, une chaîne de petits sanctuaires votifs dédiés au Nouvel Empire par les ouvriers des ateliers des nécropoles royales thébaines à leurs monarques défunts enterrés au pied de la sainte cime d'Occident et à leurs divinités populaires souvent engendrées par l'ambiance particulière du site. Cette éclosion de chapelles de confréries surtout après le retour de Tell el Amarna précise le double rôle d'artisans et de *Sdm-ash* des habitants et peut, dans une certaine mesure, indiquer une évolution de la pensée de la plèbe dans un sens à la fois spiritualiste et opportuniste par servilité.

Tout comme pour l'extension du village, nécessitée par l'accroissement des travaux et de la population ouvrière, il avait fallu spolier d'anciennes tombes éparpillées sans plan préconçu autour du noyau primitif d'habitations, il a fallu exproprier ici aussi un grand nombre de maisons et de sépultures individuelles réparties jusqu'à l'extrémité septentrionale de la concession afin d'édifier les oratoires que la piété exigeait d'élever à la mémoire d'un pharaon entré dans son éternité ou d'une nouvelle divinité du panthéon populaire imposée par la vogue d'un moment. Quelques maisons ont pu continuer à subsister par raison d'utilité relative aux chapelles récemment créées; d'autres ont pu se construire pour le même motif après adaptation aux coutumes civiles du siècle; mais tous les tombeaux dont les superstructures

avaient été abolies ont subi le sort commun et sont devenus, quant à leur partie souterraine, des caves d'habitation ou des cryptes affectées aux maisons et aux chapelles.

La fréquence des silos dans la région montre, comme il a été dit plus haut, que sous la XVIIIe dynastie le salaire en nature des ouvriers connaissait un mode de distribution différent de celui des âges postérieurs car les vastes entrepôts des temples funéraires ramessides n'existaient pas encore, permettant une répartition décadaire des denrées qui rendait inutile un emmagasinement considérable chez chaque habitant.

Pour les trouvailles faites dans le secteur de 1947, il faut grandement tenir compte des bouleversements antérieurs du site qui ont pu y amener des objets venant d'endroits même éloignés; mais il est à présumer que les deux stèles de Mert Seger proviennent vraisemblablement d'une des chapelles situées au nord du temple d'Hathor et que les fragments sculptés recueillis dans les salles de la chapelle F ont dû décorer les parois internes de celle-ci qui constitue pour elle un indice presque probant de son affectation au culte funéraire de Ramsès II. Le culte des *Ka* royaux nous avait déjà donné d'autres preuves dans le mémorial de Sethi Ier et l'oratoire de Thotmès III. L'unique naos terminal de la chapelle G pourrait également justifier une affectation semblable au Double d'un autre roi de la XIXe dynastie.

Il est possible que dans la partie restant à fouiller au nord de cette dernière on découvre de nouvelles ruines d'édifices religieux mêlées à d'autres habitations, à des silos et à des tombes du début du Nouvel Empire.

PROJET

Le programme des futurs travaux peut comporter selon les conditions budgétaires et celles du temps et des moyens appropriés qui en dépendent, soit le déblaiement final du secteur nord entre la chapelle G et la tombe saïte n° 2005, conjugué avec l'exploration systématique de cette tombe d'où fut extrait en 1885 le sarcophage de la grande adoratrice d'Amon Nitokris (cf. Maspero, *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 184 : *Premier rapport sur les fouilles exécutées en Egypte de 1881 à 1885*, et *Bulletin de l'Institut d'Egypte*, 1885) et de la tombe n° 2001 (cf. *Rapport de fouilles à Deir el Médineh* 1931-1932, p. 95, fig. 62); soit le déblaiement total et en une seule campagne autant que possible de l'immense cratère situé au nord du temple d'Hathor appelé sur la carte de Baraize du nom hypothétique de «grand puits funéraire». Des fouilleurs clandestins de la famille du Cheikh Hassan abd el Rassoul, puis des missions scientifiques, l'une d'Allemagne, commandée par Möller en 1914, l'autre de France, dirigée par M. G. Foucart en 1917, s'y sont successivement attaquées sans parvenir jusqu'au fond, faute de crédits suffisants et de matériel adéquat.

La situation, la forme et les dimensions de ce vaste entonnoir quadrangulaire ont suggéré un certain nombre de suppositions dont les unes sont à éliminer comme celles de la recherche antique d'une nappe d'eau souterraine et du forage d'une carrière de pierre calcaire parce que les Coptes sont descendus dans un puits de 55 mètres de profondeur à l'intérieur du temple d'Hathor (vidé par Baraize en 1912) sans trouver l'eau et que les Egyptiens creusaient leurs mines en galeries et non en puits et de plus avaient les carrières très riches situées au nord de Drah abou'l Neggah. D'autres idées ont des chances diverses d'être envisagées, comme celle d'une *Shetat* : de Sokaris analogue au grand puits méridional de Zozer à Sakkarah, étant donné l'ignorance où l'on est encore du lieu cultuel de Sokar dont le culte thébain remonte à la XVIIIe dynastie et dont le personnel est enterré à Gournet Marei. Celle aussi d'un grand tombeau saïte mérite attention en raison de la proximité de deux ou trois grandes tombes de même époque situées près de la maison du Cheikh Hassan, de celle des tombes nos 2003 et 2005 des grandes prêtresses saïtes Ankhnesneferabra et Nitokris et du doute qui plane, malgré leurs cryptes, sur les chapelles funéraires de Shapenapet et d'Amenardis à Médinet Habou. Doit-on considérer celles-ci comme sépultures en pensant que les usages funéraires éthiopiens étaient différents des coutumes saïtes et bubastites et qu'elles ont pu réunir en un seul point les divers éléments du tombeau? La table d'offrandes d'Haroua, majordome d'Amenardis, trouvée en 1940 presque au pied de la tombe n° 2003 ferait figure d'anachronisme si on lui prêtait la qualité d'*ex-voto* dédié par Haroua à Ankhnesneferabra tandis qu'elle constituerait un indice significatif de la présence en ces parages de la tombe d'Amenardis. Quant à supposer que les successeurs de Psamétik Ier, lequel repose dit-on au Delta, ont pu se faire enterrer à Thèbes, puisqu'on ne connaît pas leur lieu de repos, cela semble incompatible avec l'attachement politique de ces rois à la Basse-Egypte et à leur délégation de pouvoirs sur la Haute-Egypte aux grandes adoratrices d'Amon.

Pour tous ces motifs plus ou moins fondés, il importe de résoudre l'énigme du soi-disant «grand puits funéraire» avant la clôture définitive des fouilles de Deir el Médineh, quand ce ne serait que pour anéantir les espoirs de recherches clandestines basées sur des légendes locales prétendant que sous la couche de marne, on parvint jadis à celle du bon calcaire et qu'on vit affleurer sur la face du puits tournée vers le levant le sommet d'un grand linteau de porte taillé en plein roc et décoré d'un soleil ailé tout doré. Sans vouloir attacher quelque importance à ces racontars intéressés de gens supputant les bénéfices d'un long travail peut-être stérile pour le fouilleur, c'est pour celui-ci un devoir de ne point livrer au pillage un site malgré tout plein de promesses.

Après ces travaux, il restera à terminer le déblaiement du flanc nord de la colline de Gournet Marei commencé en 1940 et à explorer sur le flanc sud du même coteau la sortie méridionale du vallon de Deir el Médineh où peuvent se trouver encore quelques tombes inconnues.

ADDENDUM

Monsieur le Professeur Keith C. Seele de l'Oriental Institute of Chicago a eu la très grande obligeance, dont nous ne saurions trop le remercier, de bien vouloir nous faire savoir que le Museum de l'Oriental Institute of Chicago possède une stèle provenant



Fig. 59. Stèle d'Anherkhaoui (Chicago).

de la tombe n° 359 d'Anherkhaoui à Deir el Médineh. En nous autorisant à publier une photographie (fig. 59) de l'objet, notre aimable collègue nous permet aussi de dire que cette stèle a été acquise par lui chez un antiquaire de Louqsor au mois de novembre 1932, c'est-à-dire deux ans après la fouille de la tombe n° 359

(voir *Rapport* 1930). Dans le *Journal of Near Eastern Studies,* M. le Professeur Keith C. Seele se réserve d'ailleurs de donner un bref article sur le monument en question.

La stèle d'Ankerkhaoui (fig. 59) est en calcaire et elle mesure 0 m. 425 de hauteur, 0 m. 30 de largeur et 0 m. 07 d'épaisseur. C'est une stèle de lucarne de pyramide à peine abîmée à la partie supérieure du fronton arrondi et sur le côté gauche. Gravée en creux, elle est divisée en deux registres.

Celui du fronton représente la barque solaire de Rè Harmakhis voguant de gauche à droite, ce qui, étant donné l'orientation de la pyramide n° 359, revient à dire, allant du Sud au Nord.

Le dieu Rè Harmakhis, momiforme, hiéracocéphale, la tête surmon-

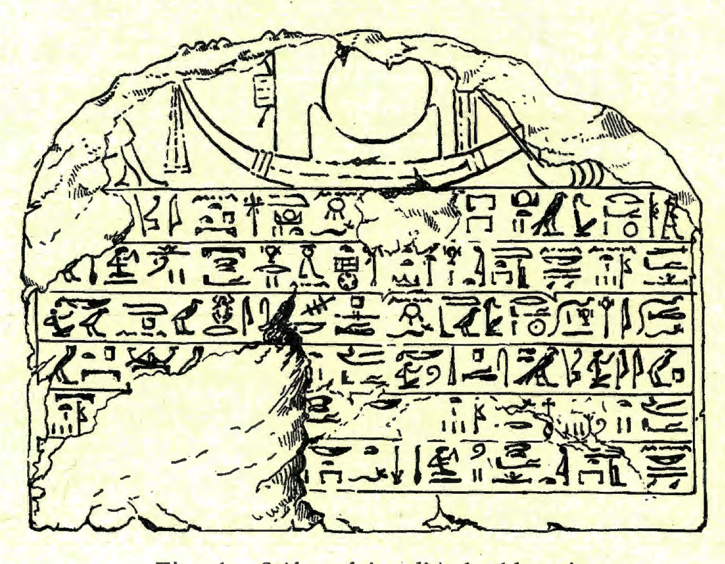


Fig. 60. Stèle solaire d'Anherkhaoui.

tée du disque solaire entouré par l'uraeus et la main tenant la croix *ankh,* est accroupi entre le Taour et les gouvernails.

Le registre inférieur représente, à gauche, Anherkhaoui, orant agenouillé face à gauche, vêtu d'une robe plissée à devanteau ballonné. Dix colonnes d'inscriptions encadrent et précèdent le personnage et constituent un hymne au soleil couchant :

Les fouilles américaines de Chicago au temple de Médinet Habou, conduites par Hölscher, ont fait retrouver un certain nombre de fragments de pierres inscrits portant des noms et des titres des artisans de Deir el Médineh. On sait que les troubles qui

marquèrent la fin de la XX[e] dynastie provoquèrent l'abandon du village de Deir el Médineh et le reflux vers Médinet Habou d'une partie de la troupe.

Parmi les objets laissés sur place par Hölscher, nous avons pu noter :

1° Un groupe en calcaire très abîmé (têtes manquantes) de deux hommes à genoux, côte à côte, appuyant leurs mains sur le cintre d'une stèle d'adoration au soleil levant. Ce groupe aurait trouvé sa place dans une lucarne de pyramide de la tombe n° 359 d'Anherkhaoui. Sous le cintre orné d'une barque solaire voguant du nord vers le sud, on lit ce texte en six lignes écrites de droite à gauche :

2° Un socle en grès pour une statue d'Hathor-nebet-hotep, mesurant 0 m. 25 de longueur, 0 m. 15 de largeur, 0 m. 10 de hauteur. Inscriptions en deux sens sur les faces latérales :

3° Un fragment calcaire de jambage droit :

4° Un fragment calcaire de jambage droit :

5° Un fragment calcaire de jambage gauche à deux colonnes d'inscriptions :

Note : Les noms de particuliers mentionnés sur les objets ci-dessus (de 2 à 5) ne sont pas portés dans l'index de 1945-1947, n'étant pas sur des trouvailles faites pendant ces deux campagnes.

INDEX

DES NOMS DE PARTICULIERS

RELEVÉS

SUR LES TROUVAILLES DE 1945 À 1947

NOMS	TITRES	ÉPOQUES	PARENTÉS	BIBLIOGRAPHIE - MUSÉOGRAPHIE	OBJETS	PAGES	FIGURES, PLANCHES
	manque soit :	XIXe dyn. Sethi Ier Ramsès II		: Tombes nos 215-265. *Mémoires,* T LXXXIII . *Rapport* 1928. . *Rapport* 1934-1935. Graffiti. Ostraca.	Protome d'Hathor (84) 1945	38	23-24
	socle (21) manque (stèle 21)	Ramsès II Ramsès III		. Tombe n° 218.	socle (21) 1947 stèle (21) 1945	57 41	41 28
	manque ( ) (peut être)	Menephtah	époux de	Ostraca 25504, 25582. Années 7, 8 de Menephtah	stèle (12) 1947	59	IX
(,)	(sic)	XXe dyn.		Tombe n° 359	Stèle de Chicago	78	59
	manque ( ) probablement	XIXe dyn.	père de	*Rapport* 1930. Ostraca. Autel de Turin.	stèle (81) 1945	40-42	27
		XIXe dyn.		*Rapports,* 1928, 1934-1935, Tombe n° 356. Louvre : oushebtis 2708, 2965. Le Caire : jambage 46367.	socle (59) 1945	48	
		XIXe dyn.		*Rapport* 1927. Tombe n° 298.	socle (16) 1945	48	
		Menephtah		*Rapport* 1936-1940.	socle (48-63) 1945	39	
	manque ( )	XXe dyn.	époux de	*Rapport* 1934-1935.	stèle (1) 1945	63	30
		XIXe, XXe dyn.	époux de	Genève : stèle D 54. Turin: statue de Ramosé	stèle (11) 1947	58	VIII
	manque soit { , }	XIXe, XXe dyn.		*Rapports* 1934-1935, 1936-1940.	stèle (22) 1945	44	30
		XIXe, XXe dyn.		*Rapports* 1930, 1934-1935.	stèle (18) 1945	42	28
	manque ( )	XXe dyn.	fils de	*Rapport* 1934-1935.	stèle (18) 1945	42	28
	manque ( )	XXe dyn.	fils de	*Rapport* 1934-1935	stèle (18) 1945	42	28
	manque (,)	Ramsès II	fils de	*Rapport* 1934-1935	statue (19) 1945	37	22
	manque	XIXe, XXe dyn.		*Rapport* 1936-1940, 1930	stèle (23) 1947 statue (2) 1947	non mentionnée 56	 40
		XIXe dyn.		*Rapports* 1925, 1934-1935	stèle (18) 1947	51	52
	manque (,)	XIXe, XXe dyn.	fils de	*Rapports* 1930, 1934-1935, Tombes nos 1, 2 B	stèle (18) 1945	42	28
		XIXe dyn.	père de	*Rapports* 1930, 1934-1935, 1936-1940. Tombe n° 360	socle (67) 1945	49	
	manque	XVIIIe dyn.		*Rapport* 1936-1940	cône funéraire (35) 1945	51	
		XIXe dyn.		*Rapports* 1930, 1934-1935, 1936-1940, Tombe n° 1.	statue (19) 1945	37	22
	manque	XXe dyn.	épouse de	*Rapport* 1934-1935	stèle (1) 1945	45	30
	manque	XIXe, XXe dyn.	épouse de		stèle (11) 1947	58	VIII
		Menephtah	épouse de	(nom inconnu qui pourrait être)	stèle (12) 1947	59	IX

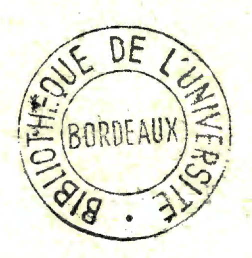
TABLE DES ILLUSTRATIONS

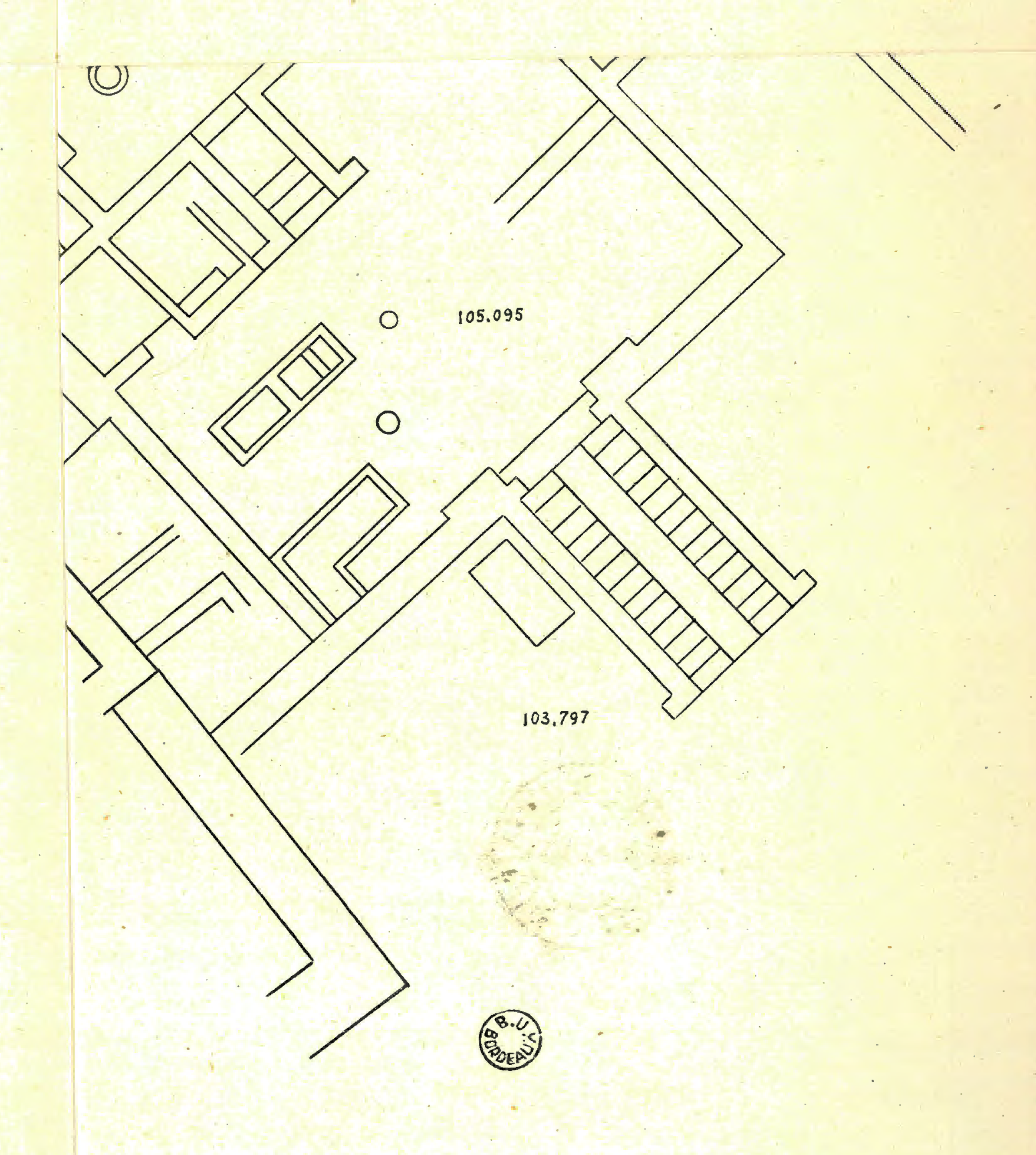
PLANCHES HORS-TEXTES

FIGURES DANS LE TEXTE[1]

[1] Photo = P. Dessin = D. Bruyère = B. Jourdain = J.

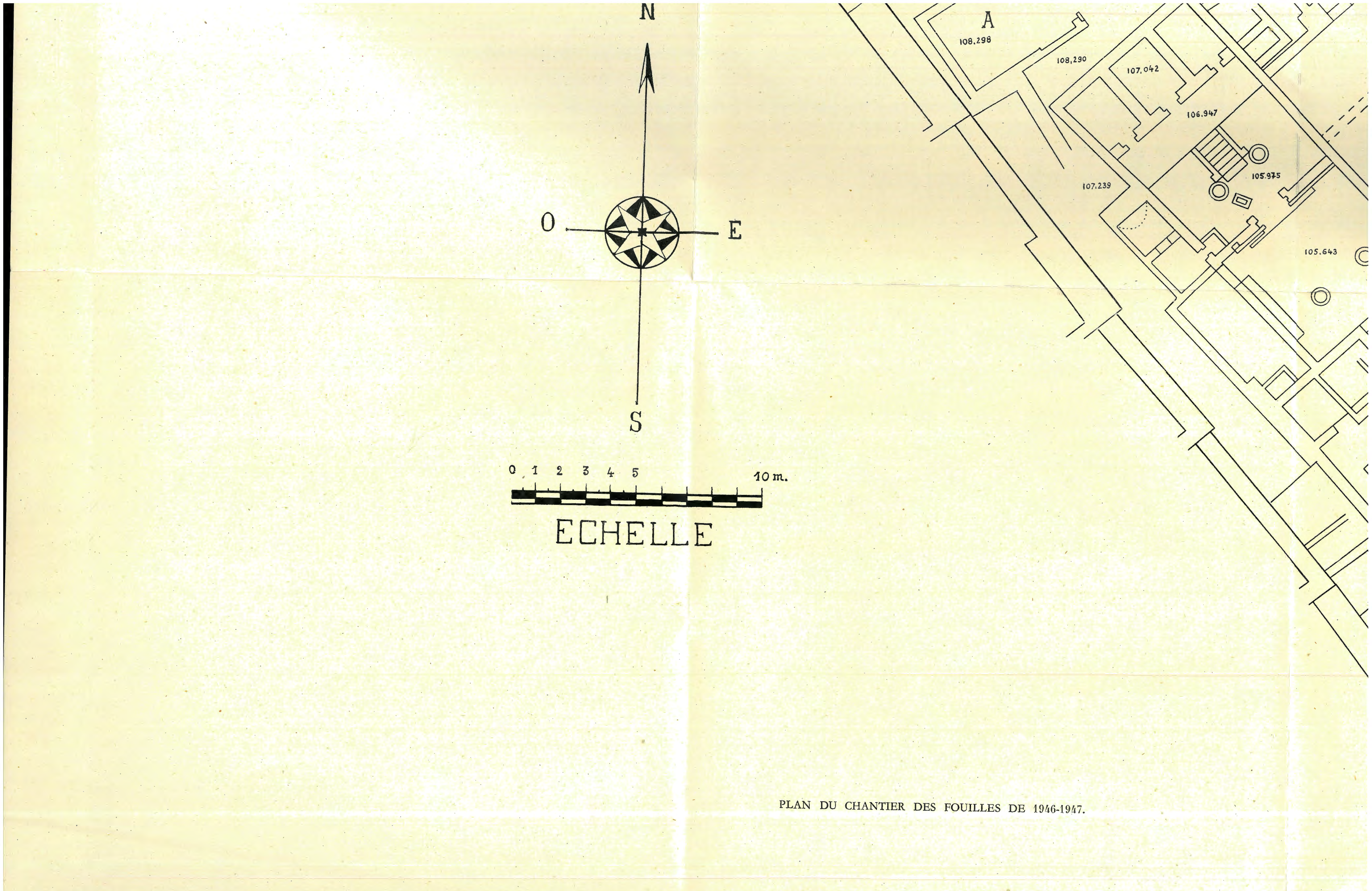
TABLE DES MATIÈRES



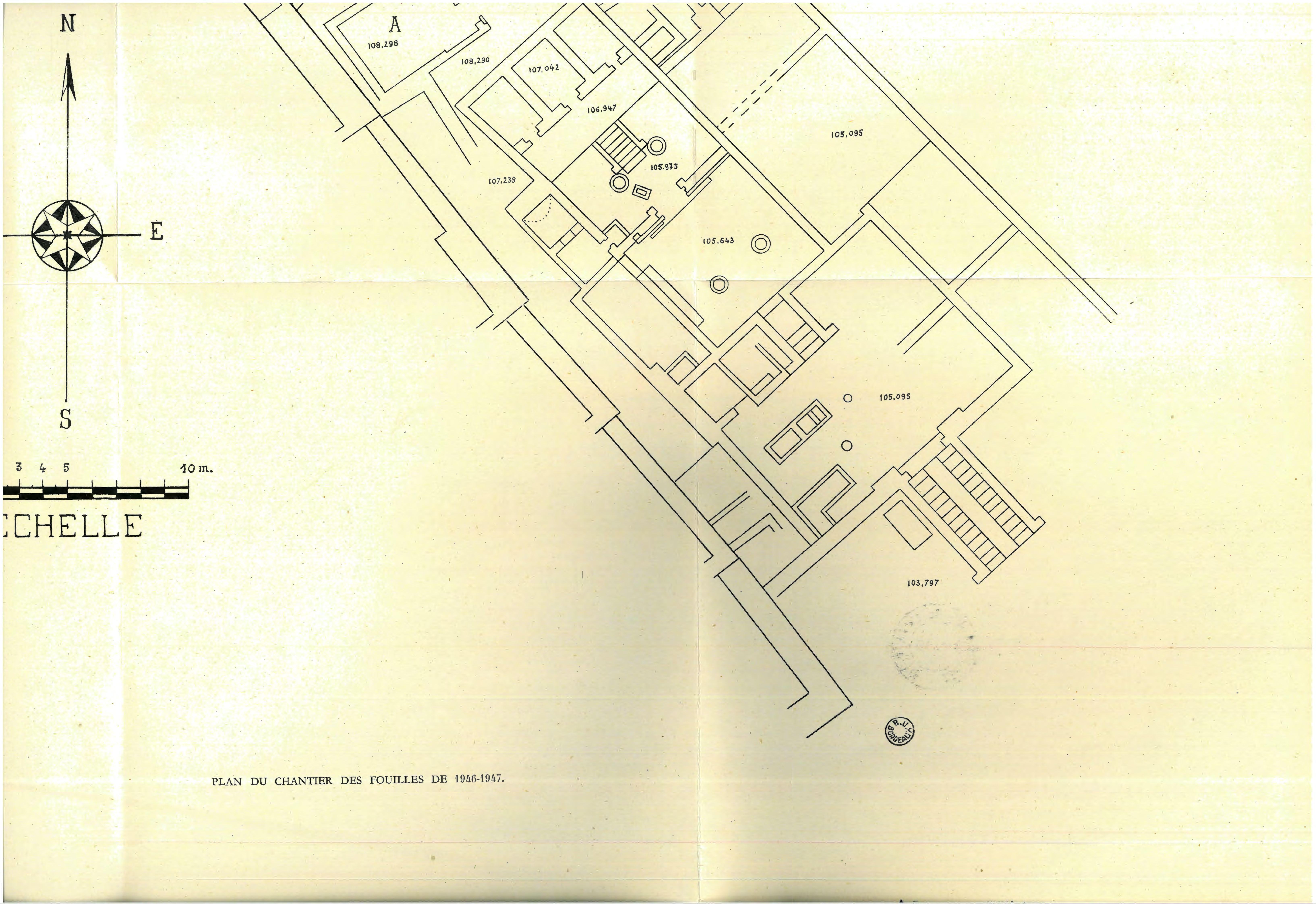

105.095
103.797

P.1440
114.441
113,697
111,391
110,545
G
109.340
108,145
109,394
P.1441
113,542
111,501
110,592
H
107,032
P.1442
115.595
111.985
P.1439
108.645
J
106,132
107,005
K
111,548
C
110,640
104,343

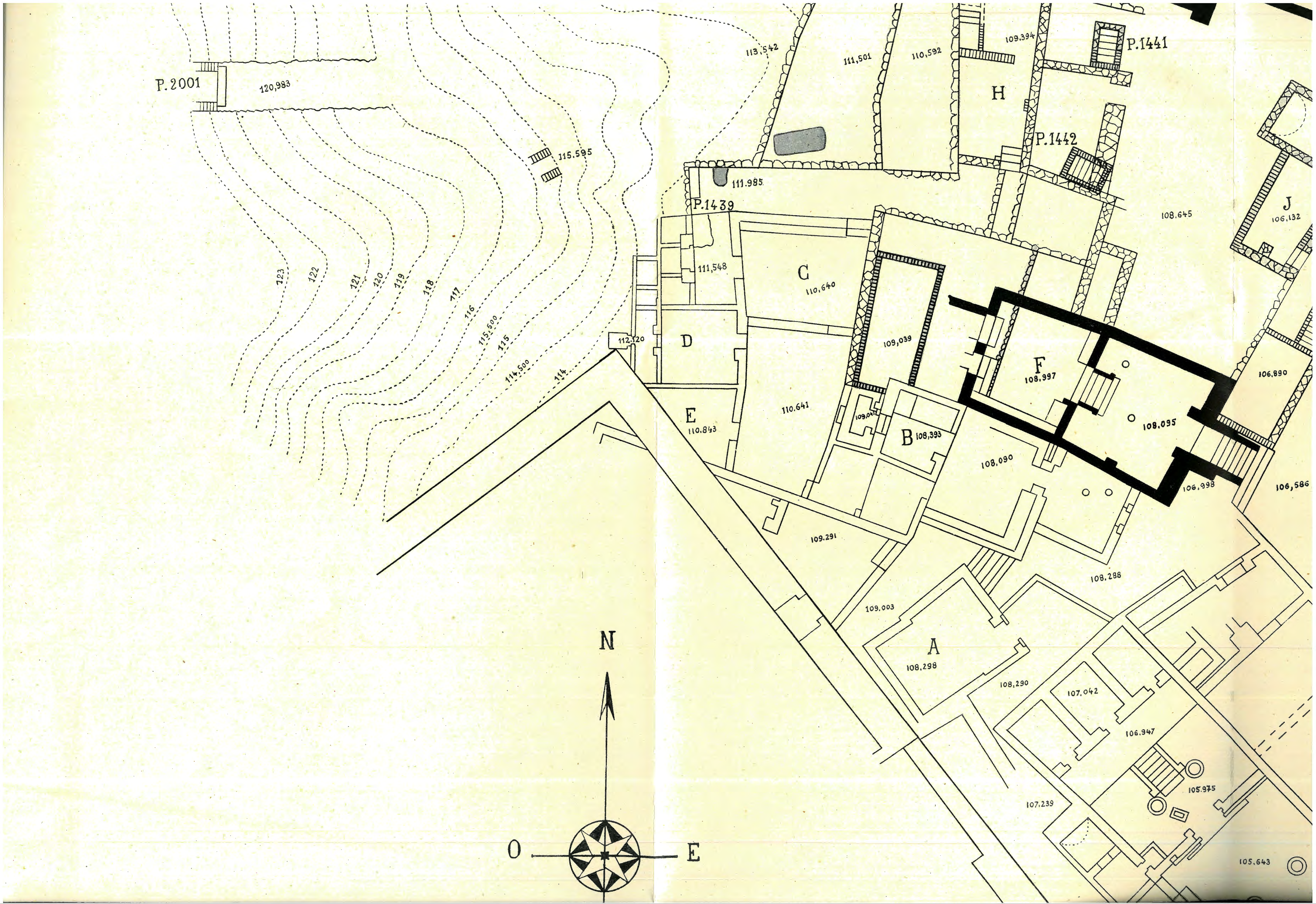
P.2002.03
119,395
P.1440
114.441
113,697
111,391
110,545
G
109.340
P.1441
109.394
113,542
111,501
110,592
H
P.2001
120,983
115.595
P.1442
111.985
P.1439
108.645
J
106.132
111,548
C
110,640
123
122
121
120
119
118
117
116



PLAN DU CHANTIER DES FOUILLES DE 1946-1947.



PLAN DU CHANTIER DES FOUILLES DE 1946-1947.



P.2001
120,983
113,542
111,501
110,592
109,394
P.1441
H
P.1442
115.595
111.985
P.1439
J
108.645
106,132
123
122
121
120
119
118
117
116
115,500
115
114,500
114
111,548
C
110,640
109,039
112,120
D
F
108,997
108,095
106,890
E
110,843
110,641
109,041
B
108,393
108,090
106,998
106,586
109,291
108,288
109,003
N
A
108,298
108,290
107,042
106,947
105,975
107,239
O
E
105,643



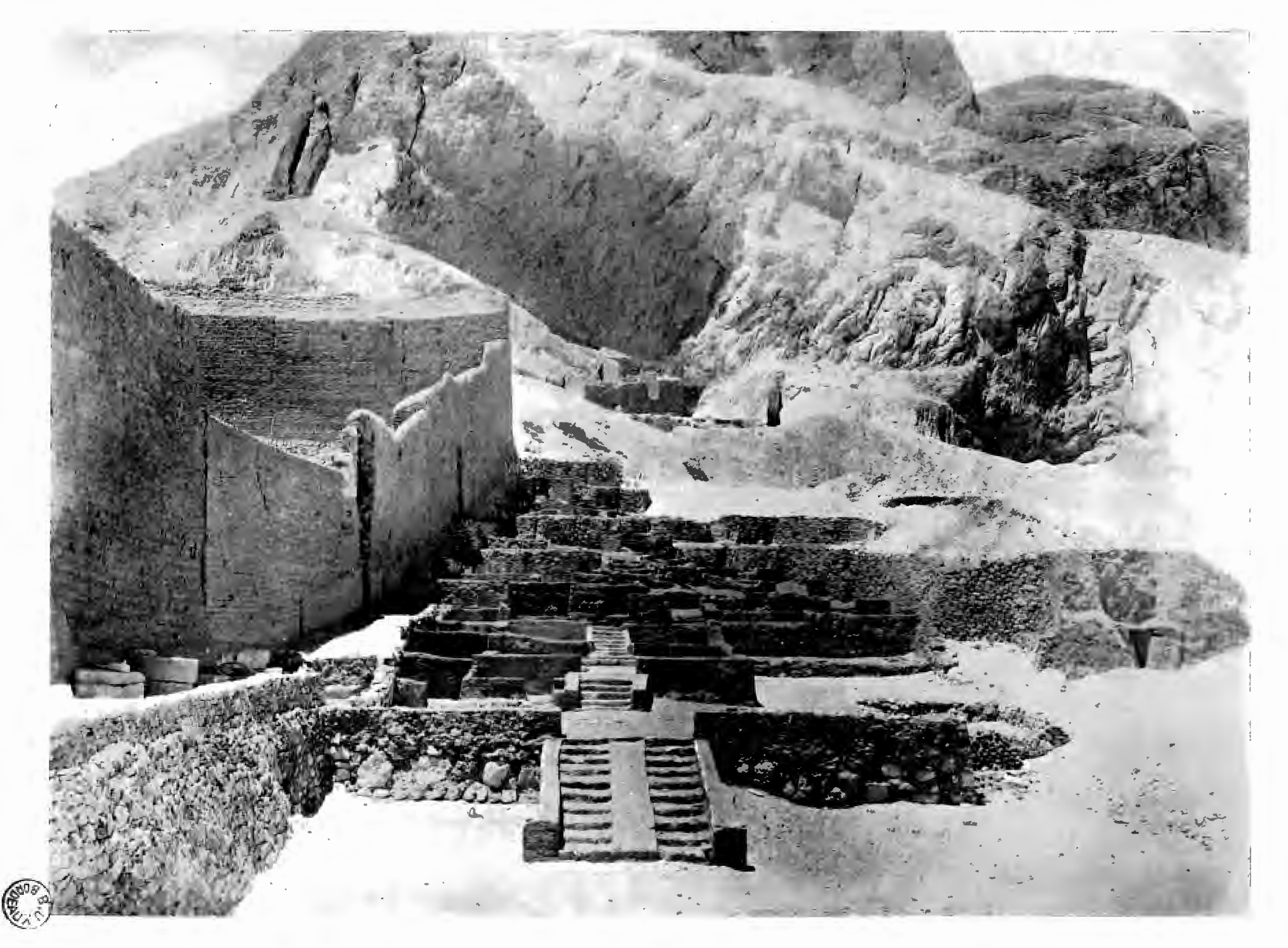
113,542
111,501
110,592
109,394
P.1441
H
P.1442
115,595
111.985
P.1439
108.645
107,032
J
106,132
107,005
K
C
110,640
111,548
104,343
109,039
P.1443
D
112,120
F
108,997
106,890
E
110,843
110,641
B
108,393
108,095
108,090
106,998
106,586
109.291
108,288
109.003
N
A
108,298
108,290
107,042
106,947
105,095
105,975
107,239
105,643
E



Le déversoir d'évacuation des déblais.



Le chantier de 1945-1946 après les fouilles.



Le chantier de 1946-1947 avant les fouilles.



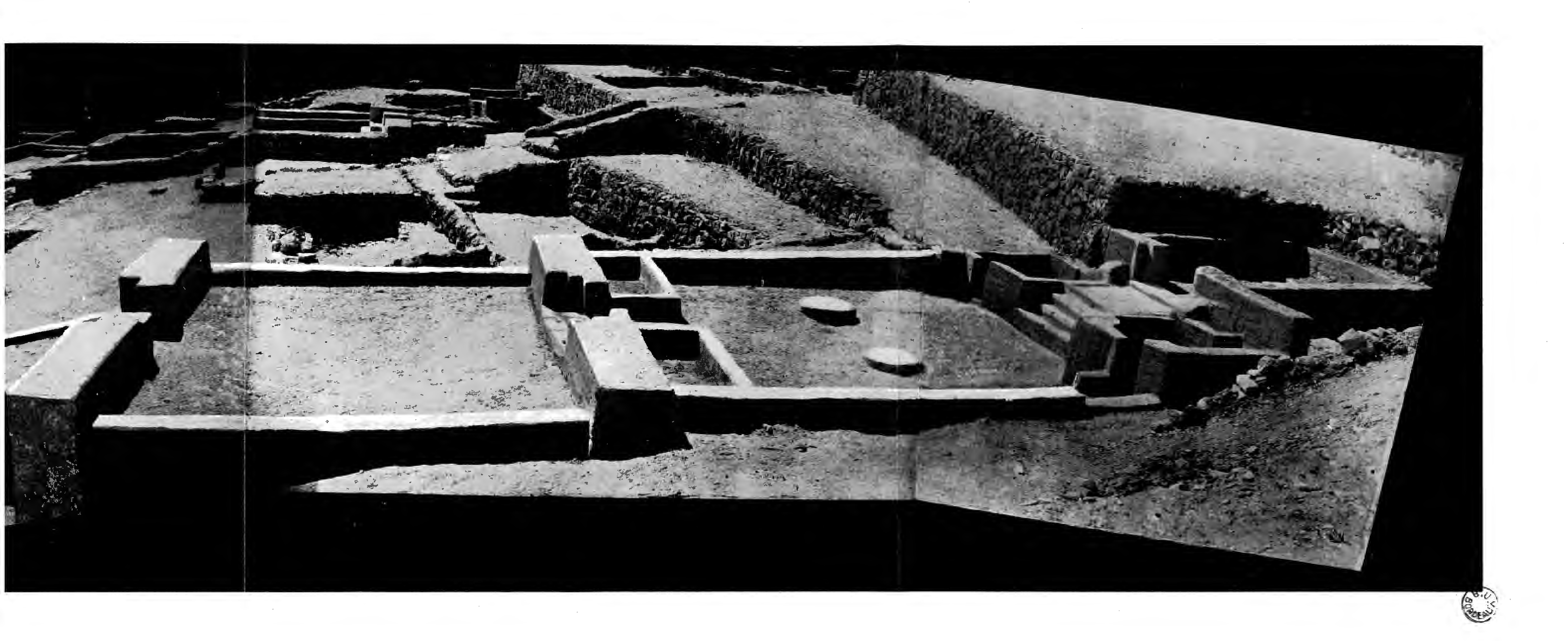


Les chapelles F et G du plan I après les fouilles.

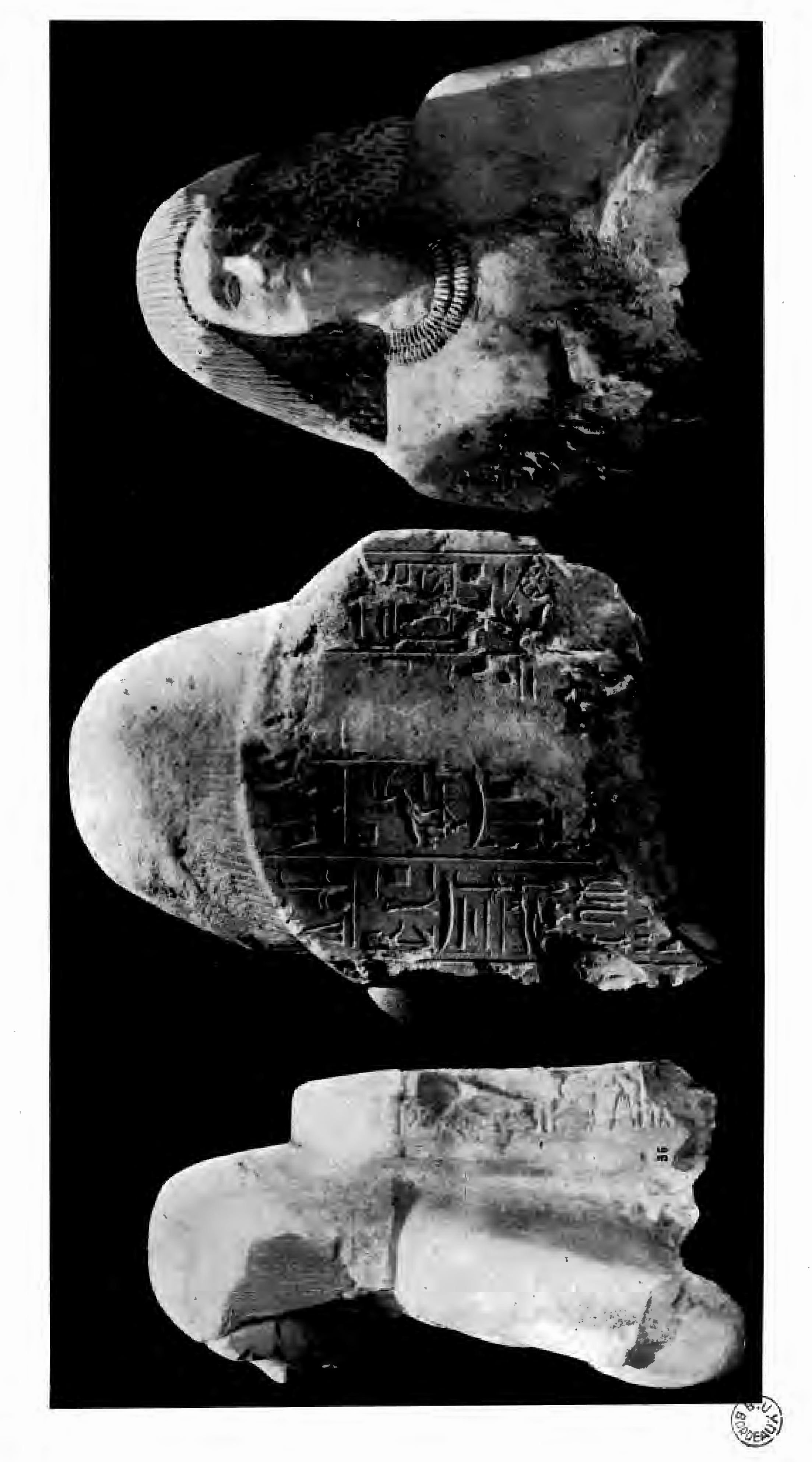




La chapelle G.



La chapelle G.



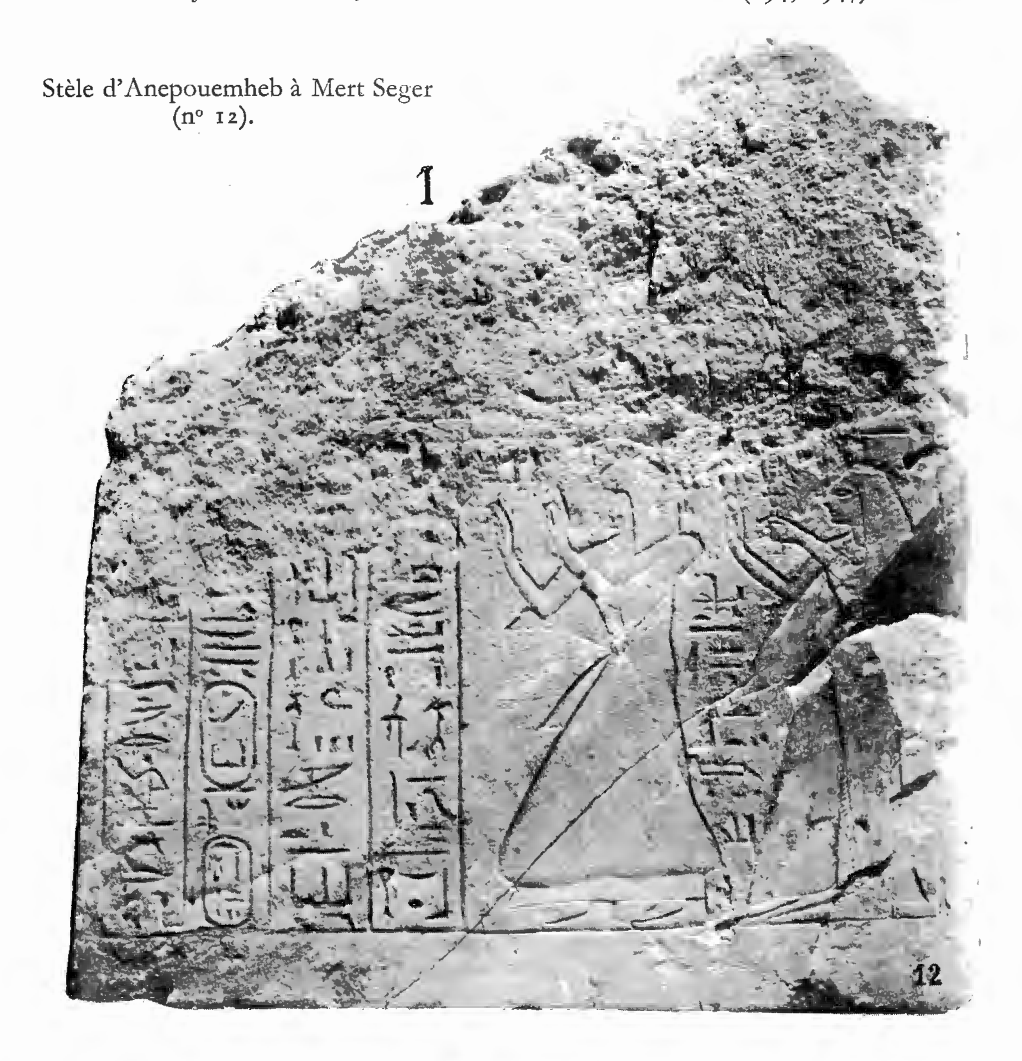
Buste d'une statue de scribe (n° 36).



Stèle de Nebouaou à Mert Seger (n° 11).

Stèle d'Anepouemheb à Mert Seger
(n° 12).

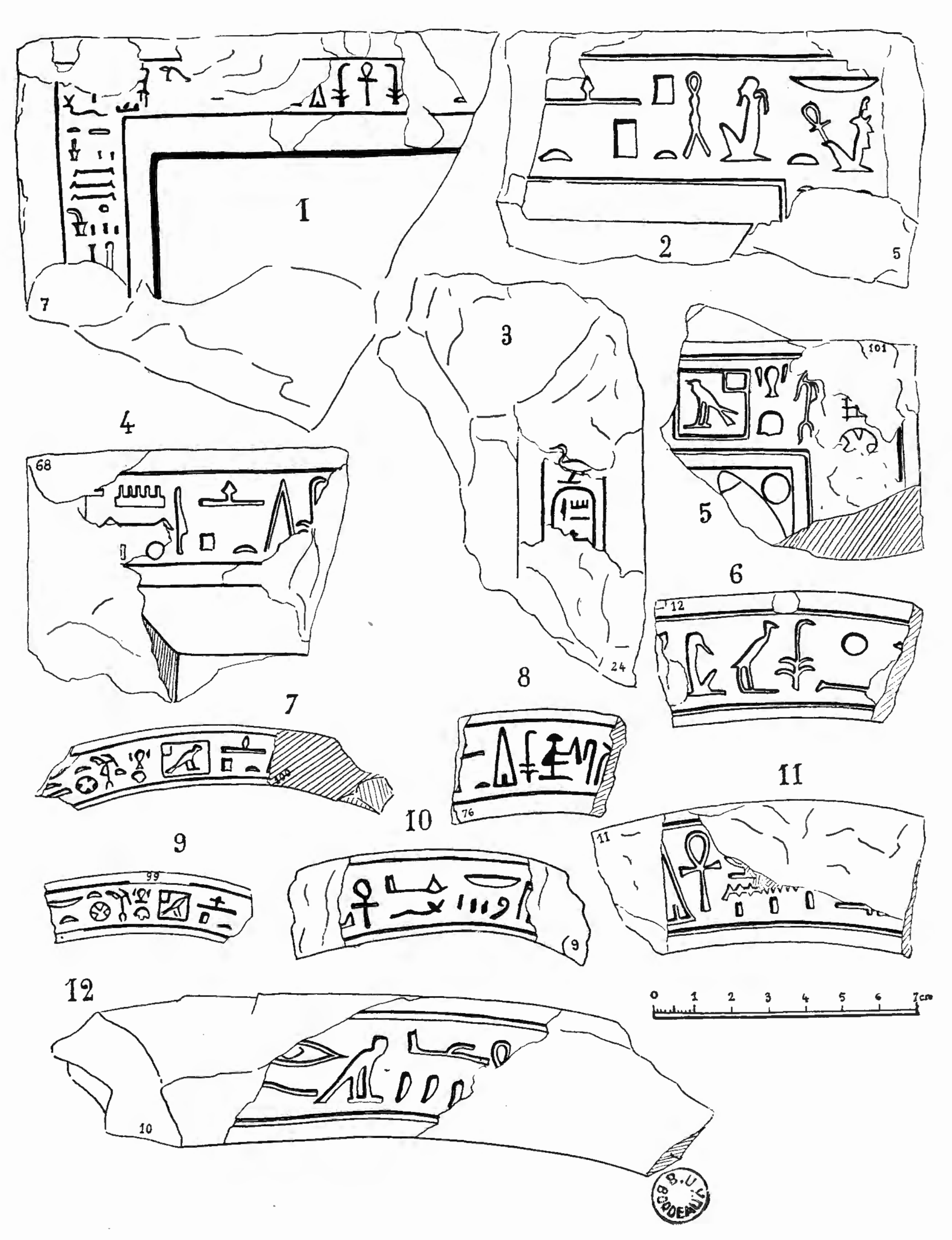
1



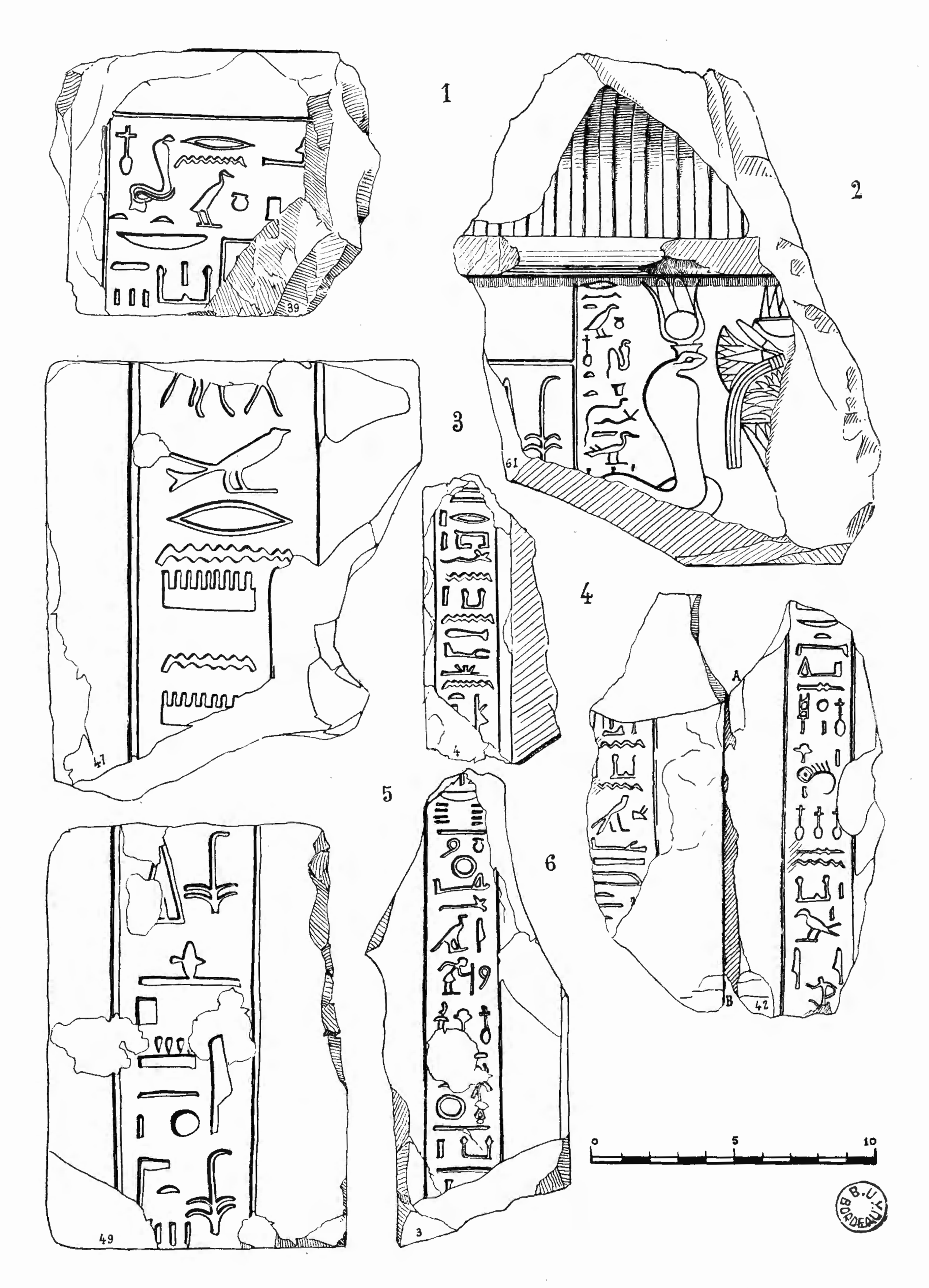
2



Linteau (n° 14).



Socles, tables d'offrandes et bassins à libations.



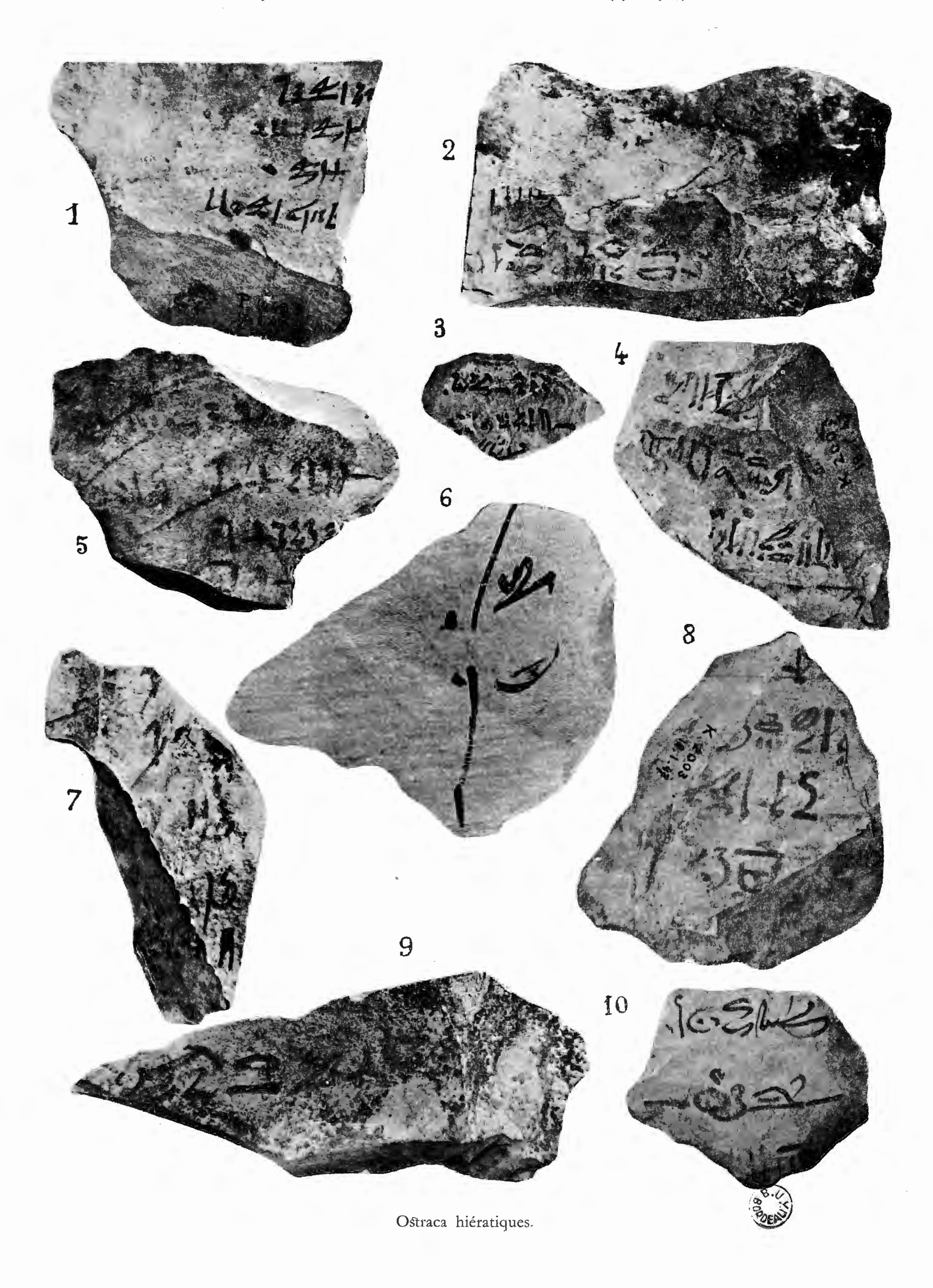
Huisseries : linteaux de naos (39-61) et jambages (3, 4, 42, 47, 49).



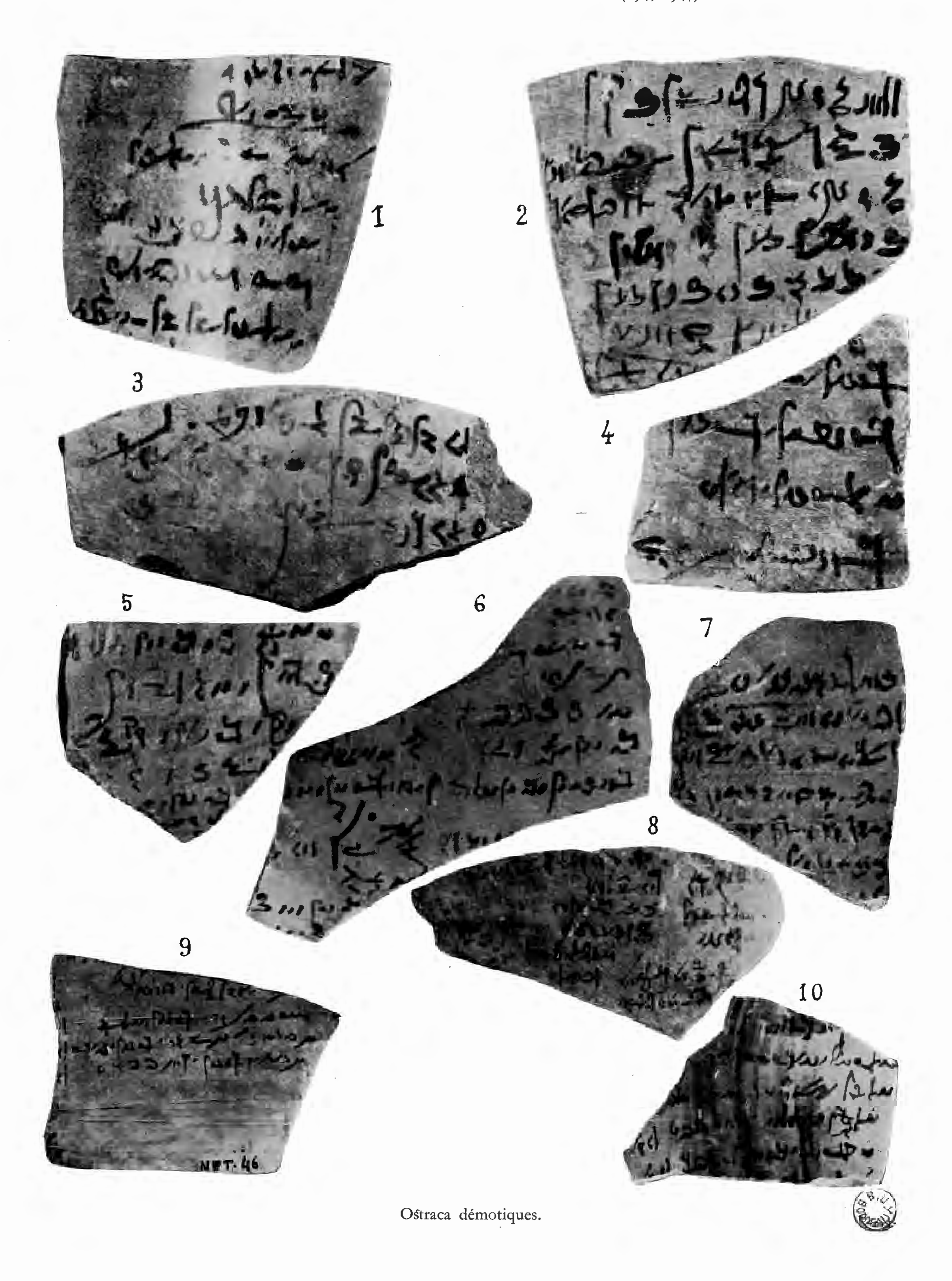
Ostraca hiératiques.



Ostraca hiératiques.



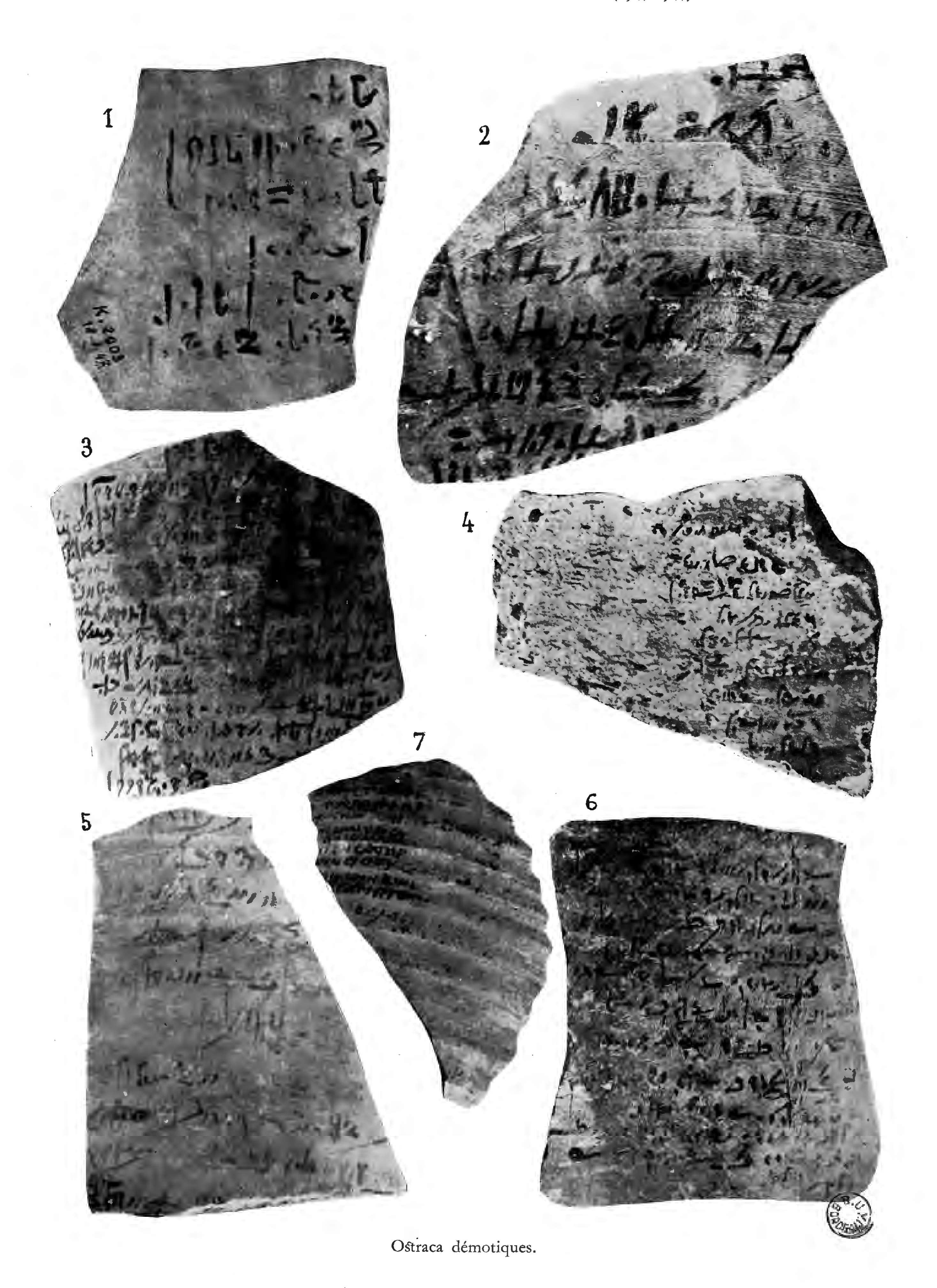
Ostraca hiératiques.



Ostraca démotiques.



Ostraca démotiques.



Ostraca démotiques.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.

Imprimé en Égypte